



**RAPPORT**  
**ANNUEL**  
**2022 - 2023**

 **SOGEBANK**



**SOGEBANK**

*Toujou bò kote'w !*

# SOMMAIRE

<b>Message du Président Directeur Général</b> .....	4
Conseil d'Administration de la SOGEBANK .....	6
Hauts Cadres de la SOGEBANK .....	7
Conseil d'Administration de la SOGEBEL .....	9
Conseil d'Administration de la SOGECARTE .....	9
Conseil d'Administration de la SOGESOL .....	10
Conseil d'Administration de la SOGEXPRESS .....	10
Conseil d'Administration de la FONDATION SOGEBANK.....	11
Conseil d'Administration de la SOGEASSURANCE.....	11
<b>Environnement économique</b> .....	12
L'environnement en quelques chiffres .....	13
Contexte général.....	14
L' économie réelle.....	15
Commerce extérieur et balance des paiements .....	16
Finances publiques, monnaie et système bancaire .....	18
Perspectives 2023 - 2024 .....	20
<b>Performance du Groupe SOGEBANK</b> .....	21
Chiffres clés .....	25
<b>Performance de la Banque Commerciale</b> .....	27
<b>Entités du Groupe SOGEBANK</b> .....	30
Fondation SOGEBANK .....	35
Pavillons de l'Age d'Or .....	38
<b>Etats financiers consolidés</b> .....	39
<b>Informations Générales sur le Groupe SOGEBANK</b> .....	133



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, **ROBERT MOSCOSO**

*Chers Actionnaires,*

*Chers Membres du Conseil d'Administration,*

*Chers Collaborateurs,*

*Distingués Invités,*

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je suis heureux de vous accueillir à notre trente-neuvième Assemblée Générale Ordinaire.

Permettez-moi de commencer en reconnaissant l'environnement mondial complexe dans lequel nous évoluons, ce qui a des répercussions importantes sur l'économie nationale qui est sévèrement affectée par les troubles socio-politiques et entraîne des conséquences négatives sur l'activité économique. Parmi ces événements préoccupants, nous notons la résurgence de l'épidémie de choléra dans certaines régions, la détérioration accélérée du climat sécuritaire, et plus particulièrement un défi de taille, l'émigration croissante qui affecte les cadres d'une majorité des entreprises du secteur privé, ainsi que du secteur public.

Ces facteurs combinés ont contribué à la contraction du Produit Intérieur Brut (PIB) pour une cinquième année consécutive, de 1.9% pour l'exercice fiscal 2022-2023.

Sur le plan monétaire, une remarquable augmentation des recettes fiscales, de 57%, a entraîné une réduction du soutien financier de l'État par la Banque de la République d'Haïti (BRH) de 49 à 26 milliards de gourdes, et des banques commerciales de 12 à 1 milliard de gourdes, jouant un rôle essentiel dans la maîtrise de l'inflation, tout en favorisant une reconstitution significative des réserves nettes de change de la BRH, passant de 140 à 528 millions de dollars.

La crise sécuritaire qui a marqué l'ensemble de l'exercice et la récession économique persistante depuis plusieurs années, a eu un impact sur la performance commerciale du Groupe. La croissance des dépôts en 2023 n'a été que de 8.1% en dessous des prévisions budgétaires tandis que le portefeuille de crédit a affiché une baisse nominale de 9%.

Malgré cette situation le Produit Net Bancaire (PNB) du Groupe a atteint 10,976 milliards de gourdes, enregistrant une croissance de 8% par rapport à l'année 2022 et surpassant le budget prévu de 7%.

Les frais généraux ont augmenté de 21 % par rapport à 2022, malgré une inflation de 31.8% au 30 septembre 2023, ce qui dénote une meilleure maîtrise de nos dépenses.

Au cours de cette année, nous avons aussi effectué des changements à la Direction Générale de la SOGEBANK, rendant du coup notre Direction conforme aux nouveaux règlements de la BRH, avec la nomination de Madame Pascale VERRET comme Directeur Général et des Messieurs Charles JEAN NOËL et Michaël VERCH comme Directeurs Généraux Délégués.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude envers Madame Gladys COUPET qui a assumé les fonctions d'Administrateur Délégué à la Direction Générale au cours des quatre dernières années.

Nos filiales, quant à elles, affichent des performances individuelles globalement positives.

Pour l'exercice 2022-2023, la SOGEXPRESS a dégagé un profit net de 481 millions de gourdes, en baisse de 12% par rapport à 2021-2022 ; toutefois ses parts de marché ont augmenté, entraînant une hausse de plus de 46% de ses revenus liés aux transferts.

En dépit d'un recul de 5% du portefeuille brut de la SOGECARTE, son profit net a augmenté de 78%, passant de 30 à 54 millions de gourdes, en raison d'une réduction des pertes de change sur les transactions internationales. Notons aussi que la SOGECARTE a été contrainte de relocaliser ses opérations à Pétion-Ville à la fin du second trimestre de l'exercice, à cause de la détérioration de la situation sécuritaire au Centre-Ville.

Malgré l'augmentation des coûts de réassurance et les restrictions imposées par les réassureurs sur les couvertures liées aux troubles socio-politiques, la SOGEASSURANCE a enregistré une augmentation de ses résultats d'exploitation.

Par contre, la SOGESOL a affiché des pertes importantes, dues à une détérioration significative de son portefeuille de crédit, ce qui a impacté négativement la marge bénéficiaire du Groupe.

### **Mesdames, Messieurs, les Actionnaires,**

Le Groupe a terminé l'année avec un Résultat Net Consolidé de 1,232 millions de gourdes en baisse de 10% par rapport à 2022 et de 12% par rapport au budget.

Malgré ces défis et compte tenu des résultats obtenus au cours de cette année, ainsi que de nos différents ratios prudentiels, je vous suggère de procéder à la distribution d'un dividende de HTG 1,848.28 par action, représentant 45% du profit net de l'exercice, dépassant celui de l'exercice antérieur.

Le Groupe SOGEBANK continue à regarder vers l'avenir. Nous restons déterminés à poursuivre notre engagement envers l'excellence opérationnelle, l'innovation continue et la création de valeur à long terme pour nos Actionnaires, nos Clients, nos Employés et les communautés dans lesquelles nous opérons. Nous sommes conscients des défis à venir, mais nous sommes également confiants dans notre capacité à les surmonter.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement les Directeurs Généraux des sociétés affiliées, les Hauts Cadres et l'ensemble des Collaborateurs du Groupe pour leur engagement constant, leur travail acharné, leur capacité à s'adapter aux changements et à faire preuve de résilience face aux obstacles. Je suis convaincu qu'ensemble, nous continuerons à écrire l'histoire de succès du Groupe SOGEBANK pour rester le **Leader Technologique du Secteur Bancaire**.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude aux membres de notre Conseil d'Administration dont la sagesse, l'orientation stratégique et l'engagement sans faille ont été des piliers essentiels de notre réussite.

À vous Chers Actionnaires, j'exprime ma profonde reconnaissance pour la confiance continue placée dans notre banque. Votre soutien indéfectible est la force motrice derrière notre croissance et nos réalisations. Nous sommes résolument engagés à maximiser la valeur que nous créons pour vous.

Avec la technologie comme catalyseur de notre progression, nous forgerons ensemble un avenir où l'innovation et l'adaptabilité continueront de nous propulser vers de nouveaux sommets.

Parce que « **l'avenir appartient définitivement, à ceux qui travaillent !** »

Merci à tous.

**Ce 29 février 2024.**

  
**Robert MOSCOSO**

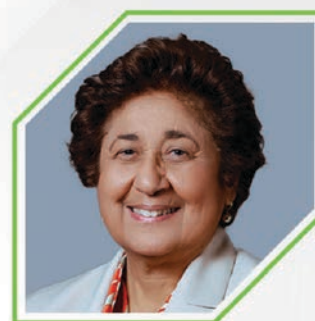
# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEBANK



**M. Robert Moscoso**  
*Président Directeur Général*



**M. Raymond Jaar**  
*Premier Vice-Président*



**Mme Gladys M. Coupet**  
*Deuxième Vice-Président*



**M. Claude Pierre-Louis**  
*Secrétaire*



**M. Claude Apaid**  
*Membre*



**M. Pierre Marie Boisson**  
*Membre*



**M. John Victor Handal**  
*Membre*



**Mme Dominique Bonnefil**  
*Membre*



**M. Franck Lanoix**  
*Membre*



**Mme Joan Perry**  
*Membre*



**Dr Michel Théard**  
*Membre*



**Mme Gaëlle Rivière Wulff**  
*Membre*

# HAUTS CADRES DE LA SOGEBANK



**Mme Pascale Verret,**  
*Directeur Général*



**Mme Audrey Sam,**  
*Directeur Exécutif,  
Réseau et ATM*



**M. Charles Jean-Noël,**  
*Directeur Général Délégué*



**Mme Carline M. Théodate**  
*Directeur Exécutif, Risques,  
Crédits Environnementaux et Sociaux*



**M. Michaël J. K. Verch,**  
*Directeur Général Délégué*



**M. Claudel Préval,**  
*Chief Technical Officer (CTO),  
Technologie*



**M. Réginald de Delva,**  
*Vice-Président Exécutif,  
Services Administratifs Groupe*



**Mme Cynthia Perry,**  
*Directeur Exécutif,  
Crédit Grandes Entreprises*



**M. Philippe Herby Rivière,**  
*Vice-Président Exécutif,  
Trésorerie*



**M. Djimy Malval**  
*Directeur Exécutif,  
Opérations et Effets à Payer*

# HAUTS CADRES DE LA SOGEBANK



**M. Fabrice Amary Pompilus,**  
*Directeur Exécutif Affaires Juridiques  
et Recouvrement*



**Mme Marie Melissa Gilbert,**  
*Directeur Exécutif,  
Division Mago*



**Mme Guerdy Faustin,**  
*Directeur Exécutif,  
Ressources Humaines Groupe*



**M. Nathanael Jean Louis,**  
*Directeur Exécutif,  
Audit Interne*



**M. Jean Robert Duprat,**  
*Directeur Exécutif,  
Finances*



**M. Patrick Justin Lhérisson,**  
*Directeur Exécutif,  
Administration du Crédit*



**M. Lubin Charles Fils,**  
*Directeur Exécutif,  
Innovation et Transformation Digitale*



**Mme Sulette Emile,**  
*Directeur Exécutif, Risques  
Opérationnels et Technologiques*



**Mme Fabienne Jannini,**  
*Directeur Exécutif,  
Crédit Commercial*



**Mme Tatiana P. Bernadel**  
*Directeur Exécutif,  
Commercial*



**Mme Karline Augustin,**  
*Directeur Exécutif,  
Services Administratifs Groupe*



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEBEL



**M. Claude Pierre-Louis**  
*Président Directeur Général*



**Mme Valérie F. Mathon**  
*Secrétaire*



**M. Sébastien Dufort**  
*Vice-Président*



**Mme Gaëlle Rivière Wulff**  
*Trésorier, Représentant de la  
SOGEBANK*



**Mme Dominique Bonnefil**  
*Membre*

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGECARTE



**M. John Victor Handal**  
*Président Directeur Général*



**M. Franck Lanoix**  
*Vice-Président et Secrétaire*



**Mme Joan Perry**  
*Vice-Président et Trésorier*



**M. Richard Lebrun**  
*Membre*

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGESOL



**M. Robert Moscoso**  
*Président Directeur Général*



**M. Raymond Jaar**  
*Vice-Président*



**Mme Joan Perry**  
*Membre*

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEXPRESS



**M. Raymond Jaar**  
*Président Directeur Général*



**M. Franck Lanoix**  
*Vice-Président Exécutif et Secrétaire*



**Mme Gaëlle Rivière Wulff**  
*Vice-Président et Trésorier*



**M. Pierre Marie Boisson**  
*Membre*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION



**Dr Michel Théard**  
*Président*



**M. Robert Moscoso**  
*Vice-Président*



**M. Jean Bordes Châtel**  
*Trésorier*



**Mme Valérie F. Mathon**  
*Membre*



**Mme Stéphanie B. Thompson**  
*Membre*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGE ASSURANCE



**M. Robert Moscoso**  
*Président Directeur Général*



**M. Jean Bordes Châtel**  
*Vice-Président et Trésorier*

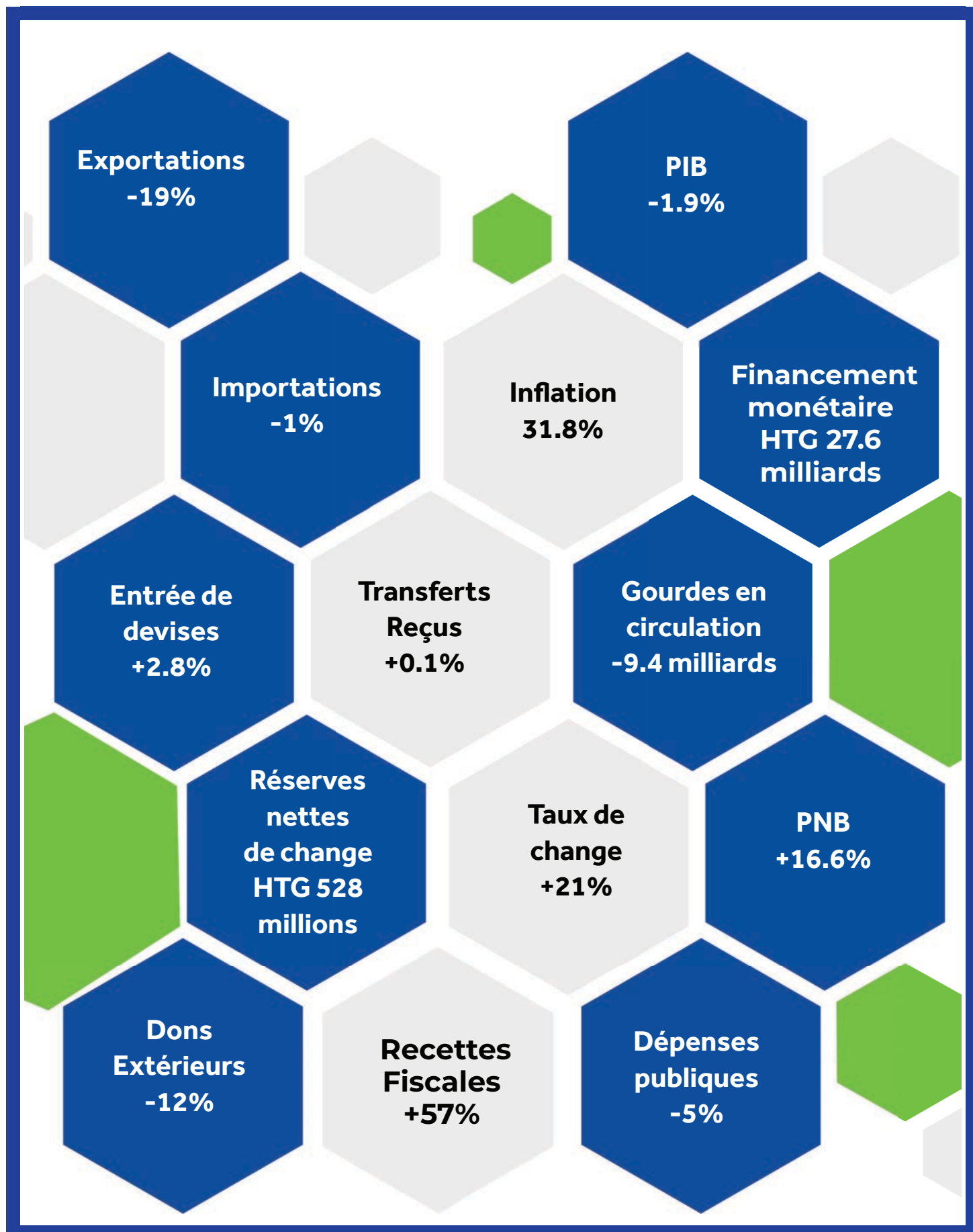


**M. Sébastien Dufort**  
*Secrétaire*

# ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE



# L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN QUELQUES CHIFFRES



## CONTEXTE GÉNÉRAL

L'année 2023 est une nouvelle période de détérioration des conditions de vie des ménages haïtiens. Cette cinquième année consécutive de récession économique, avec une contraction de 1.9% du PIB, aura comme la précédente, sévèrement frappé les quelques 70% des familles recevant des transferts de la diaspora. Situation due à la combinaison malheureuse de la récession et d'une inflation qui, quoiqu'en baisse sensible par rapport au niveau record de l'an dernier, reste à 31.8% la deuxième plus élevée des 20 dernières années, frappant sévèrement la majorité pauvre de la population et plus particulièrement les bénéficiaires de transfert, dont la croissance des revenus, convertis en gourdes à un taux de change influencé par la BRH, aura été, une fois de plus, nettement inférieure au taux d'inflation. L'année a également vu s'intensifier, une fois de plus, l'activité meurtrière des gangs contrôlant près de 60% de la zone métropolitaine, incluant les accès aux trois sorties principales de la ville de Port-au-Prince.

Sur le plan international, l'économie a affiché une résilience remarquable, défiant les pronostics de récession qui dominait les conversations de l'an dernier en raison des attentes de ralentissement brutal, résultant de la montée spectaculaire des taux d'intérêt directeurs des banques centrales américaine et européenne pour lutter contre la forte inflation issue de la fin de la pandémie de la Covid 19 et de l'avènement de la guerre meurtrière entre la Russie et l'Ukraine. Malgré la poursuite et même l'enlisement de cette guerre, l'économie mondiale s'est clôturée par une croissance plutôt robuste, estimée à 2.9% par le Fonds Monétaire International lors de sa réunion d'octobre dernier, avec un recul remarquable de l'inflation de 8.7% à 6.9% au niveau mondial et de 9 à 3.1% aux USA, et des baisses de 16.7% des prix pétroliers et de 6.5% des denrées non pétrolières. Cette performance mondiale a sans aucun doute positivement impacté l'économie haïtienne, notamment au niveau du pouvoir d'achat des ménages et des finances publiques de l'État, même si certaines de ces retombées ont été mitigées par les pressions inflationnistes d'origine domestique, le marasme économique et l'insécurité.

Sur le plan monétaire, la progression remarquable de 57% des recettes fiscales, liée au triplement des revenus douaniers, et la réduction concomitante de 5% des dépenses publiques, a conduit à un effondrement du financement monétaire de l'État, de 49 à 26 milliards pour la BRH et de 12 à 1 milliard pour les banques commerciales, contribuant au recul de l'inflation et la reconstitution de USD140 à 528 millions des réserves nettes de change de la BRH.

Face à cette conjoncture, le secteur bancaire affiche, sur la base des données provisoires publiées par la BRH pour les neuf premiers mois de l'année fiscale, une augmentation de 16.6% de son profit net et une légère progression de rentabilité, avec un rendement sur actif (ROA) de 1.7% contre 1.6% l'an dernier et une nouvelle progression de 59.6% des dotations en provisions pour créances douteuses.



# L'ÉCONOMIE RÉELLE

D'après les données provisoires publiées par l'Institut Haïtien de Statistique (IHSI), l'économie haïtienne enregistre une contraction de 1.9% du PIB contre celle de 1.7% enregistrée l'an dernier.

## REPRÉSENTATION DU PIB

### SECTEUR PRIMAIRE

Comptant pour 17% du PIB et englobant l'agriculture et les mines, ce secteur a enregistré une contraction de 5,6%, comparé à 4,5% l'année précédente. La décroissance du secteur primaire représente 28% de la baisse de la valeur ajoutée des trois secteurs pour l'année.



### SECTEUR SECONDAIRE

Représentant 25% du PIB et regroupant les industries manufacturières, la construction, l'eau, l'assainissement et l'énergie, ce secteur a connu une baisse de 3,7%, contre 0,5% l'année précédente. La diminution du secteur secondaire contribue à hauteur de 26% à la réduction de la valeur ajoutée totale.



### SECTEUR TERTIAIRE

Comptant pour 58% du PIB et regroupant les activités de services, le secteur tertiaire a reculé de 2,9%, comparé à 1,6% l'année précédente. Les mêmes raisons évoquées pour le secteur primaire, à savoir l'insécurité et la perte de pouvoir d'achat des ménages, s'appliquent également au tertiaire, en plus d'une nouvelle baisse du tourisme et des activités connexes. La diminution du secteur tertiaire représente à elle seule 46% de la baisse de la valeur ajoutée totale.



## COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les entrées de devises, constituant l'un des principaux moteurs de l'activité économique et de la consommation, **affichent une hausse de 148 millions de dollars** après celle de 405 millions de l'an dernier, passant de USD 5.24 à 5.38 milliards de 2022 à 2023 (+2.8%). Cette hausse, basée sur les données provisoires communiquées par la BRH, provient de celle de 434 millions du poste « erreurs et omissions et autres », contrebalançant la baisse de USD 286 millions des autres entrées de devises, incluant celle de USD 260 millions des exportations de biens et services. **En excluant le chiffre "erreurs et omissions" susvisé, les entrées de devises seraient en baisse de 5.5%**. A noter que ce chiffre "erreurs et omissions" est susceptible de révision qui affecterait, le cas échéant, d'autres postes de la balance des paiements, dont les importations, tenant compte de la cohérence obligatoire entre les entrées et sorties de devises.





## ENTRÉES DE DEVISES



### Dons externes -12%

Baisse de USD 62 millions des **dons externes**, représentant les apports d'institutions internationales, principalement en aide humanitaire.

### Exportations -19%

Baisse de USD 260 millions des **exportations** totales.

### Transferts d'émigrés +0.1%

Quasi-stagnation des **transferts d'émigrés** nets (USD 4 millions), combinant une baisse de 1.2% des transferts entrants et une baisse bien plus substantielle de 16.8% des transferts sortants.

### Capitaux publics nets -24%

Diminution du solde négatif des **capitaux publics nets**: de USD 140 millions observés l'an dernier à 106 millions cette année.

### Capitaux privés nets +10.5%

Augmentation des **capitaux privés nets**: de USD 180 à 200 millions combinant les USD 25 millions d'investissements étrangers directs, et d'autres entrées de devises au niveau des banques et d'entités non bancaires.

### Erreurs et omissions HTG +434 millions

Hausse du poste « **erreurs et omissions et autres** ».

## SORTIES DE DEVISES

### Importations de biens -1%

Légère baisse des **importations de biens** de USD 48 millions.

### Paiements de services -5%

Régression de 104 millions tdes **paiements de services**, combinant ceux liés aux importations et les dépenses de voyage à l'étranger.

La variation des réserves brutes de change, qui représente la différence entre entrées et sorties totales, accuse cette année un solde négatif de USD 86 millions, correspondant à une augmentation des réserves placées à l'étranger par le système bancaire (BRH) et banques privées, donc à un surcroît d'entrées de devises par rapport aux utilisations en importations de biens et de services.

# FINANCES PUBLIQUES, MONNAIE ET SYSTÈME BANCAIRE

Sur le plan monétaire et financier, l'année 2022-2023 est dominée par les faits suivants :

1. **Forte baisse du financement monétaire de l'État Central**, totalisant 27.6 milliards de gourdes contre 61 milliards enregistrées en 2022, incluant 26.4 milliards par la BRH, résultant de l'effondrement du déficit budgétaire, grâce au triplement des revenus douaniers, à la progression subséquente de 57% des recettes fiscales et à la réduction de 5% des dépenses publiques.
2. **Réduction notable de 9.4 milliards de gourdes du stock de gourdes en circulation**, vu que la création de gourdes issue du financement monétaire a été entièrement stérilisée par une décroissance de 6.9 milliards de gourdes du crédit des banques commerciales et par l'effet monétaire des interventions de la BRH sur le marché de change et de ses propres opérations.
3. **Dépréciation apparente de la gourde**, le taux de référence de la BRH passant de 117 à 134 gourdes par dollar au cours de l'année 2023, soit 12.3% en termes nominaux. **Cette variation du taux de change représente toutefois un pur rapprochement volontaire entre le taux officiel conduit par la BRH et le taux pratiqué sur le marché informel sur lequel 70% des transactions ont été opérées.** Ce taux est resté quasiment inchangé, autour de 140 gourdes pour 1 dollar en 2023, ce qui représente **une appréciation d'environ 21% en termes réels**, tenant compte du différentiel d'inflation entre Haïti et son principal partenaire commercial, les USA. Une telle appréciation est fortement préjudiciable au pouvoir d'achat des quelques 1.7 millions de familles vivant des transferts de leurs parents émigrés et à la compétitivité de nos industries marchandes (exportations, tourisme, agriculture et autres industries de substitution aux importations).

## SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DU TRÉSOR

<i>en milliers de gourdes</i>	2023	2022	Var.(%)
<b>Revenus</b>	<b>172,346</b>	<b>110,150</b>	<b>56.5%</b>
dont : Recettes Internes	111,881	82,381	35.8%
Recettes Douanières	60,103	27,341	119.8%
<b>Dépenses</b>	<b>142,108</b>	<b>148,870</b>	<b>-4.5%</b>
dont : Traitement & Salaires	73,846	63,030	17.2%
Dépenses de Fonctionnement	39,029	32,504	20.1%
Contrib. du trésor à l'investissement	6,195	6,520	-5.0%
Subventions	15,063	40,222	-62.6%
Intérêts sur dette	7,975	6,596	20.9%
<b>Déficit : Base engagements</b>	<b>30,238</b>	<b>(38,720)</b>	<b>-178.1%</b>
Ajustement	(30,206)	256	-11,899.2%
<b>Déficit : Base caisse</b>	<b>32</b>	<b>(38,464)</b>	<b>-100.1%</b>
<b>Financement Externe (Net)</b>	<b>(6,539)</b>	<b>(9,272)</b>	<b>-29.5%</b>
<b>Financement Interne (Net)</b>	<b>6,508</b>	<b>47,736</b>	<b>-86.4%</b>
dont : BRH	26,709	49,515	-46.1%
Banques commerciales	1,153	11,396	-89.9%

Source : FMI, BRH

4. **Baisse notable du taux d'inflation de 38.7% à 31.8% en base glissante, mais augmentation de 27.6% à 44.1% en moyenne de 2022 à 2023**, incluant l'inflation importée de 3.7%, l'impact de la création monétaire susvisée et l'effet des restrictions causées au transport de marchandises du fait de l'insécurité et des blocages routiers et portuaires en début d'année fiscale.
5. **Baisse de 4% du crédit au secteur privé**, combinant une baisse de 9.4% du crédit en gourdes et de 0.2% du crédit en devises converties en gourdes, due en majeure partie à la dépréciation de la gourde, le montant exprimé en dollars reculant de 12.6%.
6. **Hausse de 9.2% des dépôts totaux du système bancaire**, combinant une hausse de 14.7% des dépôts en gourdes et une hausse de 6.1% des dépôts en devises converties en gourdes, liée à la dépréciation de la gourde, le montant de ces derniers ayant plutôt diminué de 7% lorsqu'exprimé en dollars.

## BILAN RÉSUMÉ DU SYSTÈME BANCAIRE CONSOLIDÉ

<i>en milliers de gourdes</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Var.(%) 2021-2022</b>
Réserves de Change	313,080	246,648	247,231	172,784	26.9%
Crédit au Secteur Public	256,058	235,023	176,897	112,768	9.0%
Crédit au Secteur Privé	186,096	194,613	165,693	141,012	-4.4%
Autres	(86,020)	(43,314)	(69,214)	(52,732)	98.6%
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>669,214</b>	<b>632,970</b>	<b>520,607</b>	<b>373,831</b>	<b>5.7%</b>
Monnaie Fiduciaire	113,246	123,620	98,279	85,497	-8.4%
<b>DÉPÔTS TOTAUX</b>	<b>555,968</b>	<b>509,349</b>	<b>422,328</b>	<b>288,334</b>	<b>9.2%</b>
<b>Dépôts en gourdes</b>	<b>209,504</b>	<b>182,662</b>	<b>152,626</b>	<b>123,442</b>	<b>14.7%</b>
Dépôts à Vue	107,005	86,337	65,955	50,450	23.9%
Dépôts d'Épargne	61,618	59,136	51,178	45,878	4.2%
Dépôts à Terme et Autres	40,881	37,190	35,493	27,114	9.9%
<b>Dépôts Dollars US</b>	<b>346,464</b>	<b>326,687</b>	<b>269,702</b>	<b>164,892</b>	<b>6.1%</b>
Dépôts à Vue	159,173	148,493	125,542	76,589	7.2%
Dépôts d'Épargne	116,738	111,838	88,914	50,370	4.4%
Dépôts à Terme et Autres	70,553	66,357	55,246	37,933	6.3%
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>669,214</b>	<b>632,970</b>	<b>520,607</b>	<b>373,831</b>	<b>5.7%</b>
* incluant la BRH					
Dépôts USD	2,581	2,776	2,770		-7.03%
Réserve USD	2,332	2,096	2,539		11.28%

Source : FMI, BRH

7. **Légère hausse de rentabilité du système bancaire**, dont le profit net, sur la base des données provisoires publiées par la BRH pour les neuf premiers mois de l'année fiscale, augmente de 16.6%, portant le rendement de l'actif moyen (ROA) à 1.7% en 2023 contre 1.6% en 2022. La variation de profit entre ces deux années, provient : (i) d'une augmentation de 39% de la marge d'intermédiation, en dépit de la baisse de 4% du portefeuille de crédit du système; (ii) d'une hausse de 60% des dotations aux provisions pour créances douteuses, reflet de la conjoncture difficile de l'année 2023; (iii) d'une hausse de 15% des commissions et autres revenus, majoritairement imputable aux commissions et agios (+20%) et aux revenus de change (+5%); et (iv) d'une croissance de 35% des dépenses d'exploitation, nettement supérieure au taux d'inflation.



L'année 2024, tout en restant marquée du sceau de l'incertitude socio-politique et économique qui a caractérisé les 5 dernières années, devrait logiquement bénéficier de certains faits marquants de la conjoncture récente, dont :

- (i) L'adoption le 2 octobre dernier de la Résolution 2699 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, autorisant le déploiement d'une mission d'appui à la Police Nationale d'Haïti devant restaurer les conditions sécuritaires requises pour la tenue d'élections au cours des 12-15 prochains mois et le retour à l'ordre constitutionnel et légal et la relance de l'économie ;
- (ii) Les réformes fiscales et monétaires engagées dans le cadre de l'Accord Stand-By signé en juillet 2022 avec le Fonds Monétaire International (FMI), ayant donné lieu à un second accord Stand-By signé récemment, réformes ayant abouti à la réduction de l'inflation et de la volatilité monétaire réalisée l'an dernier et aux progrès attendus du nouveau budget adopté pour l'année fiscale 2023-2024 ;
- (iii) La progression attendue des transferts d'émigrés, conséquence de la croissance récente de la taille de la diaspora haïtienne et de la bonne performance de l'économie américaine.

C'est dans cette optique qu'on peut comprendre les attentes de retour à une croissance de l'ordre de 0.7 à 1% du PIB réel et une réduction de l'inflation à environ 16% contenues dans les hypothèses officielles du budget de l'État et autres prévisions d'institutions internationales pour Haïti. Ces attentes sont alimentées par celles d'une croissance d'environ 8% des transferts de la diaspora, d'une reprise modérée du tourisme issue d'une amélioration de la sécurité et de la présence de la mission d'appui à la PNH menée par le Kenya et appuyée par plusieurs autres partenaires internationaux, soit en personnel, soit en soutien financier.

Sur le plan international, l'année, quoique encore dominée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine et celle entre Israël et le Hamas avec des risques de débordements dans la région, elle devrait toutefois consacrer l'atterrissage en douceur de l'économie mondiale et de celle des USA, ainsi que l'assouplissement progressif des politiques monétaires restrictives menées par la Réserve Fédérale des USA et par la Banque Centrale Européenne; ce qui contribuerait à réduire l'inflation vers sa cible de 2% l'an dans les pays développés, tout en maintenant l'emploi à un niveau acceptable, inférieur à 5% aux USA.

**PERFORMANCE  
DU GROUPE**



# RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DU GROUPE



## CROISSANCE DES DÉPÔTS ET BAISSÉ DU VOLUME DE CRÉDIT

- Les dépôts ont progressé de 8.1%, passant de 132,838 millions de gourdes à 143,628 millions. Cependant, exprimés en dollars nous avons enregistré une décroissance réelle de -5.2%.
- Le portefeuille de crédit a également été sévèrement touché, affichant une baisse nominale de 9%, à l'opposé de la croissance de 12.4% en 2022. Exprimés en dollars la baisse a été de 20.2%.
- Diminution de 3.4% de la marge d'intermédiation, impactée par la situation politico-économique défavorable qui a affecté le portefeuille de crédit, en particulier celui du microcrédit, avec une chute des revenus d'intérêts de 65%.



## LÉGER RECUŁ DU COÛT DU RISQUE

- La dotation pour créances douteuses a connu une légère baisse par rapport à 2022 passant de 1,964 millions gourdes à 1,791 millions. Au 30 septembre 2023 la dotation pour créances douteuses sur le portefeuille micro-crédit était de 1,148 millions pour un portefeuille de 2 milliards. Au cours de l'exercice 1.4 milliards de gourdes du portefeuille micro-crédit ont été radiées. La banque commerciale a également réalisé des datations importantes en compensation des créances d'un groupe affecté par la conjoncture.
- Le Groupe termine l'exercice avec un niveau d'improductif en hausse par rapport à l'exercice précédent : 6.26% contre 4.7% et un taux de couverture du portefeuille non productif de 128% contre 138% en 2022.



## AUGMENTATION DES FRAIS GÉNÉRAUX

- Les frais généraux ont augmenté de 21.4% par rapport à 2022, alors que l'inflation a atteint le niveau de 31.8% au 30 septembre 2023.





### OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE FRUCTUEUSES

- Les revenus d'intérêts sur les placements locaux et étrangers ont connu une augmentation notable de 31%, alors que les dépenses liées aux emprunts et dettes subordonnées ont diminué de 6%.



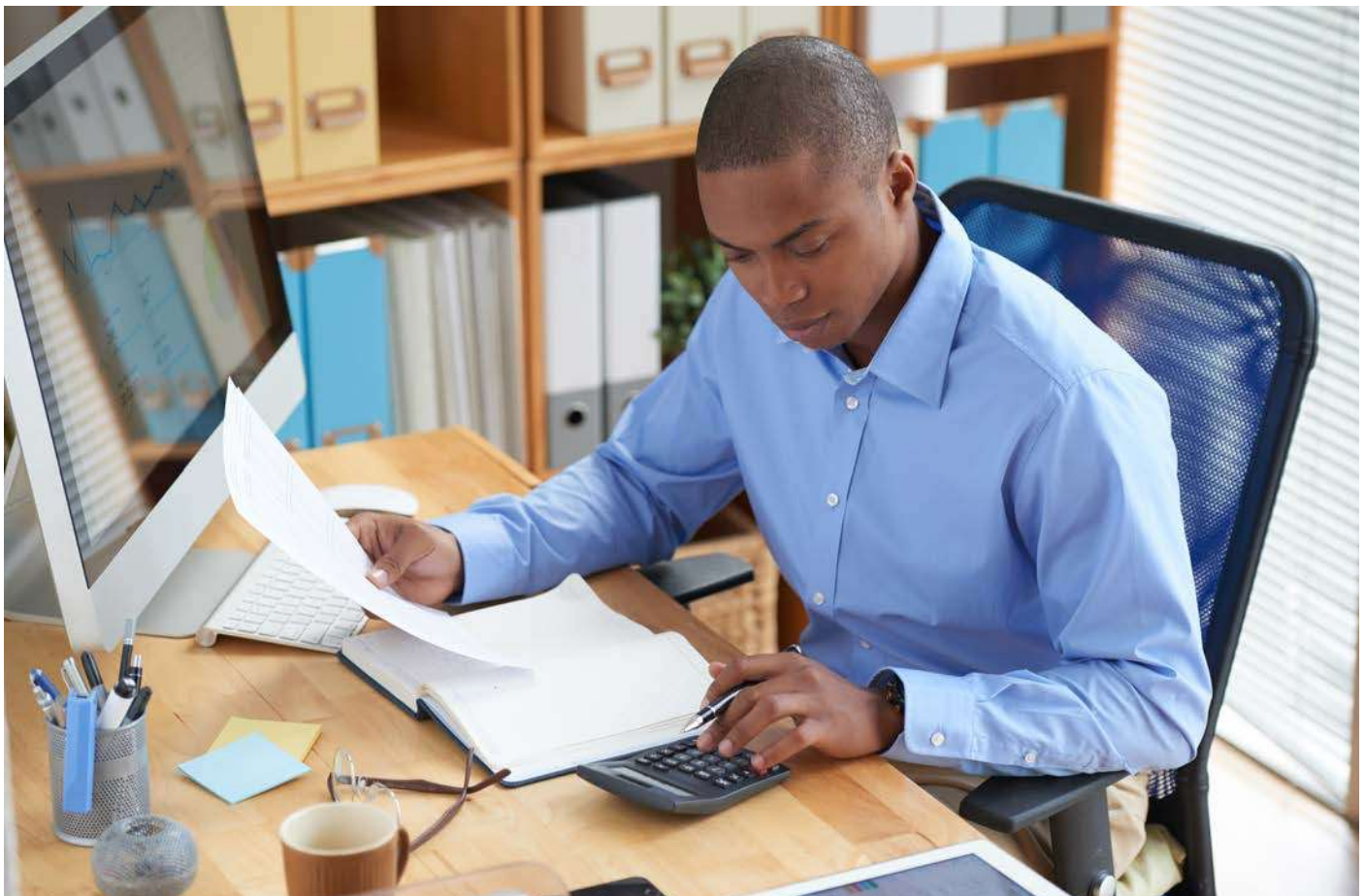
### EVOLUTION CONTRASTÉE DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE CHANGE

- Le résultat sur les transactions de change a connu une baisse, passant de 2.5 milliards à 2.3 milliards, principalement en raison de la réduction de la marge au cours du deuxième semestre de l'exercice. Cette diminution est due à l'appréciation de la gourde par rapport au dollar ainsi qu'à une réduction des disparités entre les taux de change pratiqués par le marché formel, le marché informel et le taux de référence de la BRH.



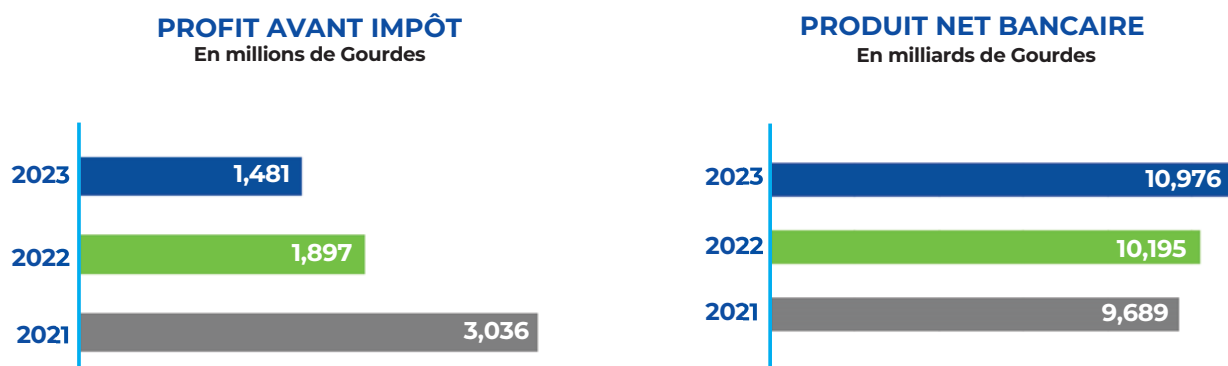
### RATIOS FINANCIERS SATISFAISANTS

- Ratio Cook (ratio de solvabilité) : 18.46%, en hausse de 14.1%. Cette augmentation est attribuable au renforcement des Fonds Propres de catégorie 1 et à une distribution de dividendes modérée en 2023. La réduction des actifs à risque a également contribué à cette hausse.
- Rendements des Fonds Propres (ROE) avec résultat étendu : 16.60% comparativement à 9.68% en 2022.
- Rendement des Actifs : 0.72% en baisse par rapport à 0.89% de l'exercice précédent, soit une variation négative de 18.8%.

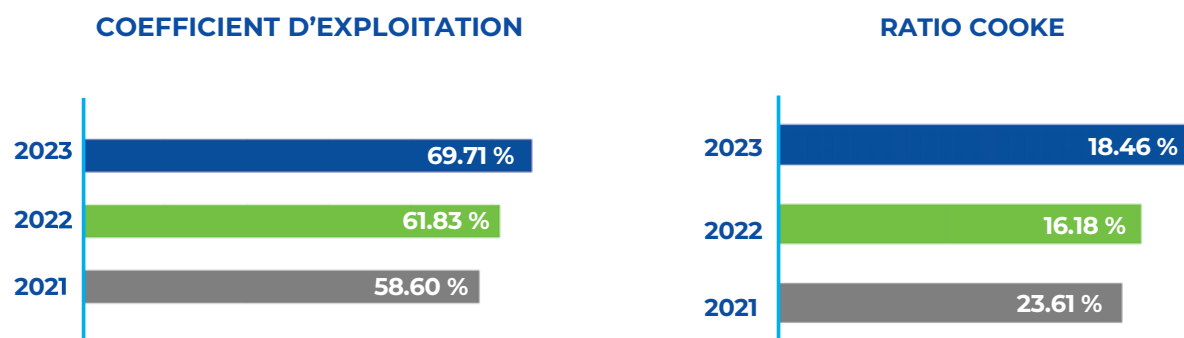


# REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DU GROUPE

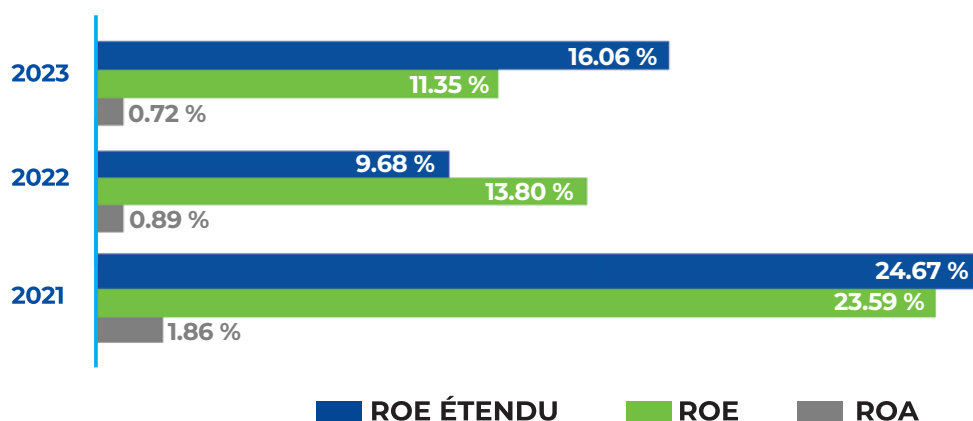
## DIMINUTION DU PROFIT AVANT IMPÔT ET CROISSANCE MODÉRÉE DU PRODUIT NET BANCAIRE



## LÉGÈRE AUGMENTATION DES COÛTS ET DU RATIO COOKE



## PERFORMANCE IMPACTÉE PAR LES TROUBLES SOCIO-POLITQUES





# CHIFFRES CLÉS



En millions de gourdes

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2023	2022	2021	2020
Revenus Nets d'Intérêts après Provision	3,899.4	3,549.1	4,525.6	3,863.6
Autres Revenus	5,285.4	4,681.3	4,188.7	3,470.3
Dépenses de Fonctionnement	7,651.4	6,303.8	5,678.2	5,945.0
Profits avant Impôts	1,480.9	1,896.5	3,036.2	1,389.0
Impôts sur le Revenu	248.8	522.5	695.1	412.5
Participation Minoritaire	(195.0)	(235.0)	(150.0)	(70.6)
Résultat Net	1,232.1	1,374.0	2,319.4	976.6
Résultat Net Étendu	1,742.6	1,018.8	2,425.7	1,874.8
Revenus Nets par Action (Gourdes)	4,758.0	5,365.0	7,804.0	3,020.0
Capital Action Libéré	300,000	300,000	300,000	300,000

## BILANS CONSOLIDÉS

Actif Total	176,447.4	165,653.9	144,548.6	104,240.1
Liquidités & Placements	116,379.3	100,427.0	86,628.2	58,288.7
Bons BRH et Bons du Trésor	5,580.6	6,177.5	4,913.3	4,024.4
Autres Actifs	14,113.1	14,072.7	12,054.5	10,764.8
Portefeuille de Prêts, Net	40,373.5	44,977.1	40,952.0	33,323.0
Dépôts	143,627.7	132,837.5	114,049.0	78,292.1
Autres Passifs	19,595.0	20,542.6	17,838.0	15,608.7
Dettes Subordonnées	1,728.9	2,064.6	1,868.7	1,489.2
Avoir des Actionnaires	11,494.9	10,209.0	10,814.1	8,850.0

## RATIOS ANALYTIQUES

Rendement des Actifs (ROA)	0.72%	0.89%	1.86%	0.91%
Rendement des Fonds Propres (ROE)	11.35%	13.08%	23.59%	11.84%
ROE avec Résultat Étendu	16.06%	9.68%	24.67%	22.72%
Avoir/Actif Total	6.5%	6.2%	7.5%	8.5%
Ratio Cooke	18.59%	16.18%	23.61%	20.02%
Improductifs/Portefeuille Brut	6.25%	4.50%	2.59%	2.59%

## EFFECTIFS

Effectif Total	1,782	2,062	2,113	2,198
Actif par Employé	99,016	80,337	68,409	47,425

## ACTIONNAIRES DÉTENANT 5% ET PLUS DU CAPITAL

	2023	2022	2021	2020
Roger JAAR	6.83%	6.83%	6.83%	6.83%
Joan PERRY	6.61%	6.61%	6.61%	6.28%
Les Assurances Léger S.A. (ALSA)	6.38%	6.38%	6.38%	6.38%
Robert MOSCOSO	4.99%	4.99%	4.99%	4.99%



« Je suis convaincu qu'ensemble, nous continuerons à écrire l'histoire de succès du **GROUPE SOGEBANK** pour rester le **Leader Technologique du Secteur Bancaire.** »

Robert **MOSCO**  
PDG Groupe SOGEBANK

# PERFORMANCE DE LA BANQUE COMMERCIALE



# RÉSULTATS COMMERCIAUX

2023

2022

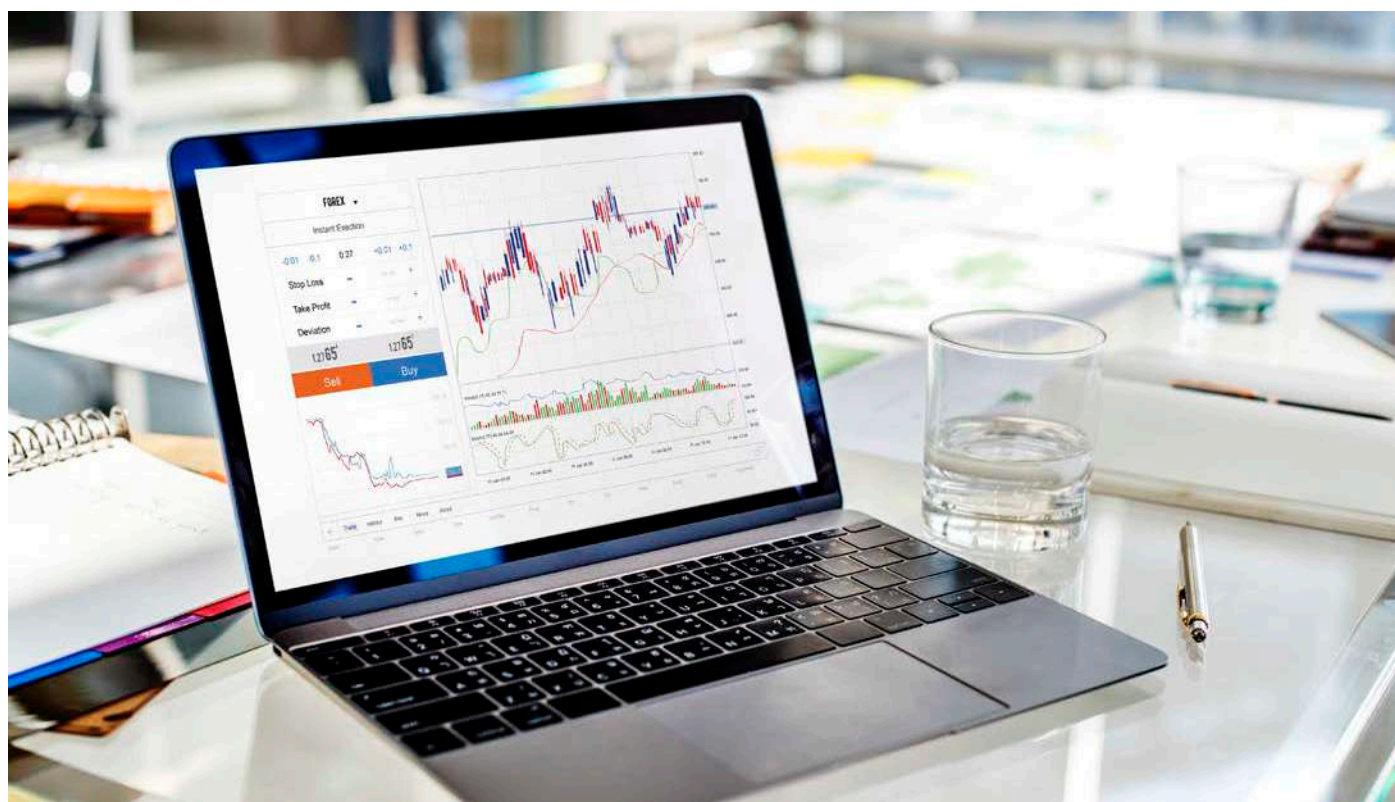
2021

<b>DÉPÔTS TOTAUX</b> (millions de gourdes)	<b>143,627.7</b>	<b>132,837.5</b>	<b>114,049</b>
<b>VARIATION DES DÉPÔTS</b>	<b>+8.1%</b>	<b>+16.5%</b>	<b>+45.67%</b>
<b>PART DE MARCHÉ *</b>	<b>26.82%</b>	<b>25.86%</b>	<b>26.85%</b>

<b>CRÉDITS TOTAUX</b> (millions de gourdes)	<b>43,824</b>	<b>48,144</b>	<b>42,837</b>
<b>VARIATION DU CRÉDIT</b>	<b>-9%</b>	<b>+12.4%</b>	<b>+22.94%</b>
<b>PART DE MARCHÉ *</b>	<b>26.25%</b>	<b>26.92%</b>	<b>26.27%</b>

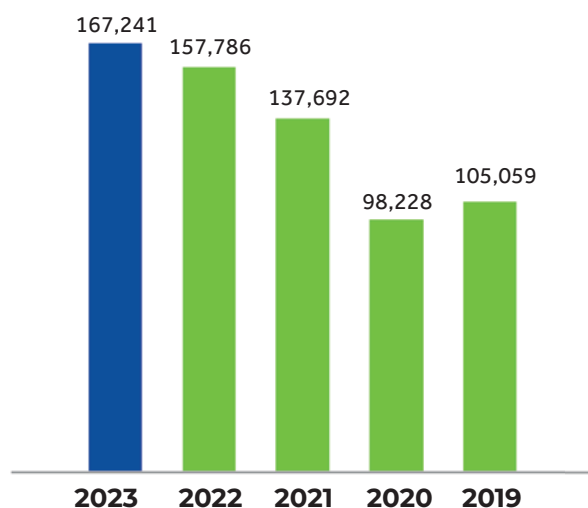
<b>PRÊT IMPRODUCTIFS</b> (millions de gourdes)	<b>2,500</b>	<b>1,736</b>	<b>824</b>
<b>TAUX PRÊT IMPRODUCTIFS</b>	<b>6.57%</b>	<b>4.05%</b>	<b>2.22%</b>

\*Source: [www.brh.ht](http://www.brh.ht)



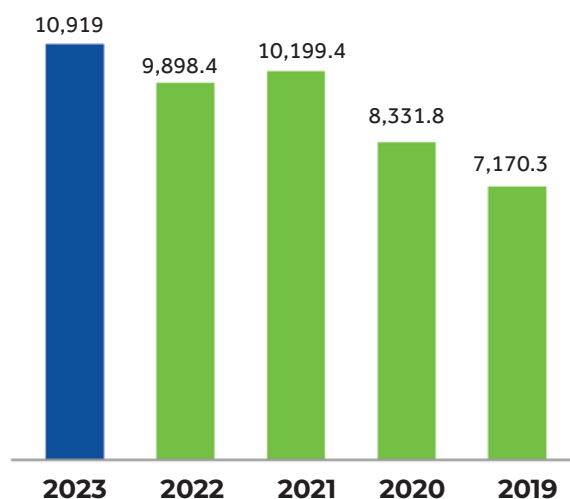
## ÉVOLUTION DE L'ACTIF

(en millions de Gourdes)



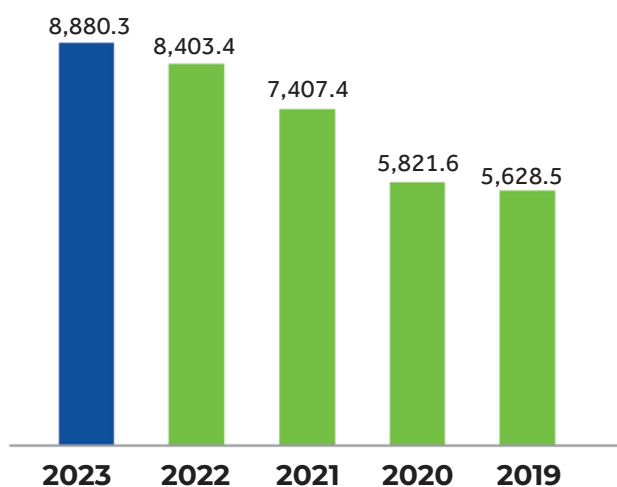
## AVOIR DES ACTIONNAIRES

(en milliards de Gourdes)



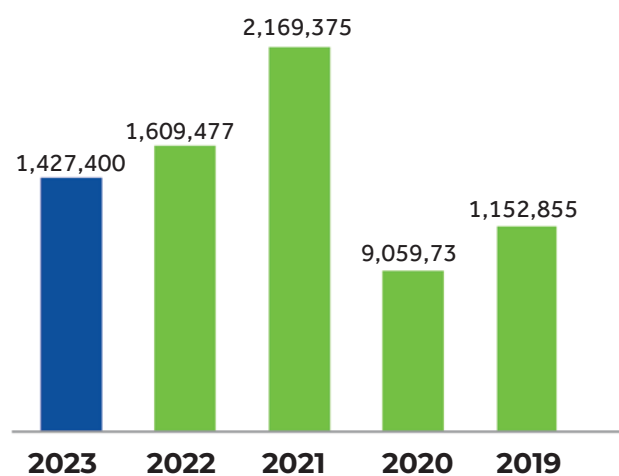
## PRODUIT NET BANCAIRE

(en millions de Gourdes)

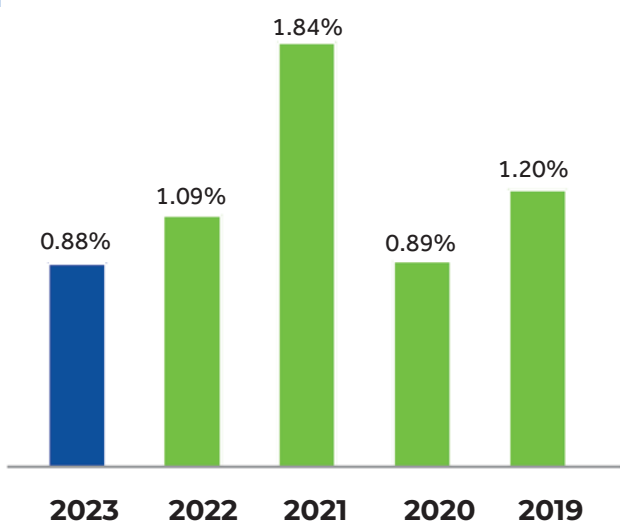


## RÉSULTAT NET

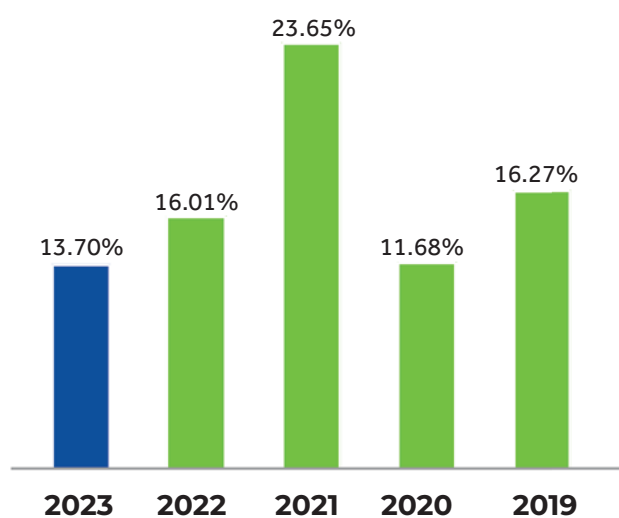
(en milliers de Gourdes)



## ROA



## ROE



# ENTITÉS DU GROUPE SOGEBANK





- La SOGEBEL a réalisé, au 30 septembre 2023, un profit net de HTG 183.1 millions, supérieur à celui de l'exercice précédent de 7.5%.
- Grâce à l'augmentation des revenus d'intérêts, la marge nette d'intérêts après provision a progressé de 34%, même avec l'augmentation des intérêts débiteurs.
- Les dépôts captés s'élèvent à HTG 8,431 millions, comparativement à HTG 8,021 millions en 2022, avec un impact significatif du taux de change.
- Le portefeuille de crédit est resté stable, passant à HTG 5.396 millions contre à HTG 5.340 millions pour l'exercice précédent. La part des prêts improductifs dans le portefeuille s'élève à 4.10%, en baisse par rapport à 7.04% au 30 septembre 2022.
- En 2023, les comptes de placements productifs d'intérêts ont généré des revenus de HTG 148.2 millions, comparativement à HTG 61.1 millions en 2022. Cette augmentation de 142% est attribuable aux disponibilités dégagées au cours de l'exercice et à la hausse des taux sur le marché international en particulier.
- Éléments permettant de mesurer la rentabilité:

	2023	2022
ROA	1.55%	1.58%
ROE	17.94%	18.06%
Ratio Cook	22.04%	21.82%

[www.sogebelonline.com](http://www.sogebelonline.com)



**SOUSCRIVEZ À  
SOGEBEL ONLINE**



- Le profit net de la SOGECARTE a cru de 78 % passant de 30 à 54 millions de gourdes.
- Le portefeuille brut a connu un repli de 5%; ceci illustre, une certaine perte de clientèle par rapport aux difficultés de l'économie, à l'impact potentiel des différents programme d'immigration, ainsi qu'une certaine prudence dans la prospection de nouveaux clients dans ce contexte morose des affaires.
- Les revenus opérationnels de la SOGECARTE ont enregistré une augmentation globale de 19.43% par rapport à l'exercice précédent, portée principalement par :
  - les revenus d'intérêts, constituant 54% de la croissance totale des revenus ;
  - Les commissions sur achats, contribuant à hauteur de 15% à la croissance des revenus opérationnels.
  - Les frais de transactions internationales, représentant 10% de l'accroissement des revenus opérationnels.
- Les dépenses de la SOGECARTE ont augmenté globalement de 31.78%.
- Bien qu'en amélioration par rapport à l'exercice dernier les pertes de change sont restées à un niveau considérable, illustrant la difficulté rencontrée par l'institution à s'approvisionner en devises étrangères à des coûts raisonnables surtout dans la première partie de l'exercice.
- Les revenus de quote-part dans les Sociétés Affiliées ont eu encore cette année un apport décisif dans le maintien de notre rentabilité et ont compensé à un certain niveau la croissance supérieure des dépenses par rapport aux revenus.

## ASPECT ORGANISATIONNEL

- Renforcement des capacités des Collaborateurs pour une desserte efficace et proactive de la clientèle: le taux de rotation du personnel s'étant accéléré avec les nouveaux programmes d'immigration, la SOGECARTE a dû s'adapter rapidement en élaborant un plan de contingence des Ressources Humaines et en mettant l'accent sur la formation continue.
- Projet d'implémentation de solutions d'acceptation de paiement sans contact pour les cartes de débit et de crédit Visa ainsi que pour ses Points de Vente Electroniques (POS).
- Projet d'automatisation du suivi des requêtes de la clientèle : développement d'une application de gestion des doléances permettant de suivre le traitement d'une requête de son début jusqu'à sa complétion.
- Alert Management Event System : mise en place d'une application pour envoyer des alertes aux clients pour différentes situations telles : retards de paiements, dépassement de la limite de crédit, transactions en ligne, transactions élevées etc.
- Relocalisation à Pétion-Ville : suite à la dégradation de la situation sécuritaire au centre-ville, la SOGECARTE a dû depuis le mois de mars 2023, relocaliser l'ensemble de ses opérations à la rue Goulard à Pétion-Ville.







- Poursuite de l'implémentation des mesures adoptées en 2021-2022. Un important apport de capital a été consenti en février 2023 par la maison mère portant son taux de participation à 97%.
- Au cours du deuxième semestre de 2022-2023, la révision de la structure organisationnelle a été initiée et sera complétée en 2024.
- La SOGESOL est complètement sortie des secteurs et zones à haut risque et une stratégie commerciale basée sur des décaissements prudents a été mise en place.
- Au 30 septembre, la SOGESOL présentait encore un haut niveau de pertes et des mesures visant une restructuration plus profonde de ses opérations sont en cours d'évaluation.



- Pour l'exercice 2022-2023, la SOGEXPRESS a dégagé un profit net de 481 millions de gourdes, soit une diminution de 12% par rapport à 2021-2022.
- Les revenus générés sur les autres produits et services ont connu une légère baisse.
- Performance des transferts internationaux :
  - Le marché des transferts reçus a enregistré une baisse de 4% par rapport à l'exercice précédent, atteignant un volume total de 3,3 milliards de dollars. Malgré cette diminution, la part de marché de la SOGEXPRESS dans les transferts entrants a augmenté, atteignant désormais 20%.
  - De même, le marché des transferts expédiés a connu une baisse de plus de 6%, avec un volume s'élevant à 253 millions de dollars. Néanmoins, la SOGEXPRESS a renforcé sa position sur le marché des transferts sortants, augmentant sa part de marché de 33% à 40%.
  - Cette performance s'est traduite par une augmentation des revenus sur les transferts de plus de 46%.

# LÈ TRANSFÈ A TONBE!





SOGEASSURANCE



- A l'instar de l'année précédente, l'exercice 2022-2023 s'est déroulé dans un contexte de ralentissement général de l'économie. Cette situation a eu des impacts négatifs tant sur le secteur financier dans son ensemble que sur les compagnies d'assurance en particulier.
- Quelques éléments ayant affecté de manière significative les résultats de la SOGEASSURANCE :
  - La hausse des coûts de réassurance ;
  - Des restrictions imposées par les réassureurs sur les couvertures liées aux troubles socio-politiques ;
  - La contraction du portefeuille en raison de la dégradation économique ;
  - L'inflation et la dévaluation de la monnaie locale ;
  - La sévérité des sinistres, notamment, ceux découlant des cas de kidnapping suivis de vols de véhicules. Cependant, leur nombre a globalement diminué de 50% par rapport à 2022.
- De tout ce qui précède, il en est résulté :
  - Une diminution de l'actif de 19% (en raison de pertes sur un placement) ;
  - Une augmentation de 30% des revenus bruts audités ;
  - Une hausse de 117% des résultats d'exploitation.

### ASPECT ORGANISATIONNELS

- Poursuite de la refonte organisationnelle et renforcement continu de la relation intergroupe, avec les coûts supplémentaires que cela entraîne.
- Elargissement de la gamme de produits offerts en assurance vttie, malgré un environnement délétère.
- Réorientation et diversification de la politique d'investissement.

Vous n'êtes plus seul.





**Chers Actionnaires,**

## **Que dire de l'année 2023 ?**

L'esprit, le cœur, la sérénité ont été balayés par ce cancer qui ronge notre pays : **l'insécurité !**

Les écoles, les entreprises, les loisirs sont restés en mode « survie ». Pas de projet d'avenir ! et combien de faillite ! Notre société se désagrège rapidement et les valeurs qui faisaient sa beauté s'effacent, asphyxiées par les gangs. Aucune considération, aucun état d'âme pour tout ce qui a été construit par nos aînés dans la sueur et la détermination. Les gens de bien sont mis de côté, c'est à nouveau le sacrifice d'une génération, peut-être deux, et l'internationale qui réfléchit sans fin tout en offrant des « voies humanitaires » aux ressortissants haïtiens qualifiés, vidant ainsi nos rangs de ressources humaines clés.

Ce moment de crise pourrait pourtant être une opportunité unique de transformation fondamentale de notre société, et nous qui souhaitons rester vivre en Haïti, avons la responsabilité d'être l'un des maillons de cette transformation. **Engageons-nous !**

La Fondation SOGEBANK, moteur de l'action sociale du Groupe SOGEBANK, a en dépit de toutes contraintes, rempli son rôle. Présente sur tous les fronts, travaillant sans relâche avec discernement pour répartir au mieux les fonds alloués par le Groupe SOGEBANK.

Les points forts de nos domaines d'activité pour l'exercice fiscal écoulé sont orientés vers l'éducation, l'entrepreneuriat, les activités sociales, la santé, la culture sans oublier le sport et l'environnement.

**L'éducation est restée notre priorité avec 61% de nos dons.** Elle représente l'étape la plus importante du changement de notre société. Frustration énorme quand on constate que nos meilleures ressources quittent le pays et que nos rares écoles et universités n'ont plus le niveau requis. La Fondation SOGEBANK continue d'investir avec détermination dans ce domaine.

Nos programmes phares en éducation sont restés au cœur de notre action avec en résumé :

- **SOGELEKOL** (5<sup>ème</sup> édition) qui est une bourse aux écoliers, tirée au sort, pour les parents clients du Groupe SOGEBANK et pour les Collaborateurs.
- **Groupe SOGEBANK toujou bò kote Etidyan**, programme post-scolaire débuté en 2015 adressé aux meilleurs étudiants pour la formation de l'élite de demain, en partenariat depuis 2019 avec HELP (Haitian Education and Leadership Program), donnant une nouvelle dimension à l'engagement du Groupe. Dans ce partenariat, la Fondation accompagne les bénéficiaires, leur offre des stages, identifie les meilleurs et les plus motivés afin d'offrir un plan de relèvement aux Ressources Humaines du Groupe et aux entités locales.
- **Programme de Master 2 en France** depuis 2017, en partenariat avec l'Ambassade de France, programme partagé avec la BRH.
- Participation à la 5<sup>ème</sup> édition de la **Foire Scientifique Expo-Sciences 2023** (plateforme Technoscience dédiée aux jeunes Haïtiens, gérée par l'Association des Anciens Élèves de St-Louis de Gonzague).

- **PIGraN la cité du savoir du Grand Nord** sous l'égide du Professeur Samuel Pierre,
- **École Communautaire de Vallue** à travers l'Association des Paysans de Vallue.



Les 3 boursiers financés par la Fondation SOGEBANK lors de leur cérémonie de graduation, accompagnés de Collaborateurs du Groupe SOGEBANK.

**En deuxième poste de dépenses représentant 16% de notre portefeuille de dons : l'Entreprenariat (8%) et l'Assistance Sociale (8%).**

Quelques statistiques générales pour mieux comprendre notre démarche:

- 85% de nos diplômés haïtiens vivent à l'étranger (rapport de l'AUF) ; pour beaucoup parce qu'ils ne trouvent pas d'insertion professionnelle en Haïti. Le chômage et le sous-emploi les forcent à l'émigration ;
- 30% de la population aujourd'hui est composée de jeunes de 15 à 25 ans (Institut Haïtien de l'Enfance);
- 35% de ces jeunes (un tiers) sont abandonnés à eux-mêmes, au chômage (Fonds des NU pour le Développement). Tous ces jeunes ont des besoins et cela explique aisément la multiplication des gangs.

Aujourd'hui, il est impossible d'offrir un travail à tous. La création d'entreprises à fort impact social par les jeunes diplômés est une voie de réponse. La Fondation s'investit.

- 1- Le don à la Fondation Communautaire ESPWA, gérée par Marie-Rose Romain, partenaire privilégié dans la Grand'Anse. Notre aide fait suite au tremblement de terre du 14 août 2022 et participe au relèvement économique dans le Grand Sud en favorisant l'entreprenariat.
- 2- Programme de mentorat pour les participantes entrepreneures et professionnelles haïtiennes à travers la Chambre de Commerce et d'Industrie Haïtiano-Canadienne (CCIHC).
- 3- Participation au financement du Réseau Solidaire d'Aide à la Création d'Entreprise (RESACE) de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) depuis 2020 ; programme partagé avec l'Ambassade de Suisse et la BRH.
- 4- Rasin Devlopman à La Gonâve : projet de « Impact Grants ».
- 5- Kafou Lespwa : à la recherche de voies de solution à la crise profonde que nous vivons.

**Troisième poste de dépense cette année, le Sport.** Il représente un énorme atout pour éloigner les jeunes de la tentation de rejoindre les gangs. **14 %** de nos dons sont consacrés à la Fédération Haïtienne de Volley-ball, de Tennis, au Foot-ball Club FC Toro, au Basket-ball avec la Fondation j'Aime Haïti et son programme « Panye Lapè », le BAL et son programme « Basketbòl pou Ankadré Lajenes », au Comité National Spécial Olympics d'Haïti pour les jeunes sportifs vivant avec une déficience intellectuelle, à la Fédération Haïtienne des Echecs. La fondation était partout !



Les athlètes présentant fièrement leurs médailles



Selection nationale U21 de volleyball en tournoi a Cuba



Les athlètes de l'équipe Haïtienne d'équitation participant aux jeux mondiaux de spécial olympique à Berlin

**Suivent les programmes en Santé. 8%** des dons ont été répartis entre les Centres GHESKIO (formation professionnelle des femmes vulnérables), l'Hôpital Ste Croix de Léogane (inondation), la maternité de l'Hôpital St Antoine de Jérémie (post-séisme), le Centre de Santé la Providence contre le choléra.

**Enfin 1% du budget au programme Culture.**

**Parlons de la Grande Fondation d'Haïti (GFH).**

En 2019, la Fondation SOGEBANK avait pris l'initiative de lancer l'idée d'un regroupement de fondations dans le but d'avoir un impact plus visible de l'action du secteur privé haïtien dans la vie de la nation. Aujourd'hui, la GFH compte dix membres fondateurs avec une vision et une mission communes. Tous les membres fondateurs ont signé les statuts et se sont engagés moralement et financièrement dans cette nouvelle et noble aventure. Nous avons un Conseil d'Administration élu et des réunions périodiques à la recherche d'une action à entreprendre visible au niveau national. La GFH veut grandir et souhaite accueillir toutes les fondations actives haïtiennes et de la diaspora. Le mécénat haïtien, bien imbu de ses devoirs, se construit enfin !



## *Les Pavillons de l'Âge d'Or*

Les Pavillons de l'Âge d'Or (PAO) ont un nouveau Conseil d'Administration composé de Isabel N. DUFORT, Martine MOSCOSO, Jean Bordes CHÂTEL, Gladys SASSINE, Jacquemine LÉON et Michel THÉARD. Ce nouveau Conseil nommé pour 3 ans, travaille en étroite relation avec Marie Laurence BELLANDE bénéficiant de sa longue expérience.

La nouvelle Directrice, le Dr. Myriam Bance SÉVÈRE, a rapidement pris en charge les PAO et affronte avec succès les innombrables challenges de la gestion humaine et financière de cette institution.

Les PAO ont déjà 20 ans et un grand programme de rajeunissement s'impose, demandant un effort financier important, impossible à assumer seul par les PAO dans ce contexte de marasme économique.

La Fondation ne ménage pas ses efforts afin d'aider les PAO à rester la référence dans l'offre de services aux personnes âgées. Il faut remercier la famille MOSCOSO qui, à travers la Fondation, a généreusement pris à sa charge certains coûts, contribuant à pérenniser la vision de feu Gérard MOSCOSO, initiateur de ce merveilleux projet.

Je tiens à remercier le Conseil d'Administration de la Fondation, M. Robert MOSCOSO (Vice-Président), M. Jean Bordes CHÂTEL (Trésorier), Mme Stéphanie Bourjolly THOMPSON (Secrétaire), Mme Valérie MATHON (Membre) ainsi que celui des Pavillons de l'Âge d'Or pour leur énorme engagement social sans rémunération.

Je remercie également le Directeur des Activités Sociales Mme Nadège JACQUES, le Directeur des PAO, Dr. Myriam Bance SÉVÈRE pour le travail exceptionnel accompli.

Chers Actionnaires, merci de votre confiance. Nous restons tous à votre écoute et ouverts à vos suggestions.



Une vue du salon de télévision équipé d'un espace informatique avec accès Internet.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.  
(SOGE BANK)**

**États Financiers Consolidés**

**30 septembre 2023**

**(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A. (SOGEBANK)**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**TABLE DES MATIÈRES**

**30 SEPTEMBRE 2023**

	<b>Pages</b>
<b>Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables</b>	<b>1-3</b>
<hr/>	
<b>États financiers consolidés</b>	
Bilan Consolidé	4
État Consolidé du Résultat Net	5
État Consolidé du Résultat Global	6
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	7-8
État Consolidé des Flux de Trésorerie	9
<hr/>	
<b>Notes aux États financiers consolidés</b>	
<b>Note 1</b> Organisation	10
<b>Note 2</b> Base de préparation des états financiers consolidés	10-13
<b>Note 3</b> Principales conventions comptables	13-30
<b>Note 4</b> Gestion des risques	31-45
<b>Note 5</b> Liquidités	46
<b>Note 6</b> Bons BRH et bons du Trésor, net	47
<b>Note 7</b> Placements à l'étranger, net	47-50
<b>Note 8</b> Placements locaux, net	50-52
<b>Note 9</b> Contrats à terme de devises	53
<b>Note 10</b> Prêts, net	54-67
<b>Note 11</b> Actifs au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives	68-70
<b>Note 12</b> Immobilisations, net	71-72
<b>Note 13</b> Biens immobiliers hors exploitation	72-75
<b>Note 14</b> Achalandage	76
<b>Note 15</b> Autres éléments d'actif, net	77-78
<b>Note 16</b> Dépôts	78-80
<b>Note 17</b> Emprunts – institutions financières	80-81
<b>Note 18</b> Autres éléments de passif	82
<b>Note 19</b> Dettes subordonnées	83-84
<b>Note 20</b> Capital-actions	84
<b>Note 21</b> Dotation aux pertes de crédit	84
<b>Note 22</b> Sociétés du groupe et participation minoritaire	85-87
<b>Note 23</b> Salaires et autres prestations de personnel	88
<b>Note 24</b> Impôts sur le revenu	88-90
<b>Note 25</b> Engagements et passif éventuel	91-92
<b>Note 26</b> Opérations avec des apparentés	92

## Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration  
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A., (SOGEBANK):

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2023, et les états consolidés du résultat net, du résultat global, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de SOGEBANK au 30 septembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés*

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Au Conseil d'Administration  
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A.  
Page 2

Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

#### ***Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mérové - Pierre Cabrit d'Experts - Comptables*

**MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES**  
7, rue Lechaud Bourdon  
Port-au-Prince, Haïti  
Le 19 décembre 2023

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Bilan Consolidé****30 septembre 2023****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)**

	Notes		2023	2022
<b>ACTIF</b>				
LIQUIDITÉS	5	G	82,458,328	73,260,146
BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET	6		5,580,671	6,177,559
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	7		32,273,127	25,826,287
PLACEMENTS LOCAUX, NET	8		1,647,944	1,339,780
CONTRATS À TERME DE DEVISES	9		1,188,039	3,602,929
PRÊTS	10		43,823,709	48,144,233
Provision pour pertes de crédit attendues			<u>(3,450,120)</u>	<u>(3,167,037)</u>
PRÊTS, NET			40,373,589	44,977,196
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET	11		1,130,521	1,123,987
IMMOBILISATIONS, NET	12		3,999,687	3,831,395
AUTRES				
Biens immobiliers hors exploitation	13		3,953,885	1,750,909
Achalandage	14		495,352	495,352
Autres éléments d'actif, net	15		2,880,504	2,796,550
Acceptations			<u>465,784</u>	<u>471,839</u>
			7,795,525	5,514,650
<b>TOTAL ACTIF</b>		G	<b>176,447,431</b>	<b>165,653,929</b>
<b>PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>				
DÉPÔTS	16		143,627,789	132,837,580
AUTRES				
Contrats à terme de devises	9		941,956	3,324,740
Obligations locatives	11		1,285,755	1,272,821
Emprunts – institutions financières	17		4,004,546	4,303,330
Autres éléments de passif	18		12,897,690	11,169,915
Engagements - acceptations			<u>465,784</u>	<u>471,839</u>
			19,595,731	20,542,645
DETTES SUBORDONNÉES	19		1,728,967	2,064,693
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>164,952,487</b>	<b>155,444,918</b>
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>				
Capital-actions libéré	20		3,000,000	3,000,000
Bénéfices non répartis			4,599,859	4,438,948
Réserves			<u>3,314,960</u>	<u>2,455,146</u>
Avoir des actionnaires de SOGEBANK			10,914,819	9,894,094
Participation minoritaire	22		580,125	314,917
<b>TOTAL AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>			<b>11,494,944</b>	<b>10,209,011</b>
<b>TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		G	<b>176,447,431</b>	<b>165,653,929</b>

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****État Consolidé du Résultat Net****Exercice terminé le 30 septembre 2023****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes, à l'exception du résultat net par action)**

	Notes	2023	2022
<b>REVENUS D'INTÉRÊTS</b>			
Prêts	<b>G</b>	<b>5,344,067</b>	5,335,669
Bons BRH et bons du Trésor, placements et autres		<u>1,348,638</u>	<u>1,029,513</u>
		<b>6,692,705</b>	6,365,182
<b>FRAIS D'INTÉRÊTS</b>			
Dépôts		<b>711,811</b>	542,528
Dettes subordonnées, obligations et autres		<u>290,324</u>	<u>308,797</u>
		<b>1,002,135</b>	851,325
<b>REVENU NET D'INTÉRÊTS</b>			
Dotations aux pertes de crédit	<b>21</b>	<u>(1,791,126)</u>	<u>(1,964,788)</u>
		<b>3,899,444</b>	3,549,069
<b>AUTRES REVENUS (DÉPENSES)</b>			
Commissions		<b>3,749,189</b>	3,107,253
Gain de change		<b>2,336,879</b>	2,482,557
Dépenses d'opérations		<b>(1,319,692)</b>	(935,870)
Récupérations sur prêts radiés		<b>193,907</b>	159,764
Gain (perte) sur instruments financiers		<b>195,454</b>	(235,895)
(Moins) plus-value sur biens immobiliers hors exploitation		<b>(41,460)</b>	110,488
Autres, net		<u>171,197</u>	<u>(6,992)</u>
		<b>5,285,474</b>	4,681,305
<b>REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS</b>			
		<b>9,184,918</b>	8,230,374
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Salaires et autres prestations de personnel	<b>23</b>	<b>3,828,406</b>	3,339,936
Frais de locaux, matériel et mobilier		<b>1,270,198</b>	932,584
Amortissement	<b>12</b>	<b>478,658</b>	449,175
Autres dépenses de fonctionnement		<u>2,074,169</u>	<u>1,582,146</u>
		<b>7,651,431</b>	6,303,841
Don à la Fondation SOGEBANK		<u>52,500</u>	<u>30,000</u>
		<b>7,703,931</b>	6,333,841
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU</b>			
		<b>1,480,987</b>	1,896,533
<b>IMPÔTS SUR LE REVENU</b>			
	<b>24</b>	<b>248,800</b>	522,522
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			
		<b>1,232,187</b>	1,374,011
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK</b>			
		<b>1,427,400</b>	1,609,475
<b>Résultat net attribuable aux minoritaires</b>			
		<u>(195,213)</u>	<u>(235,464)</u>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			
	<b>G</b>	<b>1,232,187</b>	1,374,011
<b>Résultat net par action équivalente de capital libéré</b>			
	<b>G</b>	<b>4,758</b>	5,365

**Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états**

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****État Consolidé du Résultat Global****Exercice terminé le 30 septembre 2023****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes, à l'exception du résultat global par action)**

	Notes	2023	2022
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK	<b>G</b>	<b>1,427,400</b>	1,609,475
Résultat net attribuable aux minoritaires		<b>(195,213)</b>	(235,464)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>1,232,187</b>	1,374,011
<b><i>Éléments du résultat global</i></b>			
Plus (moins) - valeur non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat global	<b>24</b>	<b>766,932</b>	(476,077)
Effet de change sur la plus (moins) - valeur non réalisée des placements à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat global	<b>24</b>	<b>(36,272)</b>	(49,607)
Effet de conversion de la filiale étrangère		<b>5,993</b>	2,688
Effet des impôts sur le revenu relatif aux éléments du résultat global	<b>24</b>	<b>(219,198)</b>	<u>167,827</u>
<b><i>Total des éléments du résultat global, net d'impôts</i></b>	<b>24</b>	<b>517,455</b>	(355,169)
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE</b>		<b>1,749,642</b>	1,018,842
Résultat global attribuable aux actionnaires de SOGEBANK		<b>1,944,855</b>	1,254,306
Résultat global attribuable aux minoritaires		<b>(195,213)</b>	(235,464)
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE</b>	<b>G</b>	<b>1,749,642</b>	1,018,842
Résultat global par action équivalente de capital libéré	<b>G</b>	<b>6,482</b>	4,181

**Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états**

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**  
**État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires**  
**Exercice terminé le 30 septembre 2022**  
**(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)**

	Notes	Réserves									
		Capital-actions libéré	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve de réévaluation terrains et immeubles	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Effet de conversion filiale étrangère	Total réserves	Participation minoritaire	Total	
<b>Solde au 30 septembre 2021</b>	<b>G</b>	<b>3,000,000</b>	<b>5,041,626</b>	<b>645,982</b>	<b>1,034,954</b>	<b>450,765</b>	-	<b>2,131,701</b>	<b>619,217</b>	<b>10,792,544</b>	
<b>État du résultat global de l'exercice:</b>											
Résultat net de l'exercice		-	1,609,475	-	-	-	-	-	(235,464)	1,374,011	
Régularisation filiales	14 et 22	-	-	166	-	-	-	166	(166)	-	
Moins-value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	(324,058)	-	-	-	-	-	-	(324,058)	
Effet de change sur la moins-value des placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	(33,799)	-	-	-	-	-	-	(33,799)	
Virement à la réserve légale - Sogebank et filiales		-	(319,174)	319,174	-	-	-	319,174	-	-	
Virement de la réserve de réévaluation –terrains et immeubles Sogebank et filiales		-	22,805	-	(22,805)	-	-	(22,805)	-	-	
Effet de conversion - filiale étrangère		-	-	-	-	2,688	-	2,688	-	2,688	
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation		-	(36,972)	-	-	36,972	-	36,972	-	-	
<b>Total</b>		-	<b>918,277</b>	<b>319,340</b>	<b>(22,805)</b>	<b>36,972</b>	<b>2,688</b>	<b>336,195</b>	<b>(235,630)</b>	<b>1,018,842</b>	
<b>Transactions avec les actionnaires:</b>											
Dividendes en espèces		-	(1,533,705)	-	-	-	-	-	(68,670)	(1,602,375)	
Dividendes en actions Sogesol		-	12,750	(12,750)	-	-	-	(12,750)	-	-	
		-	(1,520,955)	(12,750)	-	-	-	(12,750)	(68,670)	(1,602,375)	
<b>Solde au 30 septembre 2022</b>	<b>G</b>	<b>3,000,000</b>	<b>4,438,948</b>	<b>952,572</b>	<b>1,012,149</b>	<b>487,737</b>	<b>2,688</b>	<b>2,455,146</b>	<b>314,917</b>	<b>10,209,011</b>	

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**  
**État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires**  
**Exercice terminé le 30 septembre 2023**  
**(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)**

	Réserves									
	Notes	Capital-actions libéré	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve de terrains et immeubles	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Effet de conversion filiale étrangère	Total réserves	Participation minoritaire	Total
<b>Solde au 30 septembre 2022</b>	<b>G</b>	<b>3,000,000</b>	<b>4,438,948</b>	<b>952,572</b>	<b>1,012,149</b>	<b>487,737</b>	<b>2,688</b>	<b>2,455,146</b>	<b>314,917</b>	<b>10,209,011</b>
<b>Etat du résultat global de l'exercice :</b>										
Résultat net de l'exercice		-	1,427,400	-	-	-	-	-	(195,213)	1,232,187
Plus-value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	536,852	-	-	-	-	-	-	536,852
Effet de change sur la plus-value des placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	(25,390)	-	-	-	-	-	-	(25,390)
Virement à la réserve légale - Sogebank et filiales		-	(285,576)	285,576	-	-	-	285,576	-	-
Virement de la réserve de réévaluation –terrains et immeubles Sogebank et filiales		-	101,640	-	(101,640)	-	-	(101,640)	-	-
Effet de conversion - filiale étrangère		-	-	-	-	-	5,993	5,993	-	5,993
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation		-	(669,885)	-	-	669,885	-	669,885	-	-
<b>Total</b>		<b>-</b>	<b>1,085,041</b>	<b>285,576</b>	<b>(101,640)</b>	<b>669,885</b>	<b>5,993</b>	<b>859,814</b>	<b>(195,213)</b>	<b>1,749,642</b>
<b>Transactions avec les actionnaires :</b>										
Dividendes en espèces		-	(412,200)	-	-	-	-	-	(39,240)	(451,440)
Quote-part additionnelle des pertes cumulées nettes de Sogesol	22 (a)	-	(513,285)	-	-	-	-	-	513,285	-
Récupération du surplus d'apport - minoritaires		-	10,498	-	-	-	-	-	(10,498)	-
Dissolution - minoritaires	22 (a)	-	-	-	-	-	-	-	(2,981)	(2,981)
Quote-part des frais d'augmentation de capital		-	(9,143)	-	-	-	-	-	(145)	(9,288)
		-	(924,130)	-	-	-	-	-	460,421	(463,709)
<b>Solde au 30 septembre 2023</b>	<b>G</b>	<b>3,000,000</b>	<b>4,599,859</b>	<b>1,238,148</b>	<b>910,509</b>	<b>1,157,622</b>	<b>8,681</b>	<b>3,314,960</b>	<b>580,125</b>	<b>11,494,944</b>

**Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états**

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**  
**État Consolidé des Flux de Trésorerie**  
**Exercice terminé le 30 septembre 2023**  
**(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)**

	Notes	2023	2022
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net de l'exercice	G	1,232,187	1,374,011
<i>Éléments de conciliation du résultat net aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotation aux pertes de crédit	21	1,791,126	1,964,788
Amortissement des immobilisations	12	478,658	449,175
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11	233,557	213,030
Intérêts sur obligations locatives	11	74,875	52,939
Effet de change sur obligations locatives	11	192,435	172,812
Effet de change – instruments financiers		127,368	236,063
Perte sur dispositions d'immobilisations		36,214	70,735
Perte (gain) et moins (plus) - valeur sur les biens immobiliers hors exploitation	13	41,461	(110,488)
Plus - valeur non réalisée sur placements locaux	8 ii)	(198,507)	-
Résiliation de contrats de loyers		(11,744)	(3,168)
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Augmentation nette des dépôts		10,790,209	18,788,566
Diminution (augmentation) des prêts, net		2,721,644	(6,180,756)
Diminution (augmentation) des bons BRH et bons du Trésor, net		596,888	(1,264,183)
Augmentation des placements, net		(6,040,558)	(7,865,713)
Contrats à terme de devises, net		32,106	(500,583)
Paiements de loyers	11	(483,284)	(260,298)
Diminution des emprunts		(298,784)	(415,779)
Augmentation des biens immobiliers hors exploitation	13	(2,129,916)	(1,082)
Produits sur les ventes de biens immobiliers hors exploitation		-	99,713
Variations des autres éléments d'actif et de passif		2,845,823	2,291,928
Impôts sur le revenu payés		(1,243,571)	(894,798)
<b>Liquidité provenant des activités d'exploitation</b>		<b>10,789,309</b>	<b>8,216,912</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Dissolution - minoritaires		(2,981)	-
Acquisitions d'immobilisations	12	(797,685)	(525,882)
Quote-part de l'effet de conversion – filiale étrangère		5,993	2,688
<b>Liquidités utilisées dans des activités d'investissement</b>		<b>(794,673)</b>	<b>(523,194)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes en espèces		(451,440)	(1,602,375)
(Diminution) augmentation des dettes subordonnées		(335,726)	195,926
Frais augmentation de capital		(9,288)	-
<b>Liquidités utilisées dans des activités de financement</b>		<b>(796,454)</b>	<b>(1,406,449)</b>
Augmentation nette des liquidités		9,198,182	6,287,269
Liquidités au début de l'exercice		65,074,822	57,146,552
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		8,185,324	9,826,325
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	5 G	<b>82,458,328</b>	<b>73,260,146</b>

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

### Notes aux États Financiers Consolidés

#### (1) **ORGANISATION**

Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) est une société anonyme détenue par des hommes et femmes d'affaires du secteur privé haïtien. Elle a été autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié dans Le Moniteur en date du 20 janvier 1986, et son activité principale consiste à effectuer des opérations bancaires. Le Siège Social de SOGEBANK est situé sur l'autoroute de Delmas à Port-au-Prince.

Les actionnaires de SOGEBANK ont également créé, au cours de l'exercice 1993, la Fondation Sogebank, une institution philanthropique à but non lucratif dont l'objectif principal est d'aider et de participer à l'organisation et au développement de la philanthropie au niveau du secteur privé haïtien. Les activités de la Fondation sont financées par les dons reçus des différentes entités du Groupe SOGEBANK, de bailleurs de fonds internationaux et de particuliers. Les états financiers de la Fondation SOGEBANK ne sont pas consolidés dans les présents états financiers.

Les sociétés affiliées à SOGEBANK, qui sont consolidées dans les présents états financiers, sont :

- Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (**SOGEBEL**) filiale à **45.5%** avec **77.5%** de droits de vote
- Société Générale Haïtienne de Factoring, S.A. (**SOGEFAC**) filiale à **100%**
- Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit, S.A. (**SOGECARTE**) filiale à **100%**
- Société Générale de Solidarité S.A. (**SOGESOL**) filiale à **97.94%** au 30 septembre 2023 et **51.00%** au 30 septembre 2022
- Société Générale Haïtienne de Transfert S.A. (**SOGEXPRESS**) filiale à **82.41%** de Sogebank et **17.59%** sont détenus par Sogecarte
- LAKAY EXPRESS INC filiale étrangère à **100 %** de **SOGEXPRESS**
- Société Générale Haïtienne d'Assurance S.A. (**SOGEASSURANCE**) filiale à **95.00%** de Sogebank **5.00%** sont détenus par Sogecarte
- Banque Intercontinentale de Commerce, S.A. (**BIDC**) (société en voie de dissolution) filiale à **100%**.

#### (2) **BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

##### (a) **Cadre de préparation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés de SOGEBANK et de ses filiales (le Groupe SOGEBANK) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 18 janvier 2024.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)****(b) Base d'évaluation**

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des instruments de capitaux propres à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat global et des obligations, dépôts à terme et fonds mutuel à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 7**), des instruments de capitaux propres dans des sociétés locales détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 8**), des terrains et immeubles (**note 12**) et des placements en immobilier (**note 13**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans **les notes (3 (d), (f), (i) (j) et (k))**.

**(c) Monnaie de présentation**

Les états financiers consolidés ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

**(d) Estimations et jugement**

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)****(d) Estimations et jugement (suite)**

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des méthodes comptables et ont eu un effet sur les montants reflétés aux états financiers consolidés. Les principaux postes des états financiers consolidés affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous.

<b>Note 6</b>	Bons BRH et bons du Trésor, net
<b>Note 7</b>	Placements à l'étranger, net
<b>Note 8</b>	Placements locaux, net
<b>Note 9</b>	Contrats à terme de devises
<b>Note 10</b>	Prêts, net
<b>Note 11</b>	Actifs au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives
<b>Note 12</b>	Immobilisations, net
<b>Note 13</b>	Biens immobiliers hors exploitation
<b>Note 14</b>	Achalandage
<b>Note 15</b>	Autres éléments d'actif, net.

En 2023, l'économie haïtienne a subi les chocs d'un environnement externe de plus en plus volatile affecté notamment par une forte inflation mondiale et les retombées de la guerre en Ukraine. En Haïti, les tensions socioéconomiques se sont intensifiées causant des entraves à la libre circulation, une pénurie de produits pétroliers et la hausse du taux de change. Il s'ensuivit une hausse importante du taux d'inflation mensuel de 11% en octobre 2022 qui a porté le glissement annuel à 47.2% à cette date. Cette situation a résulté au classement d'Haïti, par les grandes firmes d'audit internationales, au titre d'économie hyperinflationniste, puisque, comme élément déclencheur, le taux d'inflation cumulatif sur trois ans excédait pour la première fois la barre de 100% (105% au 30 septembre 2023). Cependant, ce classement n'est pas encore adopté par les autorités monétaires en Haïti ou par la grande majorité des entités locales vu que la hausse de l'indice d'inflation est due à un contexte temporaire.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)****(d) Estimations et jugement (suite)**

En effet, une tendance inverse est observée depuis ce classement suite à des mesures prises par le Gouvernement, notamment pour augmenter les recettes publiques. Le taux d'inflation mensuel est passé de 11% en octobre 2022 à une moyenne mensuelle de 1.6% pour l'année 2023. Le taux de change a diminué de 154 gourdes pour un dollar US en mars 2023 à 134 gourdes pour un dollar US en septembre 2023. Les prévisions d'inflation pour l'année 2024, tel que publié par le FMI, s'élèvent à 13%. Au cas où ces prévisions d'indice d'inflation à la baisse ne se confirmeraient pas et que l'indice cumulatif d'inflation sur trois ans se maintiendrait au-dessus de 100% en 2024, le Groupe reverrait ses états financiers consolidés à la lueur des exigences de IAS 29 « Information Financière dans les Économies Hyperinflationnistes ». Cette norme préconise le retraitement des actifs et passifs non monétaires ainsi que tous les éléments du résultat global à l'aide d'un indice général des prix ainsi que la reconnaissance en résultats nets du profit ou de la perte nette sur la position monétaire.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de Sogebank ont été préparés en accord avec les Normes Internationale d'Information Financière (IFRS).

**(a) Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de SOGEBANK et des filiales. Les filiales sont des entreprises contrôlées par SOGEBANK. La Banque détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Banque est présumée avoir le contrôle lorsqu'elle détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. Une liste des filiales du Groupe est présentée à la **note 22**.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(a) Principes de consolidation (suite)**

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et le résultat net de la participation minoritaire dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

En cas de modification de la participation de la Maison Mère dans la filiale, les valeurs comptables des participations ne donnant pas le contrôle sont ajustées pour refléter la modification de participation respective dans la filiale. Toute différence entre le montant de l'ajustement aux participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisée directement aux capitaux propres.

Lorsque la Société cède le contrôle d'une filiale, elle décomptabilise les actifs et passifs de la filiale ainsi que la participation minoritaire à la date de cession de contrôle ; elle comptabilise la participation conservée à la juste valeur à la date de cession de contrôle, avec une contrepartie à l'état du résultat net. Cette valeur devient la nouvelle base de coût des titres de participation de l'entreprise associée.

**(b) Conversion des comptes exprimés en devises**

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les états financiers de la filiale étrangère Lakay Express Inc., exprimés en dollars US, sont reflétés dans la monnaie de présentation des états financiers consolidés. Tous les éléments d'actif et de passif de la filiale étrangère sont convertis en monnaie locale au taux de clôture à la date du bilan et les revenus et dépenses sont convertis au taux moyen de l'exercice approchant les taux en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de change sont inscrits au compte effet de conversion - filiale étrangère à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Dépréciation des actifs financiers**

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Banque applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que pour les hors bilan reflétés au coût amorti.

Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global, ainsi que les instruments des créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est fondée sur la variation de la qualité de crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale et prend en considération sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs.
- La durée de vie des instruments financiers.
- L'intégration de certaines informations prospectives.
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques telles que l'inflation, les taux d'intérêts, le taux de change de la gourde par rapport au dollar US et le Produit Intérieur Brut).
- Les troubles politiques avec des conséquences économiques importantes pour le pays qui ont : entravé la libre circulation dans certaines zones du pays, affecté le pouvoir d'achat des consommateurs et décapitalisé plusieurs entreprises.
- Les sanctions prises par certains pays contre des agents politiques et économiques en Haïti accentuant le climat d'incertitude et de crise.

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque en termes de risques de crédit et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les changements requis pour l'application de IFRS 9 par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans le compte de réserve (**note 3 s**).

(À suivre)



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)**

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

**Phase 1** Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit (moins de 31 jours de retard): les bons BRH et les bons du Trésor (**note 6**), les placements à l'étranger au coût amorti (**note 7**), les placements locaux au coût amorti (**note 8**), les prêts (**note 10**), les actifs financiers dans les autres éléments d'actif (**note 15**) et les engagements hors bilan (**note 25**) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

**Phase 2** Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-90 jours de retard) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour la durée de vie des actifs financiers.

**Phase 3** Les actifs financiers qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (plus de 90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi comptabilisées pour la durée de vie des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels le Groupe a épuisé tous les recours légaux et autres sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation de risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet actif financier à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**  
**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)**

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représente le pourcentage non sécurisé de l'ECD. Elle prend en considération le montant des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit sont comptabilisées dans la dotation aux pertes de crédit à l'état consolidé du résultat net (**note 21**).

**(d) Détermination de la juste valeur**

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux :

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1**, qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**  
**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(d) Détermination de la juste valeur (suite)**

- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation. Les données d'entrées non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrées observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé, pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (**Niveau 2**).

**(e) Liquidités**

Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets en compensation.

**(f) Placements**

À leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, selon les catégories définies par IFRS 9.

(À suivre)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

## Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**(f) **Placements (suite)**

*i) **Au coût amorti.*** Ces placements sont composés d'instruments de créance suivants : bons BRH et bons du Trésor (**note 6**), obligations du Gouvernement des États-Unis, de sociétés privées et financières et dépôts à terme (**note 7**) et obligations (**note 8**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ces placements sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues. Les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers consolidés. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente de ces placements sont imputés à l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

*ii) **Juste valeur par le biais de résultat net.*** Ces placements consistent en des titres de créances : obligations du Gouvernement des États-Unis et obligations de sociétés privées et financières et d'un fonds mutuel (**note 7**) et instruments de capitaux propres dans des sociétés locales (**note 8**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values.

Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

*iii) **Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.*** Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres dans des sociétés étrangères (**note 7**) comptabilisées à leur juste valeur, par le biais des autres éléments du résultat global. Les plus ou moins-values non réalisées, incluant le change, sont comptabilisés, net d'impôts, dans les autres éléments du résultat global et aux bénéficiaires non répartis à l'avoir des actionnaires. À la disposition de ces placements, les plus ou moins-values cumulées ne sont pas reclassées au résultat net.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(g) Prêts**

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les prêts non productifs consistent en des prêts en défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts avec moratoire sont ceux qui ont reçu un moratoire sur le remboursement du principal par rapport aux dispositions prises par la Banque Centrale suite à la pandémie du Covid-19 et aux troubles politiques et économiques qui ont affecté certains secteurs économiques. Ces prêts respectent les modalités de paiements d'intérêts. Les prêts qui au terme du moratoire, se régularisent sont reclassés dans leurs catégories respectives. Les prêts qui nécessitent des modifications plus importantes aux conditions de prêts en raison de la détérioration de la situation de l'emprunteur sont classifiés comme prêts restructurés.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Lorsque les modifications des modalités des prêts n'ont pas d'incidence importante sur les flux de trésorerie contractuels, le prêt restructuré n'est pas décomptabilisé. Le risque de défaillance selon les modalités modifiées est comparé au risque de défaillance selon les modalités contractuelles initiales pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Lorsque la modification des modalités entraîne la décomptabilisation du prêt et la comptabilisation d'un nouveau prêt, la date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouveau prêt pour l'application du modèle de dépréciation. Ce traitement peut engendrer un gain ou une perte sur décomptabilisation.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est improbable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à l'état consolidé du résultat net. Les soldes de Cartes de crédit et de Microcrédit sont généralement radiés lorsqu'ils sont impayés entre 180-270 jours, à moins que des négociations soient en cours avec certains clients.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(g) Prêts (suite)**

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date conformément à ce qui est décrit à la **note 3 c**.

Pour les portefeuilles de Cartes de crédit, Microcrédit et PME, des critères de provisions spécifiques, différents de ceux des autres catégories de portefeuille, sont appliqués pour chaque groupe spécifique afin de prendre en compte les risques plus élevés que présentent ces secteurs.

La dotation aux pertes de crédit sur prêts apparaissant à l'état consolidé du résultat net, représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes de crédit attendues reflétée au bilan consolidé, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (**note 3s**).

**(h) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives**

Les contrats de location sont comptabilisés en accord avec les prescrits de l'IFRS 16.

À la comptabilisation initiale, la Banque enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location des propriétés louées en accord avec IFRS 16.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur et une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent, moins tout avantage incitatif à la location. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Banque et est amorti sur une base linéaire, sur la durée probable anticipée du contrat de location.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(h) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)**

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie du contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Banque modifie son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat consolidé net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change ou la variation de prix, l'effet de l'indexation est capitalisé à l'actif et est amorti sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effective, relatifs aux obligations locatives sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

La comptabilisation des contrats de location selon IFRS 16, implique du jugement et requiert de la Banque l'application d'hypothèses et d'estimations, pour déterminer:

- Que les taux d'intérêts appropriés soient utilisés pour actualiser les obligations locatives.
- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ce faire, la Banque doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée, en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la localisation du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes, la disponibilité de solutions alternatives pour se relocaliser dans la même zone.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(i) Immobilisations**

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains et des immeubles qui sont présentés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives, de la construction en cours et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les améliorations locatives sont amorties sur la moindre de la durée de vie ou de la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. La construction en cours et les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

La juste valeur des terrains et immeubles en exploitation a été déterminée à partir d'évaluations d'experts indépendants en immobilier en date du 30 septembre 2020. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées à cette date aux justes valeurs ainsi déterminées. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs à l'état consolidé du résultat global et à un poste distinct de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires (**note 3 u**). La nouvelle durée de vie des immeubles a été estimée à 25 ans et ces derniers sont amortis linéairement en prenant en considération une valeur résiduelle de 10% de leur juste valeur.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit :

Immeubles	4%
Mobiliers et équipements	10% et 20%
Équipements et logiciels informatiques	20% à 33%
Améliorations locatives	8% à 10%
Matériel roulant	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé du résultat net. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus ou reclassifiés aux placements en immobilier, la plus-value y relative reflétée à la réserve de réévaluation est virée aux bénéfices non répartis.

(À suivre)



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(j) Propriétés détenues pour revente**

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant : les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction. Cette valeur devient la nouvelle base de coût en tenant compte des modalités des dations conditionnelles ou d'accords de rétrocession de plus-value sur ces biens en cas de revente au cours d'une période déterminée.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés sont activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3 t**) et est comptabilisée à un poste distinct, réserve-biens immobiliers hors exploitation à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

**(k) Placements en immobilier**

Les placements en immobilier, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces immeubles sont gardés à leur juste valeur et ne sont pas amortis conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs sont révisées à la fin de chaque exercice à partir d'expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(k) Placements en immobilier (suite)**

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les placements en immobilier (**note 3 t**) et est comptabilisée à un poste distinct, réserve-biens immobiliers hors exploitation, à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

**(l) Achalandage**

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. Cet actif n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test annuel de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers consolidés.

**(m) Acceptations**

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

**(n) Contrats à terme de devises**

Ces contrats comprennent les contrats à terme de gré à gré portant sur des engagements d'échanger deux devises (Gourdes et dollars US) à une date ultérieure selon un taux et des modalités convenus entre les deux parties à la date du contrat. Ces contrats reflètent ainsi les montants à recevoir dans une devise et les montants à remiser dans une autre devise en accord avec les modalités des contrats à terme de devises respectifs.

**(o) Dépôts, emprunts et dettes subordonnées**

Les dépôts, emprunts et les dettes subordonnées constituent des passifs financiers qui sont initialement mesurés à la juste valeur et présentés net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de ces instruments, et comptabilisés ensuite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur de ces passifs financiers est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché. Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés aux frais d'intérêts à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(p) Capital-actions**

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires, contre les bénéfices non répartis.

**(q) Surplus d'apport**

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

**(r) Réserve légale**

Conformément à la Loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société. En accord avec la Banque Centrale, ce poste est réduit également dans le cadre de l'augmentation de capital-actions, tel qu'autorisé par les Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales.

**(s) Réserve générale pour pertes sur prêts**

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale par rapport aux provisions calculées selon la Norme Internationale d'Information Financière IFRS 9. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(t) Réserve sur biens immobiliers hors exploitation**

La réserve sur biens immobiliers hors exploitation est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur les biens immobiliers hors exploitation en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elle est constituée de ce qui suit :

- À la réception, 30 % de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- Annuellement, 20% de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve n'a été considérée qu'à partir du 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189, de la Loi bancaire.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose des biens immobiliers hors exploitation, les réserves déjà constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

**(u) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation**

L'excédent résultant de la réévaluation des terrains et des immeubles en exploitation est reflété, net de l'impôt reporté y relatif, au poste de réserve de réévaluation - terrains et immeubles à l'avoir des actionnaires. Sur une base annuelle, un montant correspondant à la différence entre l'amortissement calculé selon la valeur réévaluée des immeubles et l'amortissement calculé selon la valeur originale est viré aux bénéfices non répartis.

Toute moins-value résultant de la réévaluation des terrains ou immeubles est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé du résultat net à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même terrain ou immeuble antérieurement réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réévaluation à l'avoir des actionnaires.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(u) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation (suite)**

Dans le cas de transfert ou de dispositions des terrains et immeubles réévalués, les réserves constituées préalablement sont virées aux bénéfices non répartis.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

**(v) Intérêts**

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les bons BRH et les bons du Trésor, les placements locaux et à l'étranger ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les dettes subordonnées.

**(w) Commissions**

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net lorsque les services sont rendus.

**(x) Impôts sur le revenu**

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé du résultat net sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global. Dans ce cas, l'effet de l'impôt qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la Banque.

Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif et/ou de passif.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(x) Impôts sur le revenu (suite)**

La Banque a comptabilisé aux autres éléments de passif :

- L'impôt reporté résultant de la réévaluation des terrains et immeubles qui pour les terrains sera renversé à leur disposition et pour les immeubles est amorti annuellement sur la durée de vie des immeubles réévalués ;
- L'impôt reporté sur la plus-value des placements en immobilier qui sera renversé à la disposition de ces placements ;
- L'impôt reporté relatif à la plus-value des placements étrangers et des placements locaux gardés à la juste valeur qui sera renversé à la disposition de ces placements ;
- L'impôt reporté relatif aux contrats de location : actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives, qui est amorti annuellement sur la durée des contrats.

**(y) Réserves statutaires**

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires équivalant, aux 30 septembre 2023 et 2022, à 40% sur les passifs en gourdes et 53% sur les passifs en monnaies étrangères respectivement. Pour la banque de logement, Sogebel, les coefficients de réserve sont, pour 2023 et 2022, de 28.5% pour les passifs en gourdes et 41.5% pour les passifs en monnaies étrangères, respectivement. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être maintenues en gourdes à raison de 12.5%.

À partir de juin 2015, le taux de réserves statutaires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

**(z) Résultat net par action équivalente de capital libéré**

Le résultat net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le résultat net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de SOGEBANK, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(aa) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application**

En date de ces états financiers consolidés, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2023. Elles n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers consolidés de SOGEBANK. Ce sont principalement :

<p><b><i>IFRS 17</i></b> <i>Contrats d'assurance</i></p>	<p>Applicable aux exercices débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2023. IFRS 17 remplace IFRS 4.</p>
<p><b><i>Modifications d'IFRS 10 et IAS 28</i></b> <i>États financiers consolidés et participation dans des entreprises associées et des coentreprises</i></p>	<p>L'IASB n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur de ces modifications qui traitent de la vente et de l'apport d'actifs entre investisseurs et entreprises associées ou coentreprises.</p>
<p><b><i>Modification d'IAS 1</i></b> <i>Présentation d'états financiers</i></p>	<p>Applicable aux exercices débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2023, qui modifie principalement la classification des passifs courants et non courants, et qui clarifie également les normes comptables à divulguer selon leur importance.</p>
<p><b><i>Modification d'IAS 8</i></b> <i>Méthodes comptables et changements d'estimations comptables</i></p>	<p>Applicable aux exercices débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2023, qui introduit une nouvelle définition des estimations comptables et précise la relation entre méthodes comptables et estimations comptables.</p>
<p><b><i>Modification à IAS 12</i></b> <i>Impôts sur le revenu</i></p>	<p>Applicable aux exercices débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2023, qui clarifient comment les sociétés doivent enregistrer les impôts reportés relatifs à certaines transactions comme des contrats de bail et des provisions pour retraits d'actifs.</p>

La Direction ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES**

L'analyse et la gestion des risques par les dirigeants du Groupe SOGEBANK constituent deux démarches complémentaires, l'une qui vise à identifier les risques qui pèsent sur le Groupe SOGEBANK et l'autre à exercer une vision et une vigilance accrues afin de minimiser «l'effet d'incertitude sur les objectifs» de l'institution.

Le Conseil d'Administration détient le pouvoir et porte la responsabilité globale de la bonne gouvernance des risques du Groupe SOGEBANK. Il revient ainsi au Conseil d'Administration de définir les grandes lignes de l'organisation des activités liées à la gestion des risques.

La gouvernance des risques du Groupe SOGEBANK repose sur un environnement de contrôle à trois niveaux «*trois lignes de défense*» selon les meilleures pratiques mondiales et les directives de la BRH.

Suivant le cadre de gouvernance des risques adopté en décembre 2017, différents comités ont été créés au niveau délibératif et exécutif. Les principaux interlocuteurs au niveau délibératif en matière de gestion des risques sont le Comité des Risques, le Comité d'Audit, le Comité de Crédit et le Comité de Conformité AML.

Le Comité des Risques assure la cohérence des dispositifs de gestion des risques avec les autres démarches managériales. Il surveille les stratégies de gestion de la liquidité et des fonds propres, mais aussi les stratégies relatives à tous les risques auxquels la Banque est exposée, comme les risques opérationnels, de crédit, de marché et de réputation, afin de s'assurer de leur cohérence avec l'appétence pour le risque telle qu'établie.

Le Comité d'Audit a pour rôle d'aider les différents Conseils du Groupe SOGEBANK à s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance, notamment en ce qui a trait à l'intégrité des états financiers consolidés du Groupe, l'existence d'un système de contrôle interne adéquat et la conformité de la Banque et de ses filiales aux lois et règlements en vigueur.

Le Comité de Crédit du Conseil d'Administration supervise l'ensemble de la gestion des actifs à risques incluant les risques commerciaux qui en découlent, approuve/rejette, selon le cas, les requêtes de crédit qui dépassent la limite du Directeur Général. Ces crédits sont analysés par le Comité à la lumière des politiques et procédures en vigueur, en tenant compte des risques liés aux emprunteurs. En plus, certains aspects environnementaux et sociaux sont également analysés, de même que les blanchiments des avoirs.

(À suivre)



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Au niveau exécutif, interviennent d'autres comités dans le but de suivre la bonne exécution de l'ensemble des politiques de risques adoptées par le Groupe SOGEBANK. Le mandat de ces différents comités se focalise sur les risques de crédit, opérationnels et le traitement des risques liés à la trésorerie et aux marchés financiers. Ces comités sont : le Comité Exécutif de Crédit, le Comité de Suivi des Risques Opérationnels et de Contrôle, le Comité de Trésorerie et le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO).

Parmi les risques financiers les plus importants que les dirigeants du Groupe Sogebank doivent gérer, on retrouve principalement les risques de crédit, opérationnels, de conformité (AML et réglementaire), juridiques, de liquidité et de marché qui inclut les risques de change et de taux d'intérêts.

L'identification et la gestion des risques susmentionnés sont assurées par les différentes directions exécutives de risques travaillant sous la supervision de la Direction Générale, à l'exception du risque AML dont le suivi est assuré par le comité AML formé d'administration. Cette nouvelle structure de gouvernance a été adoptée par la Banque le 10 juillet 2023.

L'appréciation par le Comité de Trésorerie des principaux risques du Groupe SOGEBANK est comme suit :

**A) RISQUE DE LIQUIDITÉS**

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure où le Groupe SOGEBANK ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et en même temps protéger les avoirs des déposants et le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la Banque assure une surveillance quotidienne des liquidités à partir du Département de la Trésorerie et aussi à travers le Comité de Trésorerie qui hebdomadairement porte une attention particulière aux échéances de dépôts, de prêts, de placements, d'emprunts et de dettes subordonnées ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à SOGEBANK et à ses filiales.

SOGEBANK et ses filiales respectent en général les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités ; elles maintiennent les réserves obligatoires exigées par la circulaire 111 aux 30 septembre 2023 et 2022.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)**

Les dates d'échéance des passifs financiers du Groupe étaient comme suit aux 30 septembre :

**30 septembre 2023**

(En milliers de gourdes)		Courants	1-3 mois	4 mois -1 an	Plus d'un an	Total
<b>Dépôts: (note 16)</b>						
Dépôts à vue	<b>G</b>	65,632,253	-	-	-	<b>65,632,253</b>
Dépôts d'épargne		53,252,632	-	-	-	<b>53,252,632</b>
Dépôts à terme		<u>2,992,778</u>	<u>12,847,368</u>	<u>6,510,867</u>	<u>2,391,891</u>	<u><b>24,742,904</b></u>
<b>Total dépôts</b>		<u><b>121,877,663</b></u>	<u><b>12,847,368</b></u>	<u><b>6,510,867</b></u>	<u><b>2,391,891</b></u>	<u><b>143,627,789</b></u>
<b>Emprunts (note 17)</b>						
Contrats à terme de devises (note 9)		-	110,669	349,768	3,544,109	<b>4,004,546</b>
Obligations locatives (note 11)		7,972	62,213	252,215	963,355	<b>1,285,755</b>
Autres éléments de passif, net des impôts reportés et des impôts et taxes à payer (note 18)		6,885,709	359,006	-	4,032,185	<b>11,276,900</b>
Engagements – acceptations		465,784	-	-	-	<b>465,784</b>
Dettes subordonnées (note 19)		-	-	40,000	1,688,967	<b>1,728,967</b>
		7,359,465	531,888	1,434,692	10,377,863	<b>19,703,908</b>
<b>Total</b>	<b>G</b>	<b>129,237,128</b>	<b>13,379,256</b>	<b>7,945,559</b>	<b>12,769,754</b>	<b>163,331,697</b>

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)**

**30 septembre 2022**

(En milliers de gourdes)		Courants	1-3 mois	4 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)						
Dépôts à vue	<b>G</b>	57,491,966	-	-	-	<b>57,491,966</b>
Dépôts d'épargne		49,959,537	-	-	2,259,212	<b>52,218,749</b>
Dépôts à terme		<u>5,555,070</u>	<u>10,167,701</u>	<u>3,681,694</u>	<u>3,722,400</u>	<b><u>23,126,865</u></b>
<b>Total dépôts</b>		<b><u>113,006,573</u></b>	<b><u>10,167,701</u></b>	<b><u>3,681,694</u></b>	<b><u>5,981,612</u></b>	<b><u>132,837,580</u></b>
Emprunts (note 17)		27,990	110,390	313,204	3,851,746	<b>4,303,330</b>
Contrats à terme de devises (note 9)		-	-	2,629,995	694,745	<b>3,324,740</b>
Obligations locatives (note 11)		19,451	58,272	242,932	952,166	<b>1,272,821</b>
Autres éléments de passif, net des impôts reportés et des impôts et taxes à payer (note 18)		5,818,343	275,547	-	3,386,254	<b>9,480,144</b>
Engagements – acceptations		471,839	-	-	-	<b>471,839</b>
Dettes subordonnées (note 19)		<u>487,500</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1,577,193</u>	<b><u>2,064,693</u></b>
		6,825,123	444,209	3,186,131	10,462,104	<b>20,917,567</b>
<b>Total</b>	<b>G</b>	<b>119,831,696</b>	<b>10,611,910</b>	<b>10,611,910</b>	<b>16,443,716</b>	<b>153,755,147</b>

**B) RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale aux Etats-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où le Groupe Sogebank détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière du Groupe.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants :

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Liquidités : (note 5)</b>		
Dépôts à la BRH et à la BNC	<b>G 69,154,043</b>	60,601,196
Dépôts à des banques locales et étrangères	<b>7,241,622</b>	6,476,580
Effets en compensation	<b><u>1,146,881</u></b>	<u>469,804</u>
	<b><u>77,542,546</u></b>	<u>67,547,580</u>
<b>Placements :</b>		
Bons BRH et bons du Trésor, net (note 6)	<b>5,580,671</b>	6,177,559
Placements à l'étranger, net (note 7)	<b>32,273,127</b>	25,826,287
Placements locaux, net (note 8)	<b><u>1,647,944</u></b>	<u>1,339,780</u>
	<b><u>39,501,742</u></b>	<u>33,343,626</u>
<b>Crédit :</b>		
Prêts, net (note 10)	<b>40,373,589</b>	44,977,196
Acceptations	<b>465,784</b>	471,839
Pénalités à recevoir sur prêts	<b><u>1,960</u></b>	<u>6,349</u>
	<b><u>40,841,333</u></b>	<u>45,455,384</u>
<b>Contrats à terme de devises (note 9)</b>	<b><u>1,188,039</u></b>	<u>3,602,929</u>
<b>Autres actifs (note 15)</b>		
À recevoir – Western Union et Money Gram	<b>532,554</b>	156,707
À recevoir BRH – compensation SOGEXPRESS	<b>-</b>	506,535
Comptes à recevoir des clients	<b>403,469</b>	595,138
À recevoir – Visa et Master Card	<b>160,056</b>	198,488
Autres	<b>133,876</b>	176,945
Provision pour pertes de crédit attendues	<b><u>(131,134)</u></b>	<u>(90,453)</u>
	<b><u>1,098,821</u></b>	<u>1,543,360</u>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>G 160,172,481</b>	151,492,879

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)****i) Liquidités**

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2023 et 2022, 89% et 90% de ces liquidités sont gardées respectivement à la BRH et à la BNC, en couverture de réserves.

**ii) Placements**

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère les bons BRH et les bons du Trésor, qui représentent respectivement 14% et 19% des placements aux 30 septembre 2023 et 2022, comme des instruments financiers à risque faible. L'échéance de ces instruments financiers est à court terme et la Banque est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans ces délais.

La Banque considère le risque sur les placements à l'étranger, qui représentent respectivement 82% et 77% des placements aux 30 septembre 2023 et 2022, comme modéré. Au cours de l'exercice 2022, les conditions économiques aux États-Unis se sont détériorées ce qui a occasionné une baisse importante sur le marché boursier. Conséquemment, les placements à l'étranger au coût amorti ont connu une moins-value non comptabilisée de G1,878 millions et G 1,897 millions aux 30 septembre 2023 et 2022 respectivement. Cependant, avec la remontée du marché boursier, les conditions se sont améliorées pour les placements gardés à la juste valeur par le biais du résultat net qui ont connu une plus-value de G 195 millions en 2023 contre une perte de G 236 millions en 2022 ainsi que pour les placements gardés à la juste valeur par le biais du résultat global qui ont connu un gain net de G 730 millions en 2023 contre une perte de G 525 millions en 2022. Pour gérer ce risque, SOGEBANK investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)****ii) Placements (suite)**

La Banque investit dans des instruments financiers avec des échéances différentes. La plus grande partie est à long terme qu'elle garde à échéance, ce qui lui permet de mieux gérer les fluctuations de valeur de ces instruments. Aux 30 septembre 2023 et 2022, la Banque avait investi dans des instruments financiers garantis par le Gouvernement américain totalisant 26% et 12% des placements à l'étranger.

La Banque considère le risque sur les placements locaux comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements.

**iii) Crédit**

Ce risque est géré au sein du Groupe SOGEBANK par un Comité de Crédit émanant du Conseil d'Administration qui supervise la gestion du risque de crédit. Le Comité a pour objectif de superviser l'ensemble de la gestion du risque de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques. Le Comité des prêts spéciaux par exemple se penche tout spécialement sur des comptes à problèmes ou présentant des signes avant-coureurs de dégradation. Les politiques dont SOGEBANK s'est dotée en matière de gestion du risque de crédit, et qui sont contenues dans son manuel de crédit, contribuent à une juste appréciation des différents aspects des risques.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque et ses filiales respectent, en général, les exigences et normes prudentielles de la Banque Centrale : la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, et la circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, ou aux principaux secteurs de l'économie.

La conjoncture politico-économique en Haïti a eu des conséquences néfastes sur le portefeuille de la Banque notamment au niveau du portefeuille de Micro-Crédit plus vulnérable. D'où des dotations pour pertes de crédit importantes sur ce portefeuille totalisant G 1,148,399 et G 1,411,383 pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022, et une réduction considérable des portefeuilles de prêts totalisant G 1.9 milliard au 30 septembre 2023 et G 4.1 milliards, au 30 septembre 2022 avec une incidence majeure sur les revenus d'intérêts y relatifs.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)****iii) Crédit (suite)**

Tel que mentionné à la **note 3b** les sanctions en Haïti, prises à l'encontre de certains agents politiques et économiques ont également porté la Banque à prendre des mesures conservatoires concernant les transactions bancaires avec ces partis.

**iv) Contrats à terme de devises**

Le Groupe considère le risque comme étant faible sur les contrats à terme de devises étant donné que les contreparties se retrouvent au passif.

**v) Autres actifs**

La Banque considère comme suit le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers :

- Un risque faible sur les comptes à recevoir-Western Union et MoneyGram qui représentent des opérations de transferts qui sont réglées dans de courts délais.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir des clients qui sont également des transactions courantes dans les opérations régulières de la Banque.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir de Visa et MasterCard qui représentent des opérations courantes relatives aux cartes de crédit qui sont réglées dans de courts délais.
- Un risque faible sur les compensations Sogexpress qui représentent des transactions avec la Banque Centrale, débouclées le jour suivant :

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des principaux actifs financiers du Groupe est comme suit :

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Liquidités</b>			
Haïti	<b>G</b>	<b>70,301,809</b>	61,077,195
États-Unis		<b>6,671,999</b>	5,645,080
Europe		<b>541,166</b>	515,924
Canada		<b>22,032</b>	296,883
Amérique Latine et Caraïbes		<b>5,540</b>	12,498
		<b><u>77,542,546</u></b>	<u>67,547,580</u>
<b>Placements</b>			
Haïti		<b>7,228,615</b>	7,517,339
États-Unis		<b>32,273,127</b>	25,826,287
		<b><u>39,501,742</u></b>	<u>33,343,626</u>
<b>Crédit</b>			
Haïti		<b><u>40,841,333</u></b>	<u>45,455,384</u>
<b>Contrats à terme de devises</b>			
Haïti		<b><u>1,188,039</u></b>	<u>3,602,929</u>
<b>Autres actifs</b>			
Haïti		<b>1,098,821</b>	1,543,360
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>G</b>	<b>160,172,481</b>	151,492,879

**C) RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché concerne les variations des conditions du marché affectant les prix et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

**i) Risque de change**

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en une devise et le volume du passif libellé dans la même devise, suite à une variation défavorable du cours de cette devise.

(À suivre)



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**i) Risque de change (suite)**

Pour gérer ce risque, SOGEBANK a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au-delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-6 de la Banque Centrale sur le risque de change, stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne. Toute position longue supérieure à 0.5% des fonds propres comptables est acquise par la BRH en fin de journée incluant toute position cambiste qui doit être nulle.

Les positions nettes consolidées du Groupe dans les différentes monnaies étaient comme suit aux 30 septembre :

**30 septembre 2023**

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>Gourdes</b>	<b>Dollars</b>	<b>Autres devises</b>	<b>Total</b>
Liquidités	<b>G</b> 25,710,107	56,670,032	78,189	<b>82,458,328</b>
Placements, bons BRH et bons du Trésor, net	6,395,162	33,106,580	-	<b>39,501,742</b>
Prêts, net	17,469,451	22,904,138	-	<b>40,373,589</b>
Acceptations	-	465,784	-	<b>465,784</b>
Contrats à terme de devises	46,845	1,141,194	-	<b>1,188,039</b>
Autres actifs, net	350,151	750,630	-	<b>1,100,781</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>G 49,971,716</b>	<b>115,038,358</b>	<b>78,189</b>	<b>165,088,263</b>

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>Gourdes</b>	<b>Dollars</b>	<b>Autres devises</b>	<b>Total</b>
Dépôts	<b>G</b> 40,679,885	102,892,715	55,189	<b>143,627,789</b>
Emprunts	3,333,256	671,290	-	<b>4,004,546</b>
Engagements- acceptations	-	465,784	-	<b>465,784</b>
Dettes subordonnées	40,000	1,688,967	-	<b>1,728,967</b>
Obligations locatives	5,179	1,280,576	-	<b>1,285,755</b>
Contrats à terme de devises	792,709	149,247	-	<b>941,956</b>
Autres passifs, net des impôts reportés et des taxes et impôts à payer	4,801,619	6,457,933	17,348	<b>11,276,900</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>G 49,652,648</b>	<b>113,606,512</b>	<b>72,537</b>	<b>163,331,697</b>
<b>Actifs, net</b>	<b>G 319,068</b>	<b>1,431,846</b>	<b>5,652</b>	<b>1,756,566</b>

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**i) Risque de change (suite)**

**30 septembre 2022**

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>Gourdes</b>	<b>Dollars</b>	<b>Autres devises</b>	<b>Total</b>
Liquidités	<b>G</b>	25,101,855	47,982,359	175,932	<b>73,260,146</b>
Placements, bons BRH et bons du Trésor, net		6,783,184	26,560,442	-	<b>33,343,626</b>
Prêts, net		21,958,040	23,019,156	-	<b>44,977,196</b>
Acceptations		-	471,839	-	<b>471,839</b>
Contrats à terme de devises		248,345	3,354,584	-	<b>3,602,929</b>
Autres actifs, net		1,083,798	465,911	-	<b>1,549,709</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>G</b>	<b>55,175,222</b>	<b>101,854,291</b>	<b>175,932</b>	<b>157,205,445</b>

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>Gourdes</b>	<b>Dollars</b>	<b>Autres devises</b>	<b>Total</b>
Dépôts	<b>G</b>	41,406,285	91,288,694	142,601	<b>132,837,580</b>
Emprunts		3,714,806	588,524	-	<b>4,303,330</b>
Engagements- acceptations		-	471,839	-	<b>471,839</b>
Dettes subordonnées		587,500	1,477,193	-	<b>2,064,693</b>
Obligations locatives		256,732	1,016,089	-	<b>1,272,821</b>
Contrats à terme de devises		2,629,995	694,745	-	<b>3,324,740</b>
Autres passifs, net des impôts reportés et des taxes et impôts à payer		4,567,283	4,892,395	20,466	<b>9,480,144</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>G</b>	<b>53,162,601</b>	<b>100,429,479</b>	<b>163,067</b>	<b>153,755,147</b>
<b>Actifs, net</b>	<b>G</b>	<b>2,012,621</b>	<b>1,424,812</b>	<b>12,865</b>	<b>3,450,298</b>

Les positions de change consolidées du Groupe en dollars US aux 30 septembre 2023 et 2022 totalisaient respectivement G 1,431,846 (équivalant à US\$ 10.7 millions), et G 1,424,812 (équivalant à US\$ 12.1 millions), respectivement. Aux 30 septembre 2023 et 2022, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 10.7 millions et G 12.1 millions respectivement, selon le cas.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**i) Risque de change (suite)**

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b><u>Aux 30 septembre</u></b>		
Dollar US	<b>G 134.2581</b>	117.7047
Euro	<b>115.3741</b>	114.7150
<b><u>Taux moyens de l'exercice</u></b>		
Dollar US	<b>G 140.9694</b>	107.1283
Euro	<b>115.5374</b>	115.2752

**ii) Risque de taux d'intérêts**

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur les revenus et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

Ce risque est adéquatement contrôlé au Groupe SOGEBANK, en raison du fait que la majeure partie des actifs et passifs financiers porteurs d'intérêts, comme les prêts et les dépôts, sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ses taux d'intérêts réduisant ainsi le risque. En ce qui a trait aux actifs porteurs d'intérêts pour une durée fixe, la Banque s'assure qu'elle possède sous forme de passif, un financement, pour une durée fixe similaire portant des taux d'intérêts inférieurs à ceux des actifs correspondants.

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles suivants :

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts
- Les dettes subordonnées.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**ii) Risque de taux d'intérêts (suite)**

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction et le Comité de Trésorerie qui établissent le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommandent la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, les profils de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers étaient comme suit :

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>%</b>	<b>2023</b>	<b>%</b>	<b>2022</b>
<b>Taux d'intérêts fixes :</b>				
Actifs financiers	<b>47% G</b>	<b>38,550,006</b>	49%	39,046,073
Passifs financiers	<b>37%</b>	<b>(31,762,172)</b>	37%	<b>(30,767,709)</b>
Net		<b>6,787,834</b>		<b>8,278,364</b>
<b>Taux d'intérêts variables :</b>				
Actifs financiers	<b>53%</b>	<b>43,215,699</b>	51%	41,116,108
Passifs financiers	<b>63%</b>	<b>(53,252,632)</b>	63%	<b>(52,218,749)</b>
Net		<b>(10,036,933)</b>		<b>(11,102,641)</b>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	<b>100%</b>	<b>81,765,705</b>	100%	80,162,181
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	<b>100%</b>	<b>(85,014,804)</b>	100%	<b>(82,986,458)</b>
<b>Net</b>	<b>G</b>	<b>(3,249,099)</b>		<b>(2,824,277)</b>

Compte tenu des observations ci-dessous, la Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats futurs :

- La majeure partie des actifs et passifs financiers de la Banque sont à des taux d'intérêts variables et peuvent être ajustés rapidement en fonction des tendances du marché.
- La plupart des actifs et passifs financiers à taux d'intérêts fixes de la Banque sont à court terme, à l'exception de certains placements à l'étranger à long terme dont une partie importante est détenue pour revente, de certains prêts et emprunts liés au financement de la BRH et des dettes subordonnées.
- Les dépôts d'épargne à taux variable, qui n'ont pas d'échéance, comprennent un noyau permanent dont le solde au fil des ans est resté relativement stable.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****D) CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies, les profits accumulés non encore distribués et la participation minoritaire. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

**Les fonds propres réglementaires** sont essentiellement constitués :

- des fonds propres de base (Catégories 1A et 1B) de Catégorie 1 attribuables aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve sur biens immobiliers hors exploitation, la réserve de réévaluation.
- des fonds propres complémentaires (catégorie 2) composés d'instruments financiers à durée initiale de 5 ans au minimum avec réduction progressive de pourcentage de prise en compte sur les cinq dernières années incluant les primes d'émission de ces instruments ; de la réserve générale pour pertes sur prêts ; des provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts et autres actifs conformément à IFRS 9.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire amendée 88-1) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires :

- ***Ratio de levier (actif/fonds propres)*** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires, d'autre part.
- ***Ratio de couverture des actifs à risque (fonds propres/actifs à risque)*** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction du risque de crédit, du risque opérationnel et du risque de marché, d'autre part.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)**

En sus de l'exigence minimale de 12% fixée ci-dessus, les institutions financières doivent constituer en permanence, sur base individuelle et sur base consolidée, un coussin additionnel de fonds propres fixé à 2.5% des risques pondérés et qui doit être composé entièrement d'éléments de fonds propres de base (Catégorie 1A).

Le non-respect de cette exigence ne constitue pas une infraction susceptible de mesures disciplinaires mais requiert de constituer ou de reconstituer ce coussin lorsque le niveau n'est pas respecté en limitant la distribution des bénéfices selon un pourcentage variable en fonction de l'importance de l'insuffisance.

Les institutions financières sont tenues de respecter ainsi les exigences globales de fonds propres comme suit :

- Fonds propres de base de catégorie 1 A : ratio minimum de 9.25% des risques pondérés
- Fonds propres de base de catégorie 1 : ratio minimum de 11.50% des risques pondérés
- Total des fonds propres : ratio minimum de 14.5% des risques pondérés.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit :

<b>Ratios requis</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Ratio maximum actif/fonds propres (20 fois)	<b>16.70</b>	16.24
Ratio minimum des fonds propres de base Catégorie 1 A ( <b>9.25%</b> )	<b>14.79%</b>	11.35%
Ratio minimum des fonds propres catégorie 1 ( <b>11.5%</b> )	<b>17.08%</b>	14.37%
Ratio minimum total des fonds propres ( <b>14.5%</b> )	<b>18.59%</b>	15.42%

(À suivre)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

## Notes aux États Financiers Consolidés

## (5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
Encaisse	G	4,915,782	5,712,566
Dépôts à la BRH et à la BNC		69,154,043	60,601,196
Dépôts à des banques locales		885	6,319
Dépôts à des banques étrangères		7,240,737	6,470,261
Effets en compensation		1,146,881	469,804
<b>TOTAL LIQUIDITÉS</b>	<b>G</b>	<b>82,458,328</b>	<b>73,260,146</b>

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par Sogebank et Sogebel sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
Dépôts sans intérêts	G	643,895	958,838
Dépôts portant intérêts		6,596,842	5,511,423
	<b>G</b>	<b>7,240,737</b>	<b>6,470,261</b>

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts, sont de 1.00% à 5.07% et de 0.10% à 1.00% en moyenne en 2023 et en 2022, respectivement. Ces dépôts sont principalement constitués de fonds à un jour et de comptes en marché monétaire.

Aux 30 septembre 2023 et 2022, les dépôts à des banques étrangères incluent des montants bloqués en garantie des lettres de crédit totalisant G 470 millions et G 412 millions (US\$ 3.5 millions) respectivement.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes, dollars US et autres devises est la suivante :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
Liquidités en gourdes	G	25,710,107	25,101,855
Liquidités en dollars US		56,670,032	47,982,359
Liquidités en d'autres devises		78,189	175,932
	<b>G</b>	<b>82,458,328</b>	<b>73,260,146</b>

(À suivre)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

## Notes aux États Financiers Consolidés

**(6) BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET**

Les Bons BRH et les bons du Trésor sont des instruments de créance comptabilisés au coût amorti et sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>Bons du Trésor</b>	<b>G</b>	<b>3,650,000</b>	6,250,000
Intérêts non gagnés		<u>(68,326)</u>	<u>(72,441)</u>
Bons du Trésor, net	<b>G</b>	<b>3,581,674</b>	<u>6,177,559</u>
<i>Échéance</i>		<i>91 jours</i>	<i>91 jours</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>12.11%</i>	<i>10.52% et 12.11%</i>
<b>Bons BRH</b>	<b>G</b>	<b>2,000,000</b>	-
Intérêts non gagnés		<u>(1,003)</u>	<u>-</u>
Bons BRH, net	<b>G</b>	<b>1,998,997</b>	<u>-</u>
<i>Échéance</i>		<i>7 jours</i>	-
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6.02%</i>	-
<b>TOTAL BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET</b>	<b>G</b>	<b>5,580,671</b>	6,177,559

- (a) La Direction n'a pas jugé nécessaire d'établir de provisions pour pertes de crédit attendues sur les bons BRH et les bons du Trésor qui sont des instruments financiers à très court terme et à très faible risque.

**(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET**

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
Placements au coût amorti (i)	<b>G</b>	<b>27,176,471</b>	21,800,209
Intérêts à recevoir		<u>241,441</u>	<u>177,216</u>
		<b>27,417,912</b>	<u>21,977,425</u>
Provision pour pertes de crédit attendues		<u>(22,799)</u>	<u>(28,272)</u>
Placements au coût amorti net		<b>27,395,113</b>	<u>21,949,153</u>
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		<b>1,698,167</b>	1,722,610
Placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (iii)		<b>3,179,847</b>	2,154,524
<b>TOTAL - PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET</b>	<b>G</b>	<b>32,273,127</b>	25,826,287

(À suivre)



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)**

- i) Les placements à l'étranger au coût amorti, et les justes valeurs correspondantes sont comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b><i>Obligations du Gouvernement des États-Unis :</i></b>			
Coût amorti	<b>G</b>	<b>8,158,715</b>	3,242,907
Juste valeur		<b>7,896,097</b>	3,068,747
Moins – valeur		<b>(262,618)</b>	(174,160)
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		<b>3 mois à 7 ans</b>	2 mois à 6 ans
<b><i>Autres obligations de sociétés privées et financières :</i></b>			
Coût amorti	<b>G</b>	<b>18,029,435</b>	18,282,303
Juste valeur		<b>16,425,040</b>	16,559,071
Moins – valeur		<b>(1,604,395)</b>	(1,723,232)
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		<b>7 mois à 7 ans</b>	2 mois à 6 ans
<b><i>Dépôts à terme :</i></b>			
Coût amorti	<b>G</b>	<b>988,321</b>	274,999
Juste valeur		<b>977,526</b>	274,999
Moins-valeur		<b>(10,795)</b>	-
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		<b>3 mois à 5 ans</b>	3 à 8 mois
<b>TOTAL-PLACEMENTS AU COÛT AMORTI</b>	<b>G</b>	<b>27,176,471</b>	21,800,209
<b>JUSTE VALEUR TOTALE DES PLACEMENTS</b>	<b>G</b>	<b>25,298,663</b>	19,902,817
Moins-valeur non comptabilisée sur placements au coût amorti gardés à échéance	<b>G</b>	<b>(1,877,808)</b>	(1,897,392)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti a ainsi évolué :

		<b>Phase I</b>	
		<b>Actifs non dépréciés</b>	
<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>(28,272)</b>	(29,745)
Récupération aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)		<b>9,450</b>	7,677
Effet de change		<b>(3,977)</b>	(6,204)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>(22,799)</b>	(28,272)

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)**

ii) Les placements gardés à la juste valeur le biais du résultat net, sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>Autres obligations de sociétés privées et financières :</b>			
Juste valeur	<b>G</b>	<b>1,357,840</b>	1,442,067
Durée moyenne d'échéance		<b>7 mois à 3 ans</b>	2 mois à 10 ans
<b>Obligations du Gouvernement des États-Unis :</b>			
Juste valeur		<b>233,919</b>	205,816
Durée moyenne d'échéance		<b>4 ans</b>	6 ans
<b>Dépôts à terme :</b>			
Juste valeur		<b>66,148</b>	-
Durée moyenne		<b>3 à 4 ans</b>	-
<b>Fonds mutuels</b>			
Juste valeur		<b>40,260</b>	74,727
<b>TOTAL-PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>G</b>	<b>1,698,167</b>	1,722,610

Aux 30 septembre, les taux moyens sur les placements à l'étranger sont comme suit :

	2023	2022
Obligations du Gouvernement des États-Unis	<b>0.50% à 6.20%</b>	0.50% à 4.37%
Autres obligations de sociétés privées et financières	<b>0.68% à 7.75%</b>	0.63% à 7.75%
Dépôts à terme	<b>4.45% à 5.02%</b>	1.72% à 2.60%

Aux 30 septembre 2023 et 2022, ces placements (i et ii) incluent des montants bloqués en garantie de lettres de crédit totalisant G 5.4 milliards (US\$ 39.9 millions) et G 4.4 milliards (US\$ 37.6 millions), respectivement.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)**

iii) Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont composés de ce qui suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
102,752 actions dans une société de cartes de crédit (a)	<b>G</b>	<b>3,173,054</b>	2,148,569
22,050 actions ordinaires dans une société de cartes de crédit (a) et (b)		-	-
7 actions dans une société pour les télécommunications financières interbancaires mondiales (SWIFT)		<u>6,793</u>	<u>5,955</u>
	<b>G</b>	<b>3,179,847</b>	2,154,524

(a) Les changements de juste valeur sur ces placements gardés à la juste valeur par le biais du résultat global sont enregistrés comme un élément du résultat global.

(b) Il s'agit d'actions spéciales de classe B octroyées par Master Card à la Sogecarte S.A., qui ne peuvent être évaluées ou vendues sans la conversion préalable en actions de classe A avec l'autorisation de Master Card. Ces actions ont une valeur d'acquisition de G 260 aux 30 septembre 2023 et 2022 respectivement.

La plus (moins) - value non réalisée sur ces instruments de capitaux propres, nette d'impôts, des exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022 respectivement de G 536,852 et G (324,058), et l'effet de change y relatif de G (25,390) et G (33,799), est reflétée à l'état consolidé du résultat global et à la note d'impôts sur le revenu (note 24).

**(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET**

Les placements locaux sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
Placements au coût amorti, net (i)	<b>G</b>	<b>875,066</b>	775,355
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		<b>772,878</b>	564,425
<b>TOTAL - PLACEMENT LOCAUX, NET</b>	<b>G</b>	<b>1,647,944</b>	1,339,780

(À suivre)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

## Notes aux États Financiers Consolidés

**(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)**

i) Les placements locaux au coût amorti sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b><i>Obligations dans une société financière locale de développement (a)</i></b>			
Montant en dollars US	<b>G</b>	<b>268,516</b>	235,409
Taux		<b>2.00%</b>	7.29%
Échéance		<b>Décembre 2025</b>	Février 2025
Montant en gourdes	<b>G</b>	<b>40,000</b>	40,000
Taux		<b>16.00%</b>	16.00%
Échéance		<b>Février 2025</b>	Février 2025
		<b>308,516</b>	<b>275,409</b>
<b><i>Obligations en dollars détenues dans une entreprise commerciale locale (b)</i></b>			
Montant en dollars US	<b>G</b>	<b>563,884</b>	494,363
Taux		<b>6.00%</b>	6.00%
Échéance		<b>Mars 2026</b>	Mars 2026
	<b>G</b>	<b>872,400</b>	769,772
Intérêts à recevoir		<b>11,494</b>	13,415
<b>TOTAL DES PLACEMENTS LOCAUX ET INTÉRÊTS À RECEVOIR</b>		<b>883,894</b>	783,187
Provision pour pertes de crédit attendues		<b>(8,828)</b>	(7,832)
<b>TOTAL DES PLACEMENTS LOCAUX, NET</b>	<b>G</b>	<b>875,066</b>	775,355

La juste valeur de ces placements est pratiquement équivalente au coût étant donné que les taux d'intérêts contractuels sont assimilables au taux de marché.

- (a) Conformément à la loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, à leur émission, les placements en obligations sont déductibles de la base de l'impôt sur le revenu. L'obligation devant initialement échoir en février 2025, a été renégoциée en décembre 2022 sur une période de trois ans avec une réduction du taux d'intérêts.
- (b) Ce montant représente des obligations détenues par le Groupe dans la Société E- Power. En fonction de l'article 34-1 du contrat entre l'État Haïtien et E-Power S.A., à son émission, ce placement est déductible de la base de l'impôt sur le revenu, et les revenus d'intérêts qui en découlent sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Pour les exercices 2023 et 2022, l'effet des exonérations y relatives pour les intérêts ont totalisé G 10,685 et G 8,107 respectivement (**note 24**). Ces obligations sont subordonnées aux droits des créanciers privilégiés, concernant le remboursement du principal et des intérêts tel que prévu dans les différents accords de financement.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)**

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements locaux au coût amorti est comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>	<b>Phase 1</b>	
	<b>Actifs non dépréciés</b>	
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G (7,832)</b>	(9,111)
Récupération aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)	<b>95</b>	2,453
Effet de change	<b>(1,091)</b>	(1,174)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G (8,828)</b>	(7,832)

ii) **Les placements locaux à la juste valeur par le biais du résultat net sont composés d'instruments de capitaux propres comme suit :**

<b>(En milliers de Gourdes)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE (SIF)</b>		
16,310 actions ordinaires votantes de classe A en 2023 et 16,210 en 2022		
1,489 actions ordinaires non votantes de classe B en 2023 et 1,337 en 2022	<b>G 701,623</b>	508,920
<b>SOFIHDES</b>		
4,742 actions ordinaires et votantes	<b>71,130</b>	55,380
<b>BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE</b>		
50 actions ordinaires votantes	<u>125</u>	<u>125</u>
	<b>G 772,878</b>	564,425

Au cours de l'exercice 2023, la plus-value enregistrée sur ces placements en prenant en considération la juste valeur de ces instruments est comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>	<b>Plus-value</b>	<b>Impôt reporté (note 24)</b>
Société Immobilière et Financière S.A. (SIF)	<b>G 182,757</b>	55,305
SOFIHDES	<b>15,750</b>	4,725
<b>TOTAL</b>	<b>G 198,507</b>	60,030

(À suivre)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

## Notes aux États Financiers Consolidés

(9) CONTRATS À TERME DE DEVISES

Les contrats à terme de devises se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>Contrats de change à l'actif :</b>			
Contrat avec BRH – Sogebank (a)	G	-	2,354,094
Contrat avec BRH – Sogebel (b)		<u>1,141,194</u>	<u>1,000,490</u>
<b>Total contrats avec BRH</b>		<u>1,141,194</u>	<u>3,354,584</u>
Contrats avec des tiers (c)		46,845	248,345
<b>TOTAL CONTRATS DE CHANGE À L'ACTIF</b>	<b>G</b>	<b>1,188,039</b>	3,602,929
<b>Contrats de change au passif :</b>			
Contrat avec BRH – Sogebank (a)	G	-	1,837,286
Contrat avec BRH – Sogebel (b)		<u>792,709</u>	<u>792,709</u>
<b>Total contrats avec BRH</b>		<u>792,709</u>	<u>2,629,995</u>
Contrats avec des tiers (c)		149,247	694,745
<b>TOTAL CONTRATS DE CHANGE AU PASSIF</b>	<b>G</b>	<b>941,956</b>	3,324,740

- (a) Dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, Sogebank avait conclu le 25 octobre 2019 un contrat à terme de devises (SWAP) avec la BRH échu le 26 avril 2023 après divers renouvellements. Dans le cadre de ce contrat, Sogebank avait cédé à la BRH la somme convenue de 20 millions de dollars au taux de G 91.8643. En contrepartie, la BRH avait cédé à Sogebank le montant équivalent à G 1,837,286 à des taux fixés à chaque renouvellement. Au terme de ce contrat, Sogebank a remboursé à la BRH le montant de G 1,837,286 ainsi que les intérêts dus, et a reçu en contrepartie la somme de US\$ 20 millions.
- (b) Dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, Sogebel avait conclu le 2 août 2019 un contrat à terme de devises avec la BRH pour une durée de 270 jours à échéance le 27 mai 2020. Au terme de ce contrat, Sogebel devait céder à la BRH la somme de US\$ 8,500M au taux de 93.2599. En contrepartie, la BRH devait céder à Sogebel un montant équivalent à G 792,709M. Ce contrat a été renouvelé à plusieurs reprises. Le dernier contrat a une date de maturité de décembre 2023 et porte un taux d'intérêts de 4%.
- (c) En accord avec des contrats à terme de devises établis entre la Banque et des détenteurs de dépôts à terme en 2023 (note 16) et de dettes subordonnées en 2022 (note 19), la Banque s'est engagée, par des contrats à terme, à leur revendre, à la date d'échéance, les dollars versés pour l'achat de ces instruments totalisant US\$ 1.1 million au 30 septembre 2023 et US\$ 5.9 millions au 30 septembre 2022 au taux du jour à la date de l'émission. Le différentiel d'intérêt effectif en dollars et les effets de change sont reflétés à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

## Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS, NET

Aux 30 septembre, les catégories de prêts sont :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
Prêts aux entreprises (a)	G	20,243,325	23,271,243
Avances en comptes courants		7,811,357	6,255,248
Prêts hypothécaires		3,659,221	3,412,906
Prêts microcrédit		710,253	2,125,242
Prêts sur cartes de crédit		1,409,630	1,475,454
Prêts aux particuliers		1,001,208	1,289,465
Prêts restructurés (b)		1,814,219	2,307,499
Prêts aux employés		983,265	1,049,610
Prêts aux petites et moyennes entreprises - PME		399,913	424,165
		<u>38,032,391</u>	<u>41,610,832</u>
<i>Prêts financés par la BRH :</i>			
Zone franche (d)		-	944,456
Secteur Immobilier (d)		883,571	727,266
Prêt hypothécaires – KAYBEL (c)		545,213	778,841
Secteur Production (d)		427,327	487,879
Secteur Hôtelier (d)		306,149	323,227
Secteur Congréganiste (d)		181,885	198,296
		<u>2,344,145</u>	<u>3,459,965</u>
<b>Prêts courants</b>		<u>40,376,536</u>	<u>45,070,797</u>
Prêts non productifs		2,693,430	2,122,321
<b>Total prêts</b>	G	<b>43,069,966</b>	47,193,118
Intérêts à recevoir		753,743	951,115
<b>TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR</b>		<b>43,823,709</b>	48,144,233
Provision pour pertes de crédit attendues		(3,450,120)	(3,167,037)
<b>TOTAL PRÊTS, NET</b>	G	<b>40,373,589</b>	44,977,196

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
Prêts en gourdes	G	17,469,451	21,957,588
Prêts en dollars US		22,904,138	23,019,608
<b>Total prêts nets</b>	G	<b>40,373,589</b>	44,977,196

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.****Notes aux États Financiers Consolidés****(10) PRÊTS (SUITE)**

- (a) Aux 30 septembre 2023 et 2022, les prêts aux entreprises comprennent des prêts indexés aux bons BRH et aux bons du Trésor Américain pour des soldes de G 213 millions et G 656 millions.
- (b) Les prêts restructurés incluent un prêt à un hôtel dont les soldes aux 30 septembre 2023 et 2022 étaient de G 761.3 millions et G 726.3 millions ainsi que les prêts au Microcrédit dont les soldes étaient respectivement de G 361,314 et G 804,251 aux mêmes dates. Conformément aux dispositions prises par la BRH pour ce secteur, le prêt à l'hôtel a été restructuré avec des nouvelles modalités.
- (c) Dans un accord signé en date du 21 octobre 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a accordé un emprunt à SOGEBEL à travers un programme (KAYBEL) pour la construction et/ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. La durée des prêts à des particuliers ne peut excéder 10 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra dépasser 10%, et il ne peut être révisé qu'après 10 ans, d'un commun accord entre les partis. Au cas où SOGEBEL aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. Les emprunts de la BRH relatifs à ce programme totalisent G 712 millions et G 809 millions aux 30 septembre 2023 et 2022 respectivement. Les soldes et les modalités de ces financements sont repris dans la **(note 17)**. La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle accordant un ratio de 50% au lieu de 25% relative à la constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie.

Aux 30 septembre 2023 et 2022, les prêts hypothécaires KAYBEL incluait des prêts à des apparentés de G 16.4 millions et G 18.9 millions, respectivement.

- (d) Les prêts financés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour les secteurs Hôtelier, Zone Franche, Immobilier, Congréganiste et Production sont accordés à partir d'emprunts en vue de répondre aux besoins de financement des dits clients. Les modalités de ces emprunts sont décrites à la **(note 17)**. Pour les prêts de Zone Franche, un des prêts est classé restructuré depuis 2022 pour un montant de G 258M alors qu'un autre a été partiellement réduit par des datations et la balance classée en improductif en 2023 pour un montant de G 190M.

Les prêts pour ces clients ont été octroyés sur une période de 15 ans à l'exception du secteur Hôtelier financé sur 20 ans, et du secteur de Production financé sur 10 ans.

(À suivre)



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

- (e) Dans une lettre en date du 15 novembre 2023, la BRH a accordé à la Banque, tel que sollicité, l'autorisation de ne pas réintégrer au niveau du revenu imposable les provisions pour pertes de crédit constituées pour deux groupes, particulièrement affectés par la conjoncture dans leur zone. Ces provisions totalisent G 502M d'où un avantage fiscal de G 151M (**note 24**).

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit :

**30 septembre 2023**

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>Courants</b>	<b>31-60 jours</b>	<b>61-89 jours</b>	<b>Total</b>
<b><u>Prêts courants</u></b>					
Microcrédit	<b>G</b>	927,095	88,733	55,739	<b>1,071,567</b>
Cartes de crédit		1,155,444	211,522	42,664	<b>1,409,630</b>
Petites et moyennes entreprises		369,350	27,261	3,302	<b>399,913</b>
Avances en comptes courants		7,719,282	92,075	-	<b>7,811,357</b>
Prêts financés par la BRH		2,602,044	-	-	<b>2,602,044</b>
Autres catégories de prêts		<u>23,026,740</u>	<u>3,029,222</u>	<u>1,026,063</u>	<b><u>27,082,025</u></b>
	<b>G</b>	<b>35,799,955</b>	<b>3,448,813</b>	<b>1,127,768</b>	<b>40,376,536</b>
	<b>%</b>	<b>89%</b>	<b>8%</b>	<b>3%</b>	<b>100%</b>

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>90-180 jours</b>	<b>121-180 jours</b>	<b>181-360 jours</b>	<b>Plus de 360 jours</b>	<b>Total</b>
<b><u>Prêts non productifs</u></b>						
Microcrédit	<b>G</b>	109,004	167,173	346,032	172,287	<b>794,496</b>
Cartes de crédit		19,952	30,363	11,101	-	<b>61,416</b>
Petites et moyennes entreprises		44,879	-	8,105	20,295	<b>73,279</b>
Avances en comptes courants		-	-	182,866	77,915	<b>260,781</b>
Autres catégories de prêts		<u>18,100</u>	<u>-</u>	<u>822,401</u>	<u>662,957</u>	<b><u>1,503,458</u></b>
	<b>G</b>	<b>191,935</b>	<b>197,536</b>	<b>1,370,505</b>	<b>933,454</b>	<b>2,693,430</b>
	<b>%</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>	<b>51%</b>	<b>35%</b>	<b>100%</b>

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

**30 septembre 2022**

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>Courants</b>	<b>31-60 jours</b>	<b>61-89 jours</b>	<b>Total</b>
<b><u>Prêts courants</u></b>					
Microcrédit	<b>G</b>	2,360,409	346,528	222,556	<b>2,929,493</b>
Cartes de crédit		1,018,081	393,564	63,809	<b>1,475,454</b>
Petites et moyennes entreprises		350,394	23,582	50,189	<b>424,165</b>
Avances en comptes courants		5,990,761	264,236	251	<b>6,255,248</b>
Prêts financés par la BRH		2,451,221	322,187	944,456	<b>3,717,864</b>
Autres catégories de prêts		<u>27,971,310</u>	<u>1,324,088</u>	<u>973,175</u>	<u><b>30,268,573</b></u>
	<b>G</b>	40,142,176	2,674,185	2,254,436	<b>45,070,797</b>
	<b>%</b>	<b>89%</b>	<b>6%</b>	<b>5%</b>	<b>100%</b>

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>90-180 jours</b>	<b>181-360 jours</b>	<b>Plus de 360 jours</b>	<b>Total</b>
<b><u>Prêts non productifs</u></b>					
Microcrédit	<b>G</b>	447,843	618,029	95,017	<b>1,160,889</b>
Cartes de crédit		47,198	39,717	-	<b>86,915</b>
Petites et moyennes entreprises		3,177	5,965	20,086	<b>29,228</b>
Avances en comptes courants		4,868	95	768	<b>5,731</b>
Autres catégories de prêts		<u>377,131</u>	<u>127,277</u>	<u>335,150</u>	<u><b>839,558</b></u>
	<b>G</b>	880,217	791,083	451,021	<b>2,122,321</b>
	<b>%</b>	<b>41%</b>	<b>37%</b>	<b>22%</b>	<b>100%</b>

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes :

**30 septembre 2023**

		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Lettres de garantie (a)	Autres	Total
(En milliers de Gourdes)						
Prêts courants	G	21,882,163	3,657,299	1,306,089	3,741,360	30,532,009
Prêts non productifs		<u>2,119,616</u>	<u>3,780</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2,123,396</u>
	<b>G</b>	<b>24,001,779</b>	<b>3,661,079</b>	<b>1,306,089</b>	<b>3,741,360</b>	<b>32,655,405</b>

**30 septembre 2022**

		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Lettres de garantie (a)	Autres	Total
(En milliers de Gourdes)						
Prêts courants	G	23,807,923	8,232,812	145,239	3,281,426	35,467,400
Prêts non productifs		<u>633,793</u>	<u>1,168</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>634,961</u>
	<b>G</b>	<b>24,441,716</b>	<b>8,233,980</b>	<b>145,239</b>	<b>3,281,426</b>	<b>36,102,361</b>

(a) Les lettres de garantie émises par Sogebel en garantie de prêts totalisent G 51,187 et G 42,500 aux 30 septembre 2023 et 2022 respectivement.

Les prêts aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à 1.6 milliards et à G 2.4 milliards aux 30 septembre 2023 et 2022 respectivement. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens allant de 6.00% à 19.00% en 2023 et 2022, pour les prêts en gourdes, et de 6.00% à 13.75% en 2023 et de 5.75% à 10.75% en 2022, pour les prêts en dollars US.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants incluant les prêts financés par la BRH (a)		
Dollars US	<b>7.3%</b>	7.0%
Gourdes	<b>12.0%</b>	14.9%
Prêts indexés		
Dollars US	<b>7.4%</b>	6.4%
Gourdes	<b>14.0%</b>	14.8%
Prêts hypothécaires		
Dollars US	<b>10.3%</b>	9.5%
Gourdes	<b>14.7%</b>	13.1%
Prêts sur cartes de crédit	<b>26.5%</b>	26.5%
Prêts microcrédit - gourdes	<b>42.6%</b>	41.9%
Prêts aux employés - gourdes	<b>6.0%</b>	6.0%
Prêts sur cartes de crédit - employés - gourdes	<b>38.0%</b>	32.0%
Petites et moyennes entreprises		
Dollars US	<b>16.8%</b>	14.4%
Gourdes	<b>25.1%</b>	22.9%
Prêts aux particuliers		
Gourdes	<b>21.2%</b>	20.9%
Prêts restructurés		
Dollars US	<b>18.0%</b>	18.0%
Gourdes	<b>24.0%</b>	24.0%

**(a) Prêts financés par la BRH en gourdes :**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Zone Franche	<b>7.0%</b>	7.0%
Secteur Immobilier	<b>6.0%</b>	6.0%
Prêts Hypothécaires – Kaybel - gourdes	<b>10.0%</b>	10.0%
Secteur Production	<b>6.0%</b>	6.0%
Secteur Hôtelier	<b>4.0% - 6.0%</b>	4.0% - 6.0%
Secteur Congréganiste	<b>7.0%</b>	7.0%

(A suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

- a) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour l'ensemble du portefeuille a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>(3,167,037)</b>	(1,884,857)
Dotation aux pertes de crédit (note 21)		(1,777,447)	(1,974,907)
Effet de change		(104,516)	(180,921)
Radiations		1,598,880	873,648
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>(3,450,120)</b>	(3,167,037)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
		Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note i)	
<b>Solde au 30 septembre 2021</b>	<b>G</b>				
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b>	22,076,094	15,205,873	5,555,158	<b>42,837,125</b>
<i>Provision</i>		(243,856)	(425,156)	(1,215,845)	<b>(1,884,857)</b>
<b>Total net</b>		<b>21,832,238</b>	<b>14,780,717</b>	<b>4,339,313</b>	<b>40,952,268</b>
<b>Variations de l'exercice 2022</b>					
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b>	(5,590,199)	7,842,881	3,054,426	<b>5,307,108</b>
<i>Provision</i>		(954)	(47,783)	(1,233,443)	<b>(1,282,180)</b>
<b>Total net</b>		<b>(5,591,153)</b>	<b>7,795,098</b>	<b>1,820,983</b>	<b>4,024,928</b>
<b>Solde au 30 septembre 2022</b>					
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b>	16,485,895	23,048,754	8,609,584	<b>48,144,233</b>
<i>Provision</i>		(244,810)	(472,939)	(2,449,288)	<b>(3,167,037)</b>
<b>Total net</b>	<b>G</b>	<b>16,241,085</b>	<b>22,575,815</b>	<b>6,160,296</b>	<b>44,977,196</b>

(A suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
(En milliers de Gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note i)	
<b>Variations de l'exercice 2023</b>				
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b> (5,486,194)	(2,038,341)	3,204,011	<b>(4,320,524)</b>
<i>Provision</i>	827	112,427	(396,337)	<b>(283,083)</b>
<b>Total net</b>	<b>(5,485,367)</b>	<b>(1,925,914)</b>	<b>2,807,674</b>	<b>(4,603,607)</b>
<b>Solde au 30 septembre 2023</b>				
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b> 10,999,701	21,010,413	11,813,595	<b>43,823,709</b>
<i>Provision</i>	(243,983)	(360,512)	(2,845,625)	<b>(3,450,120)</b>
<b>Total net</b>	<b>G 10,755,718</b>	<b>20,649,901</b>	<b>8,967,970</b>	<b>40,373,589</b>

Aux 30 septembre 2023 et 2022, les prêts à défaut incluent :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022
Prêts et intérêts à recevoir non productifs	<b>3,139,709</b>	2,287,586
Autres prêts (note i)	<b><u>8,673,886</u></b>	<u>6,321,998</u>
	<b>11,813,595</b>	8,609,584

**(Note i)** Les autres prêts sont classifiés à la phase 3 comme prêts à défaut bien qu'étant à jour parce que selon l'appréciation de la Direction en fonction des critères précités à la **note 3b**, ils nécessitent des provisions plus importantes.

(A suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les **autres prêts** a évolué comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>(1,921,808)</b>	<b>(1,314,464)</b>
Dotation aux pertes de crédit		<b>(505,112)</b>	<b>(455,354)</b>
Effet de change		<b>(104,516)</b>	<b>(180,921)</b>
Radiations		<b>40,778</b>	<b>28,931</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>(2,490,658)</b>	<b>(1,921,808)</b>

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

	<b>Prêts non dépréciés</b>	<b>Prêts dépréciés</b>	<b>Prêts à défaut</b>	<b>TOTAL</b>
<b>(En milliers de Gourdes)</b>	<b>Phase 1</b>	<b>Phase 2</b>	<b>Phase 3</b>	
<b>Solde au 30 septembre 2021</b>				
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G 17,039,335</b>	13,883,706	4,913,112	<b>35,836,153</b>
<i>Provision</i>	(194,284)	(268,035)	(852,145)	<b>(1,314,464)</b>
<b>Total net</b>	<b>16,845,051</b>	<b>13,615,671</b>	<b>4,060,967</b>	<b>34,521,689</b>
<b>Variations de l'exercice 2022</b>				
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G (4,133,028)</b>	8,111,986	2,150,439	<b>6,129,397</b>
<i>Provision</i>	85,328	(80,331)	(612,341)	<b>(607,344)</b>
<b>Total net</b>	<b>(4,047,700)</b>	<b>8,031,655</b>	<b>1,538,098</b>	<b>5,522,053</b>
<b>Solde au 30 septembre 2022</b>				
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G 12,906,307</b>	21,995,692	7,063,551	<b>41,965,550</b>
<i>Provision</i>	(108,956)	(348,366)	(1,464,486)	<b>(1,921,808)</b>
<b>Total net</b>	<b>G 12,797,351</b>	<b>21,647,326</b>	<b>5,599,065</b>	<b>40,043,742</b>

(A suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

		<b>Prêts non dépréciés</b>	<b>Prêts dépréciés</b>	<b>Prêts à défaut</b>	<b>TOTAL</b>
<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>Phase 1</b>	<b>Phase 2</b>	<b>Phase 3</b>	
<b>Variations de l'exercice 2023</b>					
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b>	(4,054,148)	(1,362,618)	3,687,392	<b>(1,729,374)</b>
<i>Provision</i>		(66,089)	63,756	(566,517)	<b>(568,850)</b>
<b>Total net</b>		<b>(4,120,237)</b>	<b>(1,298,862)</b>	<b>3,120,875</b>	<b>(2,298,224)</b>
<b>Solde au 30 septembre 2023</b>					
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b>	8,852,159	20,633,074	10,750,943	<b>40,236,176</b>
<i>Provision</i>		(175,045)	(284,610)	(2,031,003)	<b>(2,490,658)</b>
<b>Total net</b>	<b>G</b>	<b>8,677,114</b>	<b>20,348,464</b>	<b>8,719,940</b>	<b>37,745,518</b>

Aux 30 septembre 2023 et 2022, les prêts à défaut incluent :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Prêts non productifs	<b>G</b>	<b>2,077,058</b>	1,055,237
Autres prêts		<b>8,673,885</b>	<u>6,008,314</u>
	<b>G</b>	<b>10,750,943</b>	7,063,551

(A suivre)



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

c) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour le Microcrédit** a évolué comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>(1,129,051)</b>	(519,580)
Dotations aux pertes de crédit		<b>(1,148,399)</b>	(1,411,383)
Radiations		<b>1,412,889</b>	801,912
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>(864,561)</b>	(1,129,051)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>Prêts non dépréciés</b>	<b>Prêts dépréciés</b>	<b>Prêts à défaut</b>	<b>TOTAL</b>
		<b>Phase 1</b>	<b>Phase 2</b>	<b>Phase 3</b>	
<b>Solde au 30 septembre 2021</b>					
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b>	3,977,518	1,092,858	593,240	<b>5,663,616</b>
<i>Provision</i>		(36,331)	(153,429)	(329,820)	<b>(519,580)</b>
<b>Total net</b>		<b>3,941,187</b>	<b>939,429</b>	<b>263,420</b>	<b>5,144,036</b>
<b>Variations de l'exercice 2022</b>					
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b>	(1,416,011)	(463,894)	832,603	<b>(1,047,302)</b>
<i>Provision</i>		(86,797)	35,717	(558,391)	<b>(609,471)</b>
<b>Total net</b>		<b>(1,502,808)</b>	<b>(428,177)</b>	<b>274,212</b>	<b>(1,656,773)</b>
<b>Solde au 30 septembre 2022</b>					
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b>	2,561,507	628,964	1,425,843	<b>4,616,314</b>
<i>Provision</i>		(123,128)	(117,712)	(888,211)	<b>(1,129,051)</b>
<b>Total net</b>	<b>G</b>	<b>2,438,379</b>	<b>511,252</b>	<b>537,632</b>	<b>3,487,263</b>

(A suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

		<b>Prêts non dépréciés</b>	<b>Prêts dépréciés</b>	<b>Prêts à défaut</b>	<b>TOTAL</b>
<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>Phase 1</b>	<b>Phase 2</b>	<b>Phase 3</b>	
<b>Variations de l'exercice 2023</b>					
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b>	(1,569,409)	(465,324)	(465,094)	<b>(2,499,827)</b>
<i>Provision</i>		68,633	45,623	150,234	<b>264,490</b>
<b>Total net</b>		<b>(1,500,776)</b>	<b>(419,701)</b>	<b>(314,860)</b>	<b>(2,235,337)</b>
<b>Solde au 30 septembre 2023</b>					
Prêts et intérêts à recevoir	<b>G</b>	992,098	163,640	960,749	<b>2,116,487</b>
<i>Provision</i>		(54,495)	(72,089)	(737,977)	<b>(864,561)</b>
<b>Total net</b>	<b>G</b>	<b>937,603</b>	<b>91,551</b>	<b>222,772</b>	<b>1,251,926</b>

Aux 30 septembre 2023 et 2022, les prêts à défaut sont composés des prêts et intérêts à recevoir non productifs exclusivement.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS (SUITE)**

- d) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour les cartes de crédit** a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>(116,178)</b>	(50,813)
Dotations aux pertes de crédit		(123,936)	(108,170)
Radiations		145,213	42,805
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>(94,901)</b>	(116,178)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
<b>Solde au 30 septembre 2021</b>					
Prêts	<b>G</b>	1,059,243	229,309	48,806	<b>1,337,358</b>
Provision		(13,241)	(3,692)	(33,880)	<b>(50,813)</b>
<b>Total net</b>		<b>1,046,002</b>	<b>225,617</b>	<b>14,926</b>	<b>1,286,545</b>
<b>Variations de l'exercice 2022</b>					
Prêts	<b>G</b>	(41,162)	194,789	71,384	<b>225,011</b>
Provision		515	(3,169)	(62,711)	<b>(65,365)</b>
<b>Total net</b>		<b>(40,647)</b>	<b>191,620</b>	<b>8,673</b>	<b>159,646</b>
<b>Solde au 30 septembre 2022</b>					
Prêts	<b>G</b>	1,018,081	424,098	120,190	<b>1,562,369</b>
Provision		(12,726)	(6,861)	(96,591)	<b>(116,178)</b>
<b>Total net</b>	<b>G</b>	<b>1,005,355</b>	<b>417,237</b>	<b>23,599</b>	<b>1,446,191</b>

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(10) PRÊTS, NET (SUITE)**

		<b>Prêts non dépréciés</b>	<b>Prêts dépréciés</b>	<b>Prêts à défaut</b>	<b>TOTAL</b>
<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>Phase 1</b>	<b>Phase 2</b>	<b>Phase 3</b>	
<b>Variations de l'exercice 2023</b>					
Prêts	<b>G</b>	137,363	(210,399)	(18,287)	<b>(91,323)</b>
<i>Provision</i>		(1,717)	3,048	19,946	<b>21,277</b>
<b>Total net</b>		<b>135,646</b>	<b>(207,351)</b>	<b>1,659</b>	<b>(70,046)</b>
<b>Solde au 30 septembre 2023</b>					
Prêts	<b>G</b>	1,155,444	213,699	101,903	<b>1,471,046</b>
<i>Provision</i>		(14,443)	(3,813)	(76,645)	<b>(94,901)</b>
<b>Total net</b>	<b>G</b>	<b>1,140,001</b>	<b>209,886</b>	<b>25,258</b>	<b>1,376,145</b>

Aux 30 septembre 2023 et 2022, les prêts à défaut sont composés des prêts non productifs exclusivement.

La provision pour pertes sur prêts requise selon la circulaire 87 de la Banque Centrale totalisait respectivement G 2.8 milliards et G 1.8 milliard aux 30 septembre 2023 et 2022; elle est couverte par les provisions suivantes :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Montant bilan	<b>G</b>	<b>3,450,120</b>	3,167,037
Montant hors bilan (notes 18 et 25)		<u><b>280,754</b></u>	<u>280,427</u>
<b>Total provision</b>	<b>G</b>	<b>3,730,874</b>	3,447,464

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET ET OBLIGATIONS LOCATIVES**

Les actifs au titre de droits d'utilisation regroupent principalement les espaces loués par la Banque et ses filiales pour ses bureaux administratifs et son réseau de succursales.

**Actifs au titre de droits d'utilisation, net**

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont ainsi évolué :

**(En milliers de Gourdes)**

**Coût**

		2023	2022
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>1,784,685</b>	1,590,149
Modification aux contrats de location		<b>241,008</b>	181,058
Ajouts aux contrats		<b>104,038</b>	34,551
Résiliation de contrats		<b>(199,576)</b>	(57,207)
Indexation sur les contrats variables		<b>32,817</b>	36,134
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>1,962,972</b>	1,784,685

**Amortissement cumulé**

		2023	2022
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>(660,698)</b>	(464,108)
Amortissement de l'exercice		<b>(233,557)</b>	(213,030)
Résiliation de contrats		<b>61,804</b>	16,440
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		<b>(832,451)</b>	(660,698)
<b>Actifs au titre de droits d'utilisation, net</b>	<b>G</b>	<b>1,130,521</b>	1,123,987

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)**

**OBLIGATIONS LOCATIVES**

Les obligations locatives ont ainsi évolué :

**(En milliers de Gourdes)**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>1,272,821</b>	1,099,560
Modifications aux contrats de location		<b>241,008</b>	181,058
Effet de change sur les contrats en dollars US		<b>192,435</b>	172,812
Intérêts sur obligations locatives		<b>74,875</b>	52,939
Indexation sur contrats variables		<b>32,817</b>	36,134
Ajouts de contrats		<b>104,038</b>	34,551
Paievements de loyers		<b>(483,284)</b>	(260,298)
Résiliation de contrats		<b>(148,955)</b>	(40,051)
Ajustements aux contrats		-	(3,884)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>1,285,755</b>	1,272,821

Les paiements contractuels non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>Contrats en gourdes</b>	<b>Équivalent en gourdes des contrats en dollars</b>	<b>Total</b>
Moins d'1 an	<b>G</b>	2,062	240,529	<b>242,591</b>
Entre 1 an et 2 ans		2,436	632,682	<b>635,119</b>
Entre 2 ans et 5 ans		6,992	612,716	<b>619,708</b>
Plus de 5 ans		-	261,701	<b>261,701</b>
<b>Total</b>	<b>G</b>	<b>11,490</b>	<b>1,747,628</b>	<b>1,759,118</b>

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)**

**OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)**

Les charges relatives aux contrats de location comptabilisées à l'état consolidé du résultat net, au poste de frais de locaux, matériel et mobilier sont comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	<b>G</b>	<b>233,557</b>	213,030
Intérêts sur obligations locatives		<b><u>74,875</u></b>	<u>52,939</u>
		<b>308,432</b>	265,969
Charges comptabilisées aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur		<b>1,052</b>	955
<b>Total dépenses comptables</b>	<b>G</b>	<b>309,484</b>	266,924

Les dépenses fiscales diffèrent des dépenses comptables comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Dépenses comptables	<b>G</b>	<b>308,432</b>	265,969
Dépenses fiscales		<b><u>410,639</u></b>	<u>269,019</u>
Écart		<b><u>(102,207)</u></b>	<u>(3,050)</u>
Impôt reporté ( <b>note 24</b> )	<b>G</b>	<b>(29,775)</b>	(924)

Aux 30 septembre 2023 et 2022, les obligations locatives liées aux sociétés apparentées aux Membres du Conseil d'Administration totalisaient G 119,055 et G 163,726 respectivement.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(12) IMMOBILISATIONS, NET**

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

**Coût**

(En milliers de Gourdes)	Solde au 30/09/22	Acquisitions	Transferts (c)	Dispositions et ajustements	Écart de conversion	Solde au 30/09/23
Terrains	<b>G</b> 416,783	6,500	(9,404)	-	-	<b>413,879</b>
Immeubles	1,955,454	26,305	(116,279)	-	-	<b>1,865,480</b>
Mobiliers et équipements	840,633	278,204	11,826	(145,729)	-	<b>984,934</b>
Équipements et logiciels						
informatiques	763,685	159,741	2,706	(163,732)	1,582	<b>763,982</b>
Améliorations locatives	649,216	5,759	42,474	(34,367)	-	<b>663,082</b>
Matériel roulant	147,139	126,921	-	-	-	<b>274,060</b>
Construction en cours (a)	128,670	155,111	(57,006)	(577)	-	<b>226,178</b>
Investissements en cours (b)	<u>508,681</u>	<u>39,144</u>	<u>-</u>	<u>(245)</u>	<u>-</u>	<u><b>547,580</b></u>
<b>G</b>	<b>5,410,261</b>	<b>797,685</b>	<b>(125,683)</b>	<b>(344,650)</b>	<b>1,582</b>	<b>5,739,195</b>

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice :

**Amortissement cumulé**

(En milliers de Gourdes)	Solde au 30/09/22	Amortissement	Transferts (c)	Dispositions et ajustements	Solde au 30/09/23
Immeubles	<b>G</b> 141,894	69,117	(11,162)	-	<b>199,849</b>
Mobiliers et équipements	546,545	175,952	-	(137,054)	<b>585,443</b>
Équipements et logiciels					
informatiques	524,329	138,564	-	(145,043)	<b>517,850</b>
Améliorations locatives	275,656	58,302	-	(21,457)	<b>312,501</b>
Matériel roulant	<u>90,442</u>	<u>36,723</u>	<u>-</u>	<u>(3,300)</u>	<u><b>123,865</b></u>
<b>G</b>	<b>1,578,866</b>	<b>478,658</b>	<b>(11,162)</b>	<b>(306,854)</b>	<b>1,739,508</b>
<b>IMMOBILISATIONS, NET</b>	<b>G</b> 3,831,395		<b>(114,521)</b>		<b>3,999,687</b>

(À suivre)



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(12) IMMOBILISATIONS, NET (SUITE)**

- (a) La construction en cours représente une dation réalisée antérieurement que la Banque finalise pour ses besoins. Les phases de renforcement structurel et d'assainissement sont achevées et en 2024, l'objectif sera d'effectuer les travaux sur une période de 24 mois afin de rendre l'immeuble disponible pour le développement futur de la Banque.
- (b) Les investissements en cours comprennent des avances sur achats de logiciels et d'équipements informatiques et de communication ainsi que des travaux en cours pour de nouvelles succursales.
- (c) À la fin du premier semestre 2023, les terrains et immeubles nets de Sogecarte totalisant G 114,521 à la rue Pavée ont été transférés aux placements en immobilier (**note 13**) parce qu'ils ne sont plus utilisés pour l'exploitation de la Société qui a transféré son siège social à Pétion-Ville.

Aux 30 septembre 2023 et 2022, la valeur nette aux livres des terrains et immeubles, hormis l'effet de la réévaluation, est comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Terrains	<b>G</b>	<b>166,154</b>	168,593
Immeubles		<b><u>433,135</u></b>	<u>486,826</u>
	<b>G</b>	<b>599,289</b>	655,419

**(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION**

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation regroupent :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Propriétés détenues pour revente, net</b>	<b>G</b>	<b><u>2,099,455</u></b>	<u>-</u>
<b>Placements en immobilier :</b>			
Placements en immobilier – autres		<b>1,315,892</b>	1,212,371
Placements en immobilier – Groupe		<b><u>538,538</u></b>	<u>538,538</u>
<b>Placements en immobilier</b>		<b>1,854,430</b>	1,750,909
<b>TOTAL BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION</b>	<b>G</b>	<b>3,953,885</b>	1,750,909

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)**

**Les propriétés détenues pour revente, net ont ainsi évolué :**

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	-	-
Dations de l'exercice (a)		<b>2,129,916</b>	-
Moins-value de l'exercice		<b>(30,461)</b>	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>2,099,455</b>	-

- (a) Au cours de l'exercice 2023, la Banque a réalisé des dations importantes en compensation des créances partielles d'un Groupe affecté par la conjoncture tel qu'établi dans une correspondance en date de 19 septembre 2023 avec ce Groupe. Etant donné qu'en raison de la situation sécuritaire actuelle, il a été difficile d'effectuer une mise à jour de la juste valeur des garanties détenues, les partis ont convenu d'escompter la valeur de ces garanties à un pourcentage qui reflète les risques perçus.

A partir de la date de ces dations, la Banque a consenti : dans un cas, à des options préférentielles pour le rachat des biens acquis au prix des dations augmenté d'un taux d'intérêt fixé au taux des bons BRH 91 jours ; dans un autre cas, la prérogative est accordée sur une base exclusive aux cédants de rechercher des acheteurs à un prix égal ou supérieur au montant des dations augmenté des intérêts et frais convenus dans l'accord. Dans le cas où le bien serait vendu à un prix supérieur, l'excédent sera versé en priorité pour le paiement de la balance des dettes restantes, et le cas échéant, cet excédent sera remis aux cédants.

Ces options préférentielles expirent dans un délai de 24 mois.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)**

**Les placements en immobilier – autres ont ainsi évolué :**

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>Placements en immobilier – autres :</b>			
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>1,212,371</b>	1,200,514
Transferts des immobilisations (note 12 c)		<b>114,521</b>	-
(Moins) plus-value, net de l'exercice		<b>(11,000)</b>	52,176
Ventes de l'exercice (a)		-	(41,401)
Débours de l'exercice		-	1,082
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>1,315,892</b>	1,212,371

(a) Les ventes de placements en immobilier ont résulté en 2022 en des gains G 58.3 millions.

**Les placements en immobilier - loués aux filiales ont ainsi évolué :**

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>Placements en immobilier – Groupe :</b>			
Solde au début et à la fin de l'exercice	<b>G</b>	<b>538,538</b>	538,538

Aux 30 septembre, les réserves sur biens immobiliers hors exploitation incluant les minoritaires, sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
Réserve consolidée	<b>G</b>	<b>1,157,622</b>	487,737
Réserve des minoritaires (note 22)		<b>74,738</b>	<u>65,544</u>
	<b>G</b>	<b>1,232,360</b>	553,281

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)**

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation, net des réserves établies, tel que requis par la BRH, sont comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Biens immobiliers hors exploitation</b>	<b>G</b>	<b><u>3,953,885</u></b>	<b><u>1,750,909</u></b>
Moins réserve de 20%		<b>(390,967)</b>	<b>(338,424)</b>
Moins réserve de 30%		<b><u>(841,393)</u></b>	<b><u>(214,857)</u></b>
		<b>(1,232,360)</b>	<b>(553,281)</b>
<b>Biens immobiliers hors exploitation, net des réserves</b>	<b>G</b>	<b>2,721,525</b>	<b>1,197,628</b>

Les réserves sur biens immobiliers hors exploitation ont ainsi évolué :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Réserve de 30%</b>			
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>214,857</b>	<b>230,196</b>
Réserve sur les datons de l'exercice		<b>638,975</b>	<b>-</b>
Renversement de réserve sur les ventes de l'exercice		<b>-</b>	<b>(12,420)</b>
Ajustements		<b><u>(12,439)</u></b>	<b><u>(2,919)</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>841,393</b>	<b>214,857</b>

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Réserve de 20%</b>			
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>338,424</b>	<b>286,162</b>
Réserve de l'exercice		<b>54,743</b>	<b>52,262</b>
Ajustement de réserve sur les soldes antérieurs		<b><u>(2,200)</u></b>	<b><u>-</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>390,967</b>	<b>338,424</b>
<b>TOTAL DES RÉSERVES SUR BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION</b>	<b>G</b>	<b>1,232,360</b>	<b>553,281</b>

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(14) ACHALANDAGE**

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
Achalandage BIDC initial	<b>G</b>	<b>123,813</b>	123,813
Amortissement avant modification des IFRS		<u>(36,628)</u>	<u>(36,628)</u>
Achalandage – BIDC net (a)		<u>87,185</u>	<u>87,185</u>
Achalandage – Promobank (b)		<b>301,903</b>	301,903
Achalandage – AFS (c)		<b>106,264</b>	106,264
<b>TOTAL ACHALANDAGE</b>	<b>G</b>	<b>495,352</b>	495,352

(a) Cet achalandage provient de l'acquisition des actions de la Banque Intercontinentale de Commerce (BIDC) en date du 8 novembre 1998.

(b) Cet achalandage résulte de l'acquisition de la majorité des actifs et passifs de Promobank et de sa filiale Promocarte en date du 29 septembre 2006.

(c) Cet achalandage résulte de l'acquisition par Sogexpress, filiale à 100% du Groupe SOGEBANK, des droits d'exploitation des différents bureaux de transfert du réseau de ACRA Financial Services Inc. (AFS), effectif le 1<sup>er</sup> novembre 2009.

Conformément aux dispositions fiscales, les achalandages sont amortis fiscalement à un taux annuel de 5%. Les amortissements considérés pour fins fiscales totalisent G 20,408 respectivement en 2023 et 2022 avec les avantages fiscaux correspondants G 6,122 (note 24).

Les soldes des achalandages, net des amortissements fiscaux, étaient comme suit aux 30 septembre 2023 et 2022 :

				2023	2022
(En milliers de Gourdes)	Coût	Amortissement cumulé	Achalandage net	Achalandage net	
BIDC	<b>G 87,185</b>	<b>(87,185)</b>	-	-	
Promobank	<b>301,903</b>	<b>(256,617)</b>	<b>45,286</b>	60,381	
Sogexpress-AFS	<b>106,264</b>	<b>(74,384)</b>	<b>31,880</b>	37,193	
	<b>G 495,352</b>	<b>(418,186)</b>	<b>77,166</b>	<u>97,574</u>	

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET**

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
À recevoir – Western Union et MoneyGram	<b>G</b>	<b>532,554</b>	156,707
À recevoir des clients (a)		<b>403,469</b>	595,138
À recevoir – Visa et MasterCard		<b>160,056</b>	198,488
Primes à recevoir – assurances		<b>73,830</b>	55,676
Avances aux sous-agents		<b>34,250</b>	47,493
Comptes à recevoir des réassureurs		<b>27,756</b>	80,125
À recevoir – BRH – compensation Sogexpress		<b>-</b>	<u>506,535</u>
		<b>1,231,915</b>	1,640,162
Provision pour pertes de crédit attendues (b)		<u><b>(131,134)</b></u>	<u>(90,453)</u>
		<b>1,100,781</b>	<u>1,549,709</u>
Stocks de fournitures de bureau		<b>575,010</b>	491,043
Impôts payés d'avance		<b>535,239</b>	-
Frais payés d'avance		<b>403,888</b>	463,156
Avances aux fournisseurs		<b>204,981</b>	96,164
Avantage fiscal minoritaire - Sogesol		<b>16,424</b>	154,800
Autres		<b>44,181</b>	<u>41,778</u>
		<b>1,779,723</b>	1,246,941
<b>TOTAL AUTRES ELEMENTS D'ACTIF, NET</b>	<b>G</b>	<b>2,880,504</b>	2,796,550

- a) Les comptes à recevoir des clients ne sont pas porteurs d'intérêts et représentent principalement des montants à recevoir de clients du crédit et des opérations, à court terme dans le cadre de transactions courantes de la Banque et de ses filiales.

(À suivre)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

## Notes aux États Financiers Consolidés

(15) **AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET (SUITE)**

(b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)	Phase 1	
	Éléments d'actif non dépréciés	
	2023	2022
Solde au début de l'exercice	G (90,453)	(49,032)
Dotations aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)	(43,582)	(35,601)
Effet de change	2,901	(5,820)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G (131,134)</b>	<b>(90,453)</b>

(16) **DÉPÔTS**

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022
Dépôts à vue :		
Gourdes	G 21,484,202	19,762,553
Dollars US	44,092,862	37,586,812
Autres devises	55,189	142,601
	<b>G 65,632,253</b>	<b>57,491,966</b>
Dépôts d'épargne (a) :		
Gourdes	G 14,745,469	16,238,397
Dollars US	38,507,163	35,980,352
	<b>G 53,252,632</b>	<b>52,218,749</b>
Dépôts à terme:		
Gourdes	G 4,450,214	5,405,335
Dollars US	20,292,690	17,721,530
	<b>G 24,742,904</b>	<b>23,126,865</b>
<b>TOTAL DES DÉPÔTS</b>	<b>G 143,627,789</b>	<b>132,837,580</b>
Dépôts en gourdes	G 40,679,885	41,406,285
Dépôts en dollars US	102,892,715	91,288,694
Dépôts en autres devises	55,189	142,601
<b>TOTAL DES DÉPÔTS</b>	<b>G 143,627,789</b>	<b>132,837,580</b>

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(16) DÉPÔTS (SUITE)**

(a) Aux 30 septembre 2023 et 2022, les dépôts d'épargne comprennent G 2,220,862 et G 2,259,211 d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par rapports aux contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines sociétés au bénéfice de leurs employés ainsi que des comptes d'épargne-retraite des employés de la Banque. Les taux rémunérateurs de ces dépôts sont révisables selon les conditions du marché.

La Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 2%. Ces contributions sont investies dans des dépôts d'épargne en dollars US, rémunérés à des taux variant de 2.00% à 3.00% en 2023 et à un taux fixe de 1.25% en 2022 respectivement. Les contributions, pour les exercices 2023 et 2022 s'élèvent à G 43.4 millions et G 39.8 millions (**note 23**). Les soldes de ces dépôts d'épargne en dollars US aux 30 septembre 2023 et 2022 sont respectivement de US\$ ---- millions et de US\$ 8.3 millions.

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	<b>0.01%</b>	0.01%
Dollars US	<b>0.01%</b>	0.01%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	<b>0.39%</b>	0.21%
Dollars US	<b>0.10%</b>	0.04%
Dépôts à terme:		
Gourdes	<b>4.25%</b>	5.06%
Dollars US	<b>0.10%</b>	0.77%

Les dépôts des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 3,721,955 et G 2,935,811 aux 30 septembre 2023 et 2022. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés à des taux d'intérêts comparables aux taux de la clientèle.

(A suivre)



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(16) DÉPÔTS (SUITE)**

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts (**note 10**) sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
Dépôts en gourdes	<b>G</b>	<b>116,213</b>	3,516,028
Dépôts en dollars US		<u>3,544,866</u>	<u>4,717,952</u>
	<b>G</b>	<b>3,661,079</b>	8,233,980

**(17) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES**

Aux 30 septembre, les emprunts d'institutions financières se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>Emprunts - BRH gourdes :</b>			
Emprunts BRH – Zone Franche (a)	<b>G</b>	<b>1,081,054</b>	1,134,941
Emprunts BRH – KAYBEL		<b>712,044</b>	809,162
Emprunts BRH – Secteur Immobilier		<b>581,981</b>	634,172
Emprunts BRH – Secteur Production		<b>428,648</b>	491,584
Emprunts BRH – Secteur Hôtelier		<b>354,446</b>	455,492
Emprunts BRH – Secteur Congréganiste		<u>175,083</u>	<u>189,455</u>
<b>Total emprunts BRH en gourdes</b>		<u><b>3,333,256</b></u>	<u>3,714,806</u>
Emprunt en dollars d'une société étrangère de transferts (b)		<b>671,290</b>	588,524
<b>TOTAL EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>G</b>	<b>4,004,546</b>	4,303,330

(a) Les emprunts de la Banque de la République d'Haïti sont relatifs au financement de programmes ou projets de développement spécifiques dont les modalités sont décrites à la note des prêts (**note 10**). En vertu de la circulaire 115.1 de la BRH concernant les moratoires sur prêts dans le cadre de la crise sanitaire, la Banque avait bénéficié de moratoires sur les emprunts BRH liés à ces prêts.

(b) En date du 7 septembre 2015, Western Union Network (Ireland) Limited a accordé un emprunt d'un montant de US\$ 5 millions à Sogebank dans le cadre du financement du fonds de roulement de Sogexpress. Cet emprunt d'une durée d'un an renouvelable ne porte pas d'intérêts. Par contre, un taux d'intérêts de 8% l'an sera considéré sur toute portion de la dette échue qui n'aura pas été remboursée à la date d'échéance.

(A suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A**  
Notes aux États Financiers Consolidés

**(17) EMPRUNTS - INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)**

Les modalités des emprunts BRH en millions de gourdes sont comme suit :

(En millions de Gourdes)	Montant approuvé	Date approbation	Date de maturité	Taux		
				Balance au 30/9/23	Balance au 30/9/22	Versement mensuel
Secteur						
Zone Franche	G 342	Avril 2016	Avril 2032	213	226	1.9
Zone Franche	985	Mars 2017	Octobre 2033	851	891	6.7
Zone Franche	22	Mars et juin 2019	Octobre 2027	17	18	0.3
<b>Sous-total</b>	<b>1,349</b>			<b>1,081</b>	<b>1,135</b>	
Secteur Hôtelier	400	Janvier 2015	Janvier 2036	262	282	20.0
Secteur Hôtelier	334	Octobre 2019	Octobre 2024	74	141	5.7
Secteur Hôtelier	70	Janvier 2020	Janvier 2025	19	33	1.2
<b>Sous-total</b>	<b>804</b>			<b>355</b>	<b>456</b>	
KAYBEL	1,509	Janvier 2016	Janvier 2026- Mars 2041	712	809	8.5
Secteur Immobilier	136	Juillet 2017	Janvier 2033	85	93	0.8
Secteur Immobilier	327	Décembre 2017	Juillet 2029	249	269	3.2
Secteur Immobilier	145	Mars et septembre 2020	Avril 2031	123	131	1.3
Secteur Immobilier	171	Mars 2017	Mai 2032	97	108	0.9
Secteur Immobilier	45	Janvier 2020	Janvier 2030	28	33	0.3
<b>Sous-total</b>	<b>824</b>			<b>582</b>	<b>634</b>	
Secteur Congréganiste	285	Avril 2019	Octobre 2034	175	189	1.3
Secteur Production	329	Mars 2019	Mars 2029	181	214	2.7
Secteur Production	300	Mai 2021	Décembre 2031	247	278	2.5
	629			428	492	
<b>Total Emprunts en Gourdes</b>	<b>G 5,400</b>			<b>3,333</b>	<b>3,715</b>	

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF**

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent ainsi :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Valeurs non réclamées en faveur de tiers	<b>G</b>	<b>4,032,185</b>	3,386,254
Chèques de direction et chèques certifiés		<b>2,489,051</b>	2,040,355
Transferts à payer		<b>1,744,538</b>	344,942
Impôts reportés ( <b>note 24</b> )		<b>1,315,686</b>	1,013,470
Impôts et taxes à payer		<b>305,104</b>	676,301
Provision pour boni et autres compensations		<b>299,713</b>	205,351
Comptes à payer aux agents de transferts		<b>280,866</b>	261,195
Provision pour pertes de crédit attendues – hors bilan ( <b>note 25</b> )		<b>280,754</b>	280,427
Cartes prépayées		<b>276,889</b>	249,944
Intérêts à payer		<b>217,776</b>	200,114
Réassurance à payer		<b>74,660</b>	81,630
Provision pour les sinistres		<b>59,293</b>	70,016
Portefeuille – Mon Cash		<b>28</b>	287,446
Comptes à payer BRH – Compensation Sogexpress		<b>-</b>	511,174
Autres		<b>1,521,147</b>	1,561,296
<b>TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF</b>	<b>G</b>	<b>12,897,690</b>	11,169,915

La provision pour pertes de crédit attendues relative aux engagements hors bilan est comptabilisée dans les autres éléments de passif et a évolué ainsi :

		<b>Phase I</b>	
		<b>Engagements hors bilan</b>	
<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>(280,427)</b>	(274,071)
Récupérations aux pertes de crédit ( <b>note 21</b> )		<b>20,358</b>	35,590
Effet de change		<b>(20,685)</b>	(41,946)
<b>Solde à la fin de l'exercice (note 25)</b>	<b>G</b>	<b>(280,754)</b>	(280,427)

(À suivre)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

## Notes aux États Financiers Consolidés

**(19) DETTES SUBORDONNÉES**

Aux 30 septembre, les dettes subordonnées sont en gourdes et se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>Dettes subordonnées en gourdes :</b>			
<b>a) Montant (i)</b>	<b>G</b>	-	445,500
<i>Taux d'intérêts</i>		-	6%
<i>Échéance</i>		-	<i>Echus</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
<b>b) Montant</b>	<b>G</b>	-	42,000
<i>Taux d'intérêts</i>		-	7%
<i>Échéance</i>		-	<i>Echus</i>
<i>Option de remboursement par l'une des parties à partir de 2017</i>			
<b>c) Dette subordonnée émise par Sogesol</b>	<b>G</b>	<b>40,000</b>	100,000
<i>Taux d'intérêts (ii)</i>		<b>16%</b>	16%
<i>Échéance</i>		<b>2024</b>	<i>2023-2024</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
<b>Total dettes subordonnées en gourdes</b>	<b>G</b>	<b>40,000</b>	587,500
<b>Dettes subordonnées en dollars :</b>			
<b>(a) Montant – Série 2A</b>	<b>G</b>	<b>673,975</b>	590,878
<i>Taux d'intérêts</i>		<b>6%</b>	6%
<i>Échéance</i>		<b>2030</b>	<i>2030</i>
<b>(b) Montant -Série 2B</b>	<b>G</b>	<b>692,772</b>	607,355
<i>Taux d'intérêts</i>		<b>4.5%</b>	4.5%
<i>Échéance</i>		<b>2027</b>	<i>2027</i>
<b>(c) Dettes subordonnées émises par Sogebel</b>	<b>G</b>	<b>322,220</b>	278,960
<i>Taux d'intérêts</i>		<b>4.5% - 6.5%</b>	<i>4.5% - 6.5%</i>
<i>Échéance</i>		<b>2027-2030</b>	<i>2027 à 2030</i>
<b>Total dettes subordonnées en dollars</b>	<b>G</b>	<b>1,688,967</b>	1,477,193
<b>TOTAL DETTES SUBORDONNÉES</b>	<b>G</b>	<b>1,728,967</b>	2,064,693

(A suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(19) DETTES SUBORDONNÉES (SUITE)**

- (i) De ce montant de dettes subordonnées en gourdes, des montants de G 248.3 millions ont été émis avec des contrats de change à terme au 30 septembre 2022 (**note 9**).
- (ii) Les dettes subordonnées émises par Sogesol ont été souscrites intégralement par une Société Financière de Développement.

Les dettes subordonnées dues à des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et à leurs sociétés apparentées s'élèvent aux 30 septembre 2023 et 2022 à US\$ 1.3 millions (G 178 millions et G 156 millions en 2023 et 2022) et les dettes subordonnées en gourdes totalisant G 14 millions pour les deux exercices. Elles sont rémunérées au taux de 6%.

**(20) CAPITAL – ACTIONS**

Aux 30 septembre, le capital autorisé et libéré était comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022
<b>Capital-actions autorisé et libéré</b>		
300,000 actions ordinaires autorisées		
d'une valeur nominale de G 10,000 chacune	<b>G 3,000,000</b>	3,000,000

**(21) DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT**

Les récupérations (dotations) aux pertes de crédit, comptabilisées à l'état consolidé du résultat net, par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Dotation de l'exercice	
	2023	2022
Placements à l'étranger ( <b>note 7</b> )	<b>G 9,450</b>	7,677
Placement locaux ( <b>note 8</b> )	<b>95</b>	2,453
Prêts ( <b>note 10</b> )	<b>(1,777,447)</b>	(1,974,907)
Autres éléments d'actif ( <b>note 15</b> )	<b>(43,582)</b>	(35,601)
Hors bilan ( <b>note 18</b> )	<b>20,358</b>	35,590
<b>TOTAL</b>	<b>G (1,791,126)</b>	(1,964,788)

(A suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE**

La société - mère du Groupe est SOGEBANK. La participation de SOGEBANK dans ses filiales est comme suit aux 30 septembre 2023 et 2022 :

	2023		2022	
	Participation	Droits de vote	Participation	Droits de vote
SOGEBEL	45.50%	77.50%	45.50%	77.50%
SOGEFAC	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
SOGECARTE	99.90%	99.90%	99.90%	99.90%
BIDC	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
SOGESOL	97.94%	97.94%	51.00%	51.00%
SOGEXPRESS	82.41%	82.41%	82.41%	82.41%
SOGEASSURANCE	94.70%	94.70%	94.70%	94.70%

De plus, SOGEBANK détient aussi des participations indirectes additionnelles dans Sogexpress et Sogeassurance puisqu'aux 30 septembre 2023 et 2022, Sogecarte détient 17.59% de participation dans Sogexpress, et 5.0% dans Sogeassurance.

Les opérations des filiales se résument comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>SOGEBEL</b>			
Total actif	G	<u>12,155,918</u>	<u>11,525,463</u>
Total passif	G	<u>11,079,561</u>	<u>10,560,253</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>183,146</u>	<u>170,294</u>
Actif net	G	<u>1,076,357</u>	<u>965,210</u>
<b>SOGEXPRESS</b>			
Total actif	G	<u>3,711,876</u>	<u>4,595,327</u>
Total passif	G	<u>2,198,617</u>	<u>3,066,812</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>481,095</u>	<u>536,894</u>
Actif net	G	<u>1,513,259</u>	<u>1,528,515</u>
<b>SOGECARTE</b>			
Total actif	G	<u>1,937,034</u>	<u>1,814,851</u>
Total passif	G	<u>856,061</u>	<u>790,641</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>56,114</u>	<u>30,431</u>
Actif net	G	<u>1,080,973</u>	<u>1,024,210</u>

(à suivre)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

## Notes aux États Financiers Consolidés

(22) **SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)**

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>SOGESOL (a)</b>			
Total actif	G	<u>992,372</u>	<u>1,170,900</u>
Total passif	G	<u>958,019</u>	<u>1,551,604</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(1,131,052)</u>	<u>(690,068)</u>
Actif net (déficit)	G	<u>34,353</u>	<u>(380,704)</u>
<b>SOGEASSURANCE</b>			
Total actif	G	<u>589,927</u>	<u>729,847</u>
Total passif	G	<u>483,062</u>	<u>615,770</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(7,212)</u>	<u>(84,903)</u>
Actif net	G	<u>106,865</u>	<u>114,077</u>
<b>SOGEFAC</b>			
Total actif	G	<u>1,025,172</u>	<u>876,657</u>
Total passif	G	<u>122,295</u>	<u>80,499</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>106,719</u>	<u>106,292</u>
Actif net	G	<u>902,877</u>	<u>796,158</u>
<b>BIDC (b)</b>			
Total actif	G	<u>258,284</u>	<u>258,284</u>
Total passif	G	<u>63,127</u>	<u>63,127</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>-</u>	<u>-</u>
Actif net	G	<u>195,157</u>	<u>195,157</u>

(a) Les troubles politiques des deux dernières années ont eu des conséquences graves sur la rentabilité de Sogesol qui a connu une détérioration marquée de son portefeuille de prêts avec des dotations pour pertes de crédit importantes (**note 11c**).

Pour pallier cette situation, Sogesol conformément aux décisions prises dans son Assemblée Extraordinaire des actionnaires en date du 15 février 2023 a fait une augmentation de son capital-actions à concurrence de G 1,478,094M.

Au cours de l'exercice 2023, Sogebank a fait :

- l'acquisition directe de la totalité des actions émises par Sogesol
- l'acquisition des minoritaires qui souhaitaient vendre leur participation au prix de G 500 l'action. Ceci a porté la participation de la Sogebank à 97.94% au 31 mars 2023.

Une réorganisation du modèle opérationnel et financier de Sogesol est en cours pour alléger la structure, diminuer les coûts d'opérations et renforcer la gestion et le suivi du crédit.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)**

La différence nette de G 503 millions entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée est reclassifiée de la participation minoritaire aux bénéfices non répartis.

- (b) Suite à l'acquisition des actions BIDC en 1998, toutes les opérations bancaires de la BIDC ont été transférées à Sogebank. En 2020, la Direction a décidé de transférer ces terrains et immeubles aux placements en immobilier et d'établir des contrats de loyer avec Sogebank. En 2021, la décision a été prise de mettre cette société en mode non opérationnel et de transférer tous les actifs immobiliers à Sogebank. Cependant, en raison des contraintes du contexte local, le processus légal n'a pas pu être complété à ce jour.

Aux 30 septembre, la participation des minoritaires dans les différentes filiales se résume comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b><u>SOGEBEL</u></b>			
<b>Participation des minoritaires :</b>			
Placement au coût d'acquisition	<b>G</b>	<b><u>163,500</u></b>	<u>163,500</u>
<b>Participation dans les bénéfices non répartis</b>		<b><u>217,302</u></b>	<u>176,206</u>
<b>Participation dans les réserves :</b>			
Réserve - réévaluation terrains et immeubles		<b>60,544</b>	61,543
Réserve - biens hors exploitation ( <b>note 13</b> )		<b>74,738</b>	65,544
Réserve légale		<b><u>63,332</u></b>	<u>50,090</u>
		<b>198,614</b>	177,177
	<b>G</b>	<b><u>579,416</u></b>	<u>516,883</u>
<b><u>SOGESOL (a)</u></b>			
<b>Participation des minoritaires :</b>			
Placement	<b>G</b>	<b><u>33,610</u></b>	<u>47,876</u>
<b>Participation dans (le déficit)</b>		<b><u>(32,901)</u></b>	<u>(249,842)</u>
	<b>G</b>	<b>709</b>	(201,966)
<b>TOTAL - PARTICIPATION MINORITAIRE</b>	<b>G</b>	<b><u>580,125</u></b>	<u>314,917</u>

(À suivre)



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(23) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL**

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Salaires	<b>G</b>	<b>2,679,151</b>	2,356,154
Bénéfices sociaux		<b>774,435</b>	625,191
Taxes salariales		<b>225,915</b>	216,673
Contributions au plan d'épargne-retraite ( <b>note 16</b> )		<b>43,418</b>	39,785
Autres dépenses de personnel		<b>105,487</b>	<u>102,133</u>
	<b>G</b>	<b>3,828,406</b>	<u>3,339,936</u>

**(24) IMPÔTS SUR LE REVENU**

La dépense d'impôts est calculée sur la base du résultat avant impôts sur le revenu, et diffère des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit :

<b>(En milliers de Gourdes)</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Résultat avant impôts sur le revenu	<b>G</b>	<b>1,480,987</b>	1,896,533
Dividendes Sofihdes – imposables séparément		-	(6,248)
Résultat LAKAY Inc. non imposable localement		<b>22,200</b>	<u>8,741</u>
Base imposable		<b>1,503,187</b>	<u>1,899,026</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)		<b>450,956</b>	569,708
<b><i>Effet des éléments considérés dans la base imposable:</i></b>			
Virement à la réserve légale ( <b>a</b> )		<b>(89,646)</b>	(99,301)
Provisions spéciales autorisées par la BRH ( <b>note 10 e</b> )		<b>(150,628)</b>	-
Écart entre la dotation pour pertes de crédit admise fiscalement et la provision comptable		<b>24,582</b>	30,461
Amortissement d'achalandage déductible fiscalement ( <b>note 14</b> )		<b>(6,122)</b>	(6,122)
Intérêts sur placement dans une société privée déductible fiscalement ( <b>note 8 b</b> )		<b>(10,685)</b>	(8,107)
Impôts sur dividendes Sofihdes		-	1,249
Autres		<b>6,240</b>	6,504
Taxes territoriales		<b>24,103</b>	28,130
<b>Impôts sur le revenu</b>	<b>G</b>	<b>248,800</b>	522,522

(a) L'effet du virement à la réserve légale a été calculé sur les virements de l'exercice de SOGEBANK et de ses filiales totalisant G 298,820 en 2023 et G 331,003 en 2022.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(24) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)**

La dépense d'impôts sur le revenu se répartit comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<i>Impôts courants</i>	<b>G</b>	<u>165,782</u>	<u>512,931</u>
<i>Impôts reportés :</i>			
Amortissement de la plus-value terrains et immeubles		(6,787)	(7,185)
Contrats de location (note 11)		29,775	924
Plus-value sur instruments de capitaux propres (note 8 ii)		60,030	-
Placements en immobilier – (note 13)		<u>-</u>	<u>15,852</u>
<b>Total impôts reportés</b>		<b>83,018</b>	<b>9,591</b>
<b>Dépense d'impôts</b>	<b>G</b>	<b>248,800</b>	<b>522,522</b>

L'effet de l'impôt sur le revenu sur les éléments de l'état consolidé du résultat global est comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023			2022		
	Montant brut	Effet de l'impôt	Montant net	Montant brut	Effet de l'impôt	Montant net
Plus (moins) -value non réalisée Sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur	<b>G 766,932</b>	<b>(230,080)</b>	<b>536,852</b>	(476,077)	152,019	(324,058)
Effet de change sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur	<b>(36,272)</b>	<b>10,882</b>	<b>(25,390)</b>	(49,607)	15,808	(33,799)
	<b>G 730,660</b>	<b>(219,198)</b>	<b>511,462</b>	<b>(525,684)</b>	<b>167,827</b>	<b>(357,857)</b>

(À suivre)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

## Notes aux États Financiers Consolidés

(24) **IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)**

Aux 30 septembre, les impôts reportés sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>Terrains et immeubles :</b>			
Solde au début de l'exercice	G	484,550	491,735
Transfert aux placements en immobilier		(35,774)	-
Amortissement de l'exercice		<u>(6,787)</u>	<u>(7,185)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	G	<u>441,989</u>	<u>484,550</u>
<b>Placements en immobilier :</b>			
Solde au début de l'exercice	G	39,770	23,918
Transfert des immobilisations		35,774	-
Réévaluation de l'exercice		<u>-</u>	<u>15,852</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	G	<u>75,544</u>	<u>39,770</u>
<b>Plus-value sur les placements détenus à la juste valeur :</b>			
Solde au début de l'exercice	G	305,890	457,909
Plus (moins)-value et ajustements de l'exercice		<u>230,080</u>	<u>(152,019)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	G	<u>535,970</u>	<u>305,890</u>
<b>Effet de change sur les placements à l'étranger détenu à la juste valeur:</b>			
Solde au début de l'exercice	G	(3,951)	11,857
Effet de l'exercice		<u>(10,882)</u>	<u>(15,808)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	G	<u>(14,833)</u>	<u>(3,951)</u>
<b>Plus-value sur instruments de capitaux propres :</b>			
Solde au début de l'exercice	G	126,625	126,625
Plus-value de l'exercice (note 8 ii)		<u>60,030</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	G	<u>186,655</u>	<u>126,625</u>
<b>Placements en immobilier – Groupe :</b>			
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	<u>94,461</u>	<u>94,461</u>
<b>Contrats de location :</b>			
Solde au début de l'exercice	G	(33,875)	(34,799)
Écart sur les contrats de l'exercice (note 11)		<u>29,775</u>	<u>924</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	G	<u>(4,100)</u>	<u>(33,875)</u>
<b>TOTAL IMPÔTS REPORTÉS (NOTE 18)</b>	G	<b>1,315,686</b>	1,013,470

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL**

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe SOGEBANK contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui ne sont pas reflétés au bilan consolidé.

a) Aux 30 septembre, les engagements de crédit sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2023	2022
<b>Cautions et lettres de crédit :</b>			
Cautions et lettres de crédit	<b>G</b>	7,217,027	8,125,530
Provisions pour pertes de crédit attendues (note 18)		<u>(110,000)</u>	<u>(151,831)</u>
<b>Cautions et lettres de crédit, net</b>	<b>G</b>	<b>7,107,027</b>	<b>7,973,699</b>
<b>Lignes de crédit non utilisées :</b>			
Soldes non utilisés des avances en comptes courants (i)		5,795,225	5,321,738
Soldes non utilisés de cartes de crédit		<u>2,367,233</u>	<u>1,800,066</u>
<b>Total lignes de crédit non utilisées</b>		<b>8,162,458</b>	<b>7,121,804</b>
Provision pour pertes de crédit attendues (note 18)		<u>(170,754)</u>	<u>(128,596)</u>
<b>Lignes de crédit non utilisées, net</b>		<b>7,991,704</b>	<b>6,993,208</b>
<b>Total hors bilan, net</b>	<b>G</b>	<b>15,098,731</b>	<b>14,966,907</b>

(i) Ces montants ne portent pas de commissions d'engagements. Ces engagements ne sont pas représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée, habituellement moins d'un an, et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements hors bilan est comme suit :

		2023	2022
Provision sur cautions et lettres de crédit	<b>G</b>	(110,000)	(151,831)
Provision sur lignes de crédit non utilisées		<u>(170,754)</u>	<u>(128,596)</u>
<b>TOTAL (NOTE 18)</b>	<b>G</b>	<b>(280,754)</b>	<b>(280,427)</b>

(b) La Banque a consenti à des débours importants relatifs au système informatique dont le solde des engagements au 30 septembre 2023 est de US\$ 1.7 millions. Il y a également des engagements pour le réseau de l'ordre de US\$ 141 mille.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**

**Notes aux États Financiers Consolidés**

**(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)**

c) Au 30 septembre 2023, le Groupe SOGEBANK traite de certaines affaires en instance de litige, engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, on ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière consolidée ou aux résultats consolidés d'exploitation du Groupe SOGEBANK.

**(26) OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS**

Dans le cours de ses activités, le Groupe SOGEBANK offre des services bancaires habituels, aux membres et reçoit des services de sociétés apparentées des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales selon des modalités semblables à celles pratiquées pour des partis non apparentés.

Les prêts accordés aux employés et membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 10**.

Les dépôts et les dettes subordonnées relatifs aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués aux **notes 16 et 19**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque et de ses filiales sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2023	2022
Frais de locaux, matériel et mobilier	<b>G</b>	<b>278,515</b>	307,258
Autres dépenses de fonctionnement		<u><b>392,620</b></u>	<u>365,371</u>
	<b>G</b>	<b>671,135</b>	672,629

De plus, le Groupe a effectué auprès des apparentés des achats d'immobilisations et d'autres actifs totalisant G 112 millions en 2023 et G 100 millions en 2022.



## Informations Générales

### Liste des Succursales

Succursales	Adresse	Téléphone
<b>Delmas</b>		
Siège Social Delmas 48	Autoroute de Delmas, Delmas 30 Angle Delmas 48 & Autoroute de Delmas	2229-5000 /2815-5000 /2915-5000 2229-5071 ext 6350
<b>Aéroport et Plaine du Cul-de-Sac</b>		
Delmas-Aéroport	27 route de l'Aéroport	2229-5511
Aéroport 1	Bvd Toussaint Louverture (Immeuble Sogebel)	2229-5313
Aéroport 2	Bvd Toussaint Louverture & rue Justin Juste	2229-5070 ext 6304
Croix des Missions	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6381
Lathan	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6310
Tabarre	Angle Tabarre 43 et Blvd 15 Octobre	2229-5070 ext 5290
Croix des Bouquets	Angle rues Républicaine & Stenio Vincent	2229-5070 ext 6007
<b>Centre-Ville</b>		
Place Geffrard*	Angle rues des Miracles & Magasin de l'état	2229-5568
Rue Pavée	Angle rues Pavée & Mgr Guilloux	2229-5765
Champs de Mars	11 Rue Capois, Champs de Mars	2229-5685
Lalue	Angle Ave John Brown & 1ère Imp. Lavaud	2229-5070 ext 6392
Turgeau	142, Av. Jn Paul II	2229-5300 à 5312
Portail Léogâne	Angle Oswald Durand & Blvd J. J. Dessalines	2229-5070 ext 6717
<b>Pétion-Ville</b>		
Pétion-Ville 1	Angle rues Darguin & Geffrard	2229-5813
Pétion-Ville 3	111, rue Louverture P.V.	2229-5541
Pétion-Ville 4	Angle rues Faubert & Rigaud	2229-5070 ext 6421
Espace Premium	13, rue Faubert, PV	2229-5070 ext 6798
Frères	Angle Delmas 105 & Imp. Père Huc - Frères	2229-5070 ext 6183
<b>Autoroute de Carrefour</b>		
Martissant*	Martissant 40, Rte Nationale # 2	2229-5070 ext 6290
Fontamara*	Angle route de Carrefour et Fontamara 43	2229-5070 ext 6308
Carrefour	Entre Mon Repos 38 & 40,	2229-5070 ext 6112
Truitier	257, route de Carrefour	2229-5070 ext 6315
<b>Succursales de Provinces</b>		
Cap-Haïtien I	Rue 10 A	2229-5070 ext 6881
Cap-Haïtien II (Cap St Michel)	Angle Rte de l'Aéroport & rue Conassa	2229-5670
Cap-Haïtien III	Angle rues 17 & Boulevard	2229-5070 ext 6711 à 13
Cap-Haïtien IV (Vertières)	Rte Nationale #1, Vertières	2229-5070 ext 5654 et 5655
Port-de-Paix	Angle rues Stenio Vincent & A. Laforest	2229-5656
Hinche	15, rue Dupont	2229-6690
Ouanaminthe	Angle rues Espagnol & Notre-Dame	2229-5070 ext 6280 à 88
Gonaïves	Angle rues Louverture & Egalité	2229-5070 ext 6041 à 6045
Saint-Marc	183, rue Louverture	2229-5070 ext 6340
Mirebalais	Angle rues Jean-Philippe Daut & Pétion	2229-5070 ext 6110 à 12
Jérémie	99, rue Stenio Vincent	2229-5070 ext 6250 à 53
Cayes	Rue Stenio Vincent	2229-5070 ext 6095
Cayes 2	35 Av. Cartagena	2229-5892
Frager Essential Oil	Rue des 4 chemins	2229-5000 ext 6894
Jacmel	14 ave de la Liberté	2229-5070 ext 6321
Léogâne	Place Anacaona, Léogâne	2229-5070 ext 6558
Miragoâne (M1)	Carrefour Desruisseaux	2229-5070 ext 6590
Miragoâne (M2)	60, Grand'Rue Miragoâne	2229-5070 ext 6092
Petit Goâve	36, rue Républicaine	2229-5070 ext 6095

\*Temporairement hors service

### Guichets chauffeurs

Turgeau  
Aéroport I  
Frères  
Pétion-Ville III  
Siège Social  
Tabarre  
Cayes II  
Cap-Haïtien-Vertières

### Site Web

[www.sogebank.com](http://www.sogebank.com)

### SWIFT

Sogebank : SOGHHTPP

### Fondation Sogebank

Immeuble SOGEBANK  
142, Ave. Jean Paul II, Turgeau  
Port-au-Prince, Haïti

# BANQUES CORRESPONDANTES DE LA SOGEBANK

## USA

1.

CURRENCY: USD

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF AMERICA N.A., NEW YORK, USA**  
SWIFT: BOFAUS3N

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI  
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

2.

CURRENCY: USD

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF NEW YORK MELLON, NEW YORK, USA**  
SWIFT: IRVTUS3N

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI  
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

## EUROPE

1.

CURRENCY: EUR

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF AMERICA N.A., LONDON, ENGLAND**  
SWIFT: BOFAGB22

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI  
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

2.

CURRENCY: GBP

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF AMERICA N.A., LONDON, ENGLAND**  
SWIFT: BOFAGB22

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK PORT-AU-PRINCE, HAITI  
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK





## Couverture ATM

### ZONE MÉTROPOLITAINE

#### Carrefour

Delimart, Diquini  
Suc. Carrefour, Mon Repos  
Station Route des rails

#### Centre-Ville

Suc. Rue Capois  
Suc. Rue Pavée  
DRH-PRONAP  
Hôpital St. François de Salle

#### Turgeau/Bois-Verna/Canapé-Vert

Hôpital Canapé Vert  
Hôtel Marriott  
Natcom  
Suc. Sogebel Turgeau  
Ministère des Finances  
Suc. SogebankTurgeau  
Digicel  
Station National, Turgeau  
Medlab  
PNUD  
Délimart, Turgeau

#### Delmas

Suc. Delmas Aéroport  
Local 750, Siège Social  
Suc. Siège Social I  
Suc. Siège Social II  
Suc. Siège Social III  
Star 2000  
Epi d'Or Delmas 56  
Eagle Super Market  
Hôpital Espoir, Delmas 75  
Hôtel Elite  
Belmart Market, Delmas

#### Frères

Suc. de Frères  
Market One Stop  
Olah Market  
BMPAD, Belvil

#### Pétion-Ville

Suc. rue Darguin  
Suc. rue Louverture  
Suc. rue Faubert  
Big Star Market  
Caribbean Super Market  
Extra Market  
Absolute Care  
Firma s.a.  
Epi d'Or, rue Faubert  
Station Sol Ste Thérèse  
Hôtel Royal Oasis  
Hôtel NH El Rancho  
Hôtel Montana  
Hôtel Karibe  
Hôtel Kinam 1

#### Tabarre

Succ. Tabarre  
Belmart Market  
US Embassy  
US embassy Cafeteria  
Logbase/BINUH  
Delimart Clercine  
Stop and Go Market

#### Route de l'Aéroport

BRANA  
Suc. Aéroport II  
Suc. Delmas Aéroport  
Plastech  
SONAPI

Hôtel Visa Lodge  
Haytrac  
Food for the poor

#### Plaine du Cul-de-Sac

Epower  
Brasserie la Couronne  
Suc. Croix-des-Missions  
Suc. Lathan  
Suc. Croix-des-Bouquets  
Cassandra Market  
Barbancourt  
Complex Peterson  
Corail Canaan

### PROVINCES

Suc. Cayes I  
Suc. Cayes II  
Cayes, Unimart Kay Oriol  
Suc. Jacmel  
Suc. Jérémie  
Suc. Léogane  
Suc. Petit-Goave  
Succ. Miragoâne I  
Succ. Miragoâne II  
Hôtel Decameroun, rte Nle # 1  
Station Essence Montrouis  
Suc. St Marc  
Station St Marc  
Suc. Gonaïves I  
Suc. Gonaïves II  
Ganaibo Market  
Suc. Mirebalais  
Suc. Cap-Haïtien I  
Suc. Cap-Haïtien IV, Vertières  
Pluxotel, Cap-Haïtien  
Suc. Ouanaminthe  
Suc. Hinche  
Suc. Port-de-Paix  
Hôtel Milot  
Parc Industriel Caracol I  
Parc Industriel Caracol II  
Fort Liberté, La Baie Patisserie

## Sociétés affiliées

### SOGEBEL

**Siège Social**  
Route de l'aéroport  
B.P. 2409  
Port-au-Prince, Haïti

#### Succursales

Ave Jean Paul II, Turgeau  
Ave Panaméricaine, Complexe  
Evergreen, PV

### SOGESOL

**Siège Social**  
Angle rues Darguin  
et Geffrard, Pétion Ville  
B.P. 16077, PV Haïti

#### Succursales

Delmas  
Croix des Bouquets  
Carrefour  
Lathan  
Pétion Ville  
Rue Pavée  
Lalue  
Bois Verna/Premium  
Prêts aux Salariés  
Leogane  
Miragoane

Petit Goave  
Jacmel Cayes  
Jérémie  
Aquain  
Mirebalais  
Hinche  
Saint Marc  
Gonaïves  
Belladère  
Cap-Haïtien  
Ouanaminthe  
Port de Paix  
Saint Louis du Nord

### SOGEASSURANCE

#### Siège Social

12, rue Faubert,  
Pétion Ville, Haïti

### SOGECARTE

#### Siège Social

3 rue Goulard  
B.P. 2051, Port-au-Prince,  
Haïti

#### Bureaux dans les succursales Sogebank

Turgeau  
Rue Louverture  
Rue Faubert  
Rue Pavée  
Tabarre

### SOGEXPRESS

#### Siège Social

1, Delmas 30  
B.P. 3134  
Port-au-Prince, Haïti

#### Succursales

Ouest  
Aéroport  
Cabaret  
Clercine  
Carrefour Fleuriot  
Cazeau  
Centre Ville  
Croix des Bouquets  
Croix des Missions  
Delmas  
Gérald Bataille  
Grand Goave  
Gressier  
La Gonave  
Lathan  
Léogane  
Champs de Mars  
Lalue  
Carrefour Feuilles  
Canapé Vert  
Turgeau Nazon  
Thomassin  
Juvénat  
Frères  
Péguy Ville  
Pernier  
Waney  
Diquini  
Arcachin  
Mon Repos  
Martissant  
Côte Plage

Canne à Sucre  
Mahotièr  
Truitier  
Fontamara  
Bizoton  
Mariani  
Raïlle  
Brochette  
Lamentin  
Carrefour Rita  
Carrefour Marassa  
Torcelles  
Lilavois  
Marin  
Pétion Ville  
Petit Goave  
Santo  
Tabarre  
Thomazeau

Sud-Est  
Jacmel  
Cayes Jacmel  
Marigot  
Bainet

Nord  
Cap Haïtien  
Vertières  
Saint Michel  
Pilate  
Limonade  
Port Margot  
Borgne  
Acu du Nord  
Limbe  
Plaisance  
Milot  
Pignon  
Petite Anse








Nord-Est  
Ouanaminthe  
Trou du Nord

Nord-Ouest  
Port de paix  
Mare Rouge  
Saint Louis du Nord  
Bombardopolis  
Bassin Bleu  
Jean Rabel

Artibonite  
Gonaïves  
Saint Marc  
Liancourt  
Verettes  
Marchand Dessalines  
Gros Morne  
St Michel de l'Attalaye  
Petite Rivière de  
l'Artibonite  
Desarmes  
Desdunes  
Montrouis  
La Chapelle

Centre  
Mirebalais  
Hinche  
Cerca Carvajal  
Maïssade Lascahobas  
Belladère  
Thomassique



 <p><b>SOGEBANK</b></p>	<p><b>SOGEBANK</b>  Société Générale Haïtienne de Banque S.A.  Société Anonyme de Banque fondée le 8 novembre 1985</p>
 <p><b>SOGEBEL</b></p>	<p><b>SOGEBEL</b>  Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement S.A.  Société Anonyme de Banque fondée le 24 mai 1988, spécialisée dans l'épargne et le logement</p>
 <p><b>SOGECARTE</b></p>	<p><b>SOGECARTE</b>  Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit S.A.  Société Anonyme fondée le 30 juin 1989, spécialisée dans la distribution de cartes de crédit et membre des réseaux internationaux VISA et MasterCard</p>
 <p>FONDATION SOGEBANK</p>	<p><b>FONDATION SOGEBANK</b>  Institution à but non-lucratif fondée le 23 avril 1993, symbole de l'engagement social du Groupe Sogebank</p>
 <p><b>SOGESOL</b></p>	<p><b>SOGESOL</b>  Société Générale de Solidarité inaugurée le 9 novembre 2000, spécialisée dans le microcrédit</p>
 <p><b>SOGEXPRESS</b></p>	<p><b>SOGEXPRESS</b>  Société inaugurée le 26 octobre 2002, spécialisée dans tous types de transferts et de paiements</p>
 <p><b>SOGEASSURANCE</b></p>	<p><b>SOGEASSURANCE</b>  Société inaugurée le 27 août 2012, spécialisée dans tous les types d'assurances</p>

## **SIÈGE SOCIAL DE LA SOGEBANK**

Inauguré en 1996, ce bâtiment symbolise les efforts d'un groupe d'hommes et de femmes résolument engagés dans la construction d'un avenir meilleur pour notre chère nation.

### **Vérification Externe**

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts Comptables,

### **Avocat-Conseil**

Cabinet Pasquet, Gousse & Associés

**Rapport Annuel Sogebank**

2022- 2023

**Photos**

iStockphoto.com

**Conception**

Direction Communication et Relations Publiques

**Réalisation graphique**

Ralph Algor ORELUS

**Production**

Direction Exécutive Commerciale

